

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fahamarinana

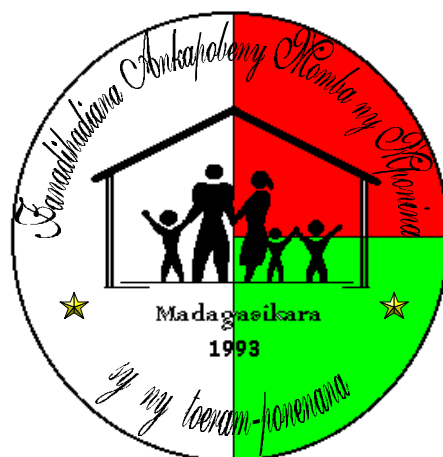
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE ET
DES STATISTIQUES SOCIALES

COMMISSION NATIONALE DU
RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT



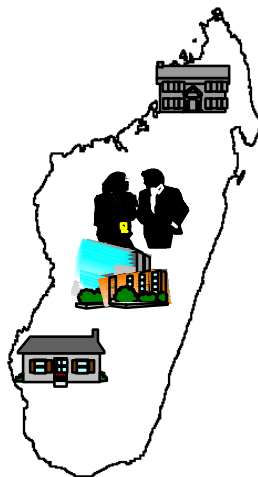
Volume 2

RAPPORT D'ANALYSE

Tome VII

Ménage et Habitat

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT



Ménage et Habitat

Volume 2 **RAPPORT D'ANALYSE** **Tome VII**

RABEZA RAFARALAHY Victor



Un mot du Directeur Général de l'INSTAT

Ce volume traite un des huit thèmes d'analyse effectués à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 1993.

Ce genre d'études est destiné à aider les utilisateurs des données dans l'interprétation des innombrables chiffres fournis par ce recensement et qui concernent non seulement la démographie, mais aussi la sociologie, l'économie et les conditions de vie de la population malgache.

Les spécialistes qui ont rédigé les rapports n'avaient, évidemment pas, la prétention de couvrir exhaustivement chaque thème, ils doivent surtout extraire des chiffres, les caractéristiques marquantes de la société malgache. L'on remarque cependant que ces études sont très détaillées et que leurs auteurs ont quand même eu la volonté d'aller au fond des choses. Les données détaillées sont disponibles, sous certaines conditions, à l'INSTAT (Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales), pour les lecteurs qui veulent approfondir les analyses.

Ce rapport Tome VII, sur les "Ménage et Habitat" a été rédigé par Monsieur RABEZA RAFARALAHY Victor.

Je tiens à remercier les organismes qui ont participé avec l'INSTAT à la réalisation des travaux de collecte, de traitement et d'analyse des données du recensement général de la population et de l'habitat de 1993: le PNUD pour la collecte, l'USAID, le Bureau of the Census et le Population Reference Bureau pour l'assistance au traitement informatique, l'analyse et la diffusion, le FNUAP pour l'assistance aux travaux cartographiques, l'analyse et la diffusion des résultats.

RAJAOBELINA Philippe

TABLE DE MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES GRAPHIQUES	17
RESUME	19
CHAPITRE PREMIER : MENAGES	23
1. RESUME METHODOLOGIQUE	23
1.1 DEFINITION DU CONCEPT MENAGE	23
1.1.1 Ménage ordinaire	23
1.1.2 Ensemble particulier et Sans abri	24
1.1.3 Problèmes rencontrés	24
1.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	25
1.2.1 Evaluation interne	25
1.2.2 Evaluation externe	28
2. CARACTERISTIQUES DES MENAGES	29
2.1 TAILLE DES MENAGES	29
2.1.1 Niveau National	29
2.1.2 Niveau Faritany	30
2.1.3 Grands Centres Urbains	32
2.3 TAILLE DU MENAGE ET CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE	34
2.3.1 Taille du ménage et caractéristiques démographiques du chef de ménage	34
2.3.2 Taille du ménage et caractéristiques socio-économiques du chef de ménage	43
2.4 STRUCTURE DES MENAGES	48
2.4.1 Effectif et répartition spatiale	48
2.4.2 Evolution de l'effectif et de la population des ménages	50
2.4.3 Typologie des ménages	53
3. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE	56
3.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	56
3.1.1 Age et sexe du chef de ménage	56
3.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage	67
3.2 CARACTERISTIQUES-SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE	70
3.2.1 Fréquentation scolaire	70
3.2.2 Niveau d'instruction	72
3.2.3 Situation dans l'activité	74
3.2.4 Situation dans la profession	76

4.	TAUX DE CHEF DE MENAGE	79
4.1	TAUX GLOBAL	79
4.1.1	Milieu de Résidence et Faritany	79
4.1.2	Grands Centres Urbains	80
4.2	TAUX DE CHEF DE MENAGE ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	81
4.2.1	Age et sexe	81
DEUXIEME CHAPITRE : HABITAT		91
1.	CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS	91
1.1	DEFINITION DU CONCEPT "BATIMENT"	91
1.2	TYPE D'UTILISATION DES BATIMENTS	92
1.3	NATURE DU TOIT	92
1.3.1	Niveau National	93
1.3.2	Niveau Faritany	93
1.3.3	Grands Centres Urbains	94
1.4	NATURE DU MUR	95
1.4.1	Niveau National	95
1.4.2	Niveau Faritany	95
1.4.3	Grands Centres Urbains	96
1.5	CARACTERISTIQUES EXTERIEURES DES BATIMENTS	97
1.5.1	Niveau National	97
1.5.2	Grands Centres Urbains	97
2.	CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS	98
2.1	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES	98
2.1.1	Niveau National	98
2.1.2	Niveau Faritany	99
2.1.3	Grands Centres Urbains	100
2.2	NATURE DU PLANCHER	102
2.2.1	Niveau National	102
2.2.2	Niveau Faritany	103
2.2.3	Grands Centres Urbains	104
2.3	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	105
2.3.1	Niveau National	106
2.3.2	Niveau Faritany	107
2.3.2	Grands Centres Urbains	108
3.	EQUIPEMENT DES MENAGES	110
3.1	MODE D'ECLAIRAGE	110
3.1.1	Niveau National	110
3.1.2	Niveau Faritany	111
3.1.3	Grands Centres Urbains	112
3.2	MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	114
3.2.1	Niveau National	114
3.2.2	Niveau Faritany	116

3.2.3	Grands Centres Urbains	117
3.3	TYPE DE CUISINE	118
3.3.1	Niveau National	119
3.3.2	Niveau Faritany	119
3.3.3	Grands Centres Urbains	120
3.4	COMBUSTIBLE UTILISE	121
3.4.1	Niveau National	121
3.4.2	Niveau Faritany	122
3.4.3	Grands Centres Urbains	123
3.5	TYPE D' AISANCE	125
3.5.1	Niveau National	125
3.5.2	Niveau Faritany	126
3.5.3	Grands Centres Urbains	127
	CONCLUSION	131
	ANNEXE	133

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 :	INDICATEURS DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (19)
TABLEAU 2 :	AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE, TAILLE MOYENNE DES MENAGES ET RAPPORT DE FEMINITE DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY (20)
TABLEAU 1.1 :	EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES: NIVEAU NATIONAL (26)
TABLEAU 1.2 :	EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES, MILIEU URBAIN (27)
TABLEAU 1.3 :	EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES, MILIEU RURAL (27)
TABLEAU 1.4 :	MENAGES ET POPULATION CORRESPONDANTE AU RGPH DE 1993 ET A L'EPM DE 1993 PAR FARITANY (28)
TABLEAU 1.5 :	REPARTITION DES MENAGES ET DES POPULATIONS CORRESPONDANTES PAR TAILLE DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (en %) (29)
TABLEAU 1.6 :	REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE FARITANY (%) (31)
TABLEAU 1.7 :	REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE GRAND CENTRE URBAIN (en %) (33)
TABLEAU 1.8 :	AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (35)
TABLEAU 1.9 :	TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (36)
TABLEAU 1.10 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (en %) (37)
TABLEAU 1.11 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) (39)
TABLEAU 1.12 :	TAILLE DES MENAGES PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE (44)
TABLEAU 1.13 :	TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION (45)
TABLEAU 1.14 :	TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON L' ALPHABETISATION (45)
TABLEAU 1.15 :	TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA SITUATION DANS L' ACTIVITE (46)
TABLEAU 1.16 :	TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION (47)
TABLEAU 1.17 :	EFFECTIF ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES PAR FARITANY SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (49)
TABLEAU 1.18 :	EFFECTIF ET REPARTITION DES MENAGES PAR FARITANY SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (49)

TABLEAU 1.19 :	EFFECTIF ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (50)
TABLEAU 1.20 :	EVOLUTION DE L'EFFECTIF ET DE LA POPULATION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE. (51)
TABLEAU 1.21 :	EVOLUTION DE L'EFFECTIF ET DE LA POPULATION DES MENAGES PAR FARITANY AUX RGPH DE 1975 ET 1993 (52)
TABLEAU 1.22 :	EVOLUTION DES EFFECTIFS DES MENAGES ET DE LA POPULATION CORRESPONDANTE PAR GRAND CENTRE URBAIN ENTRE 1975 et 1993 (53)
TABLEAU 1.23 :	TYPOLOGIE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE (55)
TABLEAU 1.24 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (57)
TABLEAU 1.25 :	AGE MOYEN ET AGE MEDIAN PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (59)
TABLEAU 1.26 :	RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (60)
TABLEAU 1.27 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS SELON LES FARITANY (en %) (61)
TABLEAU 1.28 :	AGE MOYEN ET AGE MEDIAN PAR FARITANY SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (62)
TABLEAU 1.29 :	RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY (63)
TABLEAU 1.30 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS (en %) (64)
TABLEAU 1.31 :	AGE MOYEN ET AGE MEDIAN DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (65)
TABLEAU 1.32 :	RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS (66)
TABLEAU 1.33 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (67)
TABLEAU 1.34 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE (71)
TABLEAU 1.35 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE (71)
TABLEAU 1.36 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE (72)
TABLEAU 1.37 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (73)
TABLEAU 1.38 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (73)
TABLEAU 1.39 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (74)
TABLEAU 1.40 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE (75)

TABLEAU 1.41 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE (75)
TABLEAU 1.42 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE (76)
TABLEAU 1.43 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION (77)
TABLEAU 1.44 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR FARITANY SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION (78)
TABLEAU 1.45 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION (78)
TABLEAU 1.46 :	TAUX GLOBAL DE CHEF DE MENAGE PAR FARITANY SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (79)
TABLEAU 1.47 :	TAUX GLOBAL DE CHEF DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (80)
TABLEAU 1.48 :	TAUX DE CHEF DE MENAGE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (82)
TABLEAU 1.49 :	TAUX PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON LES FARITANY (en %) (84)
TABLEAU 1.50 :	TAUX PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS (en %) (86)
TABLEAU 2.1:	BATIMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU TOIT (93)
TABLEAU 2.2 :	BATIMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU TOIT (94)
TABLEAU 2.3 :	BATIMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT (94)
TABLEAU 2.4 :	BATIMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU MUR (95)
TABLEAU 2.5 :	BATIMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU MUR (96)
TABLEAU 2.6 :	BATIMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU MUR (97)
TABLEAU 2.7 :	MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES (98)
TABLEAU 2.8 :	MENAGE PAR FARITANY SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES (100)
TABLEAU 2.9 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES (101)
TABLEAU 2.10 :	LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU PLANCHER (%) (103)
TABLEAU 2.11 :	LOGEMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU PLANCHER (104)
TABLEAU 2.12:	LOGEMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU PLANCHER (105)
TABLEAU 2.13 :	LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE STATUT D'OCCUPATION (106)

TABLEAU 2.14 :	LOGEMENTS PAR FARITANY SELON LE STATUT D'OCCUPATION (107)
TABLEAU 2.15 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (109)
TABLEAU 2.16 :	MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE (110)
TABLEAU 2.17 :	MENAGES PAR FARITANY SELON LE MODE D'ECLAIRAGE (112)
TABLEAU 2.18 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE MODE D'ECLAIRAGE (%) (113)
TABLEAU 2.19 :	LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (115)
TABLEAU 2.20 :	MENAGES PAR FARITANY SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (116)
TABLEAU 2.21 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (118)
TABLEAU 2.22 :	MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE CUISINE (119)
TABLEAU 2.23 :	MENAGES PAR FARITANY SELON LE TYPE DE CUISINE (120)
TABLEAU 2.24 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE TYPE DE CUISINE (121)
TABLEAU 2.25 :	MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE (122)
TABLEAU 2.26 :	MENAGES PAR FARITANY SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE (123)
TABLEAU 2.27 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE (124)
TABLEAU 2.28 :	MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE LIEU D'AISANCE (126)
TABLEAU 2.29 :	MENAGES PAR FARITANY SELON LE LE TYPE DE LIEU D'AISANCE (127)
TABLEAU 2.30 :	MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE TYPE DE LIEU D'AISANCE (128)
TABLEAU A.1.1 :	AGE MOYEN PAR TAILLE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR FARITANY (133)
TABLEAU A.1.2 :	REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LES FARITANY (EN %) (134)
TABLEAU A.1.3 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %)-FARITANY ANTANANARIVO (135)
TABLEAU A.1.4 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY FIANARANTSOA (136)
TABLEAU A.1.5 :	REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY TOAMASINA (137)

- TABLEAU A.1.6: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY MAHAJANGA (138)
- TABLEAU A.1.7: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY TOLIARY (139)
- TABLEAU A.1.8: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY ANTSIRANANA (140)
- TABLEAU A.1.9: AGE MOYEN PAR TAILLE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR GRANDS CENTRES URBAINS (141)
- TABLEAU A.1.10: REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LES GRANDS CENTRES URBAINS. (142)
- TABLEAU A.1.11: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TANA-VILLE (143)
- TABLEAU A.1.12: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU ANTSIRABE I (144)
- TABLEAU A.1.13: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU FIANARANTSOA I (145)
- TABLEAU A.1.14: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TOAMASINA I (146)
- TABLEAU A.1.15: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU MAHAJANGA I (147)
- TABLEAU A.1.16: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TOLIARY I (148)
- TABLEAU A.1.17: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU ANTSIRANANA I (149)
- TABLEAU A.1.18: TYPOLOGIE DES MENAGES PAR GRANDS CENTRES URBAINS ET SEXE DU CHEF DE MENAGE (150)
- TABLEAU A.1.19: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL-MILIEU URBAIN (151)
- TABLEAU A.1.20: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL MILIEU RURAL (153)
- TABLEAU A.1.21: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY ANTANANARIVO (155)
- TABLEAU A.1.22: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY FIANARANTSOA (157)
- TABLEAU A.1.23: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY TOAMASINA (158)
- TABLEAU A.1.24: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY MAHAJANGA (160)

- TABLEAU A.1.25: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY TOLIARY (161)
- TABLEAU A.1.26: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY ANTSIRANANA (163)
- TABLEAU A.1.27: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTANANARIVO-RENIVOHITRA (164)
- TABLEAU A.1.28: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTSIRABE I (166)
- TABLEAU A.1.29: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FIANARANTSOA I (167)
- TABLEAU A.1.30: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL TOAMASINA I (169)
- TABLEAU A.1.31: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL MAHAJANGA I (170)
- TABLEAU A.1.32: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL TOLIARY I (172)
- TABLEAU A.1.33: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTSIRANANA I (173)

LISTE DES GRAPHIQUES

- GRAPHIQUE 1.1 : REPARTITION DES MENAGES. MILIEU DE RESIDENCE (30)
- GRAPHIQUE 1.2 : REPARTITION PAR TAILLE DES MENAGES. FARITANY (31)
- GRAPHIQUE 1.3 : REPARTITION DES MENAGES. GRANDS CENTRES URBAINS (33)
- GRAPHIQUE 1.4 : AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES PAR TAILLE DES MENAGES. MILIEU DE RESIDENCE (35)
- GRAPHIQUE 1.5 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR GROUPE D'AGES ET SEXE DU CHEF DE MENAGE. MILIEU DE RESIDENCE (36)
- GRAPHIQUE 1.6 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (38)
- GRAPHIQUE 1.7 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL. SEXE MASCULIN (40)
- GRAPHIQUE 1.8 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL. SEXE FEMININ (40)
- GRAPHIQUE 1.10 : PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE. URBAIN (58)
- GRAPHIQUE 1.11 : PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE. RURAL (58)
- GRAPHIQUE 1.12 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE. MILIEU DE RESIDENCE (60)
- GRAPHIQUE 1.13 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE. FARITANY (63)
- GRAPHIQUE 1.14 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE. GRANDS CENTRES URBAINS (66)
- GRAPHIQUE 1.15 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL. SEXE MASCULIN (68)
- GRAPHIQUE 1.16 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL. SEXE FEMININ (69)
- GRAPHIQUE 1.17 : TAUX PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (82)
- GRAPHIQUE 1.18 : TAUX PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LES FARITANY. SEXE MASCULIN (85)
- GRAPHIQUE 1.19 : TAUX PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LES FARITANY. SEXE FEMININ (85)
- GRAPHIQUE 1.20 : TAUX PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS. SEXE MASCULIN (87)
- GRAPHIQUE 1.21 : TAUX PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS. SEXE FEMININ (88)
- GRAPHIQUE 2.1 : MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES. MILIEU DE RESIDENCE (99)
- GRAPHIQUE 2.2 : MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES. FARITANY (100)
- GRAPHIQUE 2.3 : MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES. GRANDS CENTRES URBAINS (102)
- GRAPHIQUE 2.4 : LOGEMENT SELON LA NATURE DU PLANCHER. MILIEU DE RESIDENCE (103)

- GRAPHIQUE 2.5 : LOGEMENT SELON LA NATURE DU PLANCHER. GRANDS CENTRES URBAINS (105)
- GRAPHIQUE 2.6 : MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION. MILIEU DE RESIDENCE (107)
- GRAPHIQUE 2.7 : MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION. FARITANY (108)
- GRAPHIQUE 2.8 : MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION. GRANDS CENTRES URBAINS (109)
- GRAPHIQUE 2.9 : MENAGE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE. MILIEU DE RESIDENCE (111)
- GRAPHIQUE 2.10 : MENAGE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE. GRANDS CENTRES URBAINS (113)
- GRAPHIQUE 2.11 : MENAGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. MILIEU DE RESIDENCE (115)
- GRAPHIQUE 2.12 : MENAGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. FARITANY (117)
- GRAPHIQUE 2.13 : MENAGE PAR GRANDS CENTRES URBAINS SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. (118)
- GRAPHIQUE 2.14 : MENAGE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE. MILIEU DE RESIDENCE (122)
- GRAPHIQUE 2.15 : MENAGE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE. GRANDS CENTRES URBAINS (124)
- GRAPHIQUE 2.16 : MENAGE SELON LE TYPE DU LIEU D'AISANCE. MILIEU DE RESIDENCE (126)
- GRAPHIQUE 2.17 : MENAGE SELON LE TYPE DU LIEU D'AISANCE. GRANDS CENTRES URBAINS (129)

RESUME

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) est une opération de grande envergure, réalisée au niveau national, dont l'objectif est de fournir des données de base sur la population, les ménages et l'habitat. Au cours du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé à Madagascar en Août 1993, 2.502.859 ménages ont été dénombrés sur l'ensemble du territoire national dont plus des trois quart (77%) en milieu rural.

Ces données nationales masquent cependant des disparités au niveau des Faritany. Les ménages sont inégalement répartis dans toute l'île, et ce quel que soit le milieu de résidence. Le Faritany d'Antananarivo arrive en tête avec plus du quart (28%) du total des ménages et Antsiranana occupe la dernière place avec 9% des ménages.

Dans l'ensemble du pays, 20% des ménages sont dirigés par des femmes, situation qui varie selon l'âge et l'état matrimonial. Le fait pour une femme d'être chef de ménage s'explique en grande partie par le veuvage.

TABLEAU 1 : INDICATEURS DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

INDICATEURS DES MENAGES	SEXE DU CHEF DE MENAGE		
	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
PROPORTION DES CHEFS DE MENAGE (%)	80,4	19,6	100,0
NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MENAGE	5,3	3,7	4,9
AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE	40,9	46,7	42,1
TAUX GLOBAL DE CHEF DE MENAGE ⁽¹⁾ %	49,1	11,7	30,2

Les différences inter-faritany sont assez marquées et s'expliquent surtout par la structure de l'état matrimonial, mais aussi par d'autres facteurs d'ordre culturel. Ainsi par exemple, la proportion des femmes chefs de ménage est importante aussi bien dans le Faritany (27%) que dans la ville d'Antsiranana (32%), alors qu'elle n'est que de 17% dans le Faritany d'Antananarivo et de 20% dans la ville d'Antsirabe.

La taille moyenne du ménage est estimée à 4,9 personnes dans l'ensemble du pays. La variation est importante selon le sexe du chef de ménage. Le nombre moyen de personnes par ménage dont le chef est de sexe masculin est plus élevé que celui par ménage dont le chef est de sexe féminin (5,3 pour les CM hommes contre 3,7 pour les CM femmes).

¹ Le taux global du chef de ménage est défini comme étant la proportion des personnes ayant le statut de chef de ménage pour 100 personnes âgées de 10 ans et plus.

TABLEAU 2 : AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE, TAILLE MOYENNE DES MENAGES ET RAPPORT DE FEMINITE DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY

FARITANY	AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE	TAILLE MOYENNE DES MENAGES	RAPPORT DE FEMINITE DES CHEFS DE MENAGE (en%)
ANTANANARIVO	42,4	5,1	21,1
FIANARANTSOA	42,2	5,3	23,4
TOAMASINA	41,8	4,8	23,2
MAHAJANGA	41,7	4,7	24,2
TOLIARY	42,8	4,6	26,2
ANTSIRANANA	41,5	4,2	30,7
ENSEMBLE	42,1	5,0	24,3
URBAIN	42,4	4,9	30,1
RURAL	42,0	5,0	22,7

En outre, la taille moyenne des ménages varie selon le Faritany, passant de 4,2 personnes à Antsiranana à 5,3 à Fianarantsoa. Cet aspect différenciel est aussi remarqué dans les grands centres urbains où la taille moyenne la plus élevée est observée dans la ville de Fianarantsoa (5,3) et la plus faible dans la ville d'Antsiranana (3,9).

L'âge moyen des chefs de ménage est de 42 ans. Il est sensiblement le même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (42,4 ans en milieu urbain contre 42 ans en milieu rural). Cependant, la différence est importante selon le sexe des chefs de ménage. L'âge moyen des femmes chefs de ménage est supérieur à celui des hommes chefs de ménage (47 ans contre 41 ans), ce qui renforce l'idée selon laquelle les femmes ne dirigent les ménages que suite à une rupture d'union et souvent vers un âge avancé.

En ce qui concerne l'importance des femmes à la direction du ménage, le rapport de féminité montre qu'au niveau national il y a 24 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage. Ce rapport varie selon le milieu de résidence : il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (30 pour 100 en milieu urbain contre 23 pour 100 en milieu rural); le Faritany d'Antsiranana a le rapport de féminité de chef de ménage le plus élevé par rapport aux autres Faritany : 31 femmes pour 100 hommes pour l'ensemble du Faritany, et 46 femmes pour 100 hommes dans la ville d'Antsiranana.

On constate par la suite que sur 100 personnes âgées de 10 ans et plus, 30 sont chefs de ménage. Ce taux est beaucoup plus élevé pour le sexe masculin que pour le sexe féminin (49% contre 12%). Le Faritany et la ville d'Antsiranana se distinguent des autres par l'importance de ce pourcentage : respectivement 35% et 26%.

Au niveau des caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage, on constate que 63% des chefs de ménage ont déjà fréquenté un établissement scolaire et 17% seulement ont atteint le niveau secondaire. Les chefs de ménages urbains ont en effet un avantage certain par rapport à ceux du milieu rural en ce qui concerne les infrastructures scolaires. La plupart des chefs de ménage occupent un emploi (92%). Les chefs de ménage ruraux sont surtout occupés dans l'agriculture et la pêche tandis qu'en milieu urbain, on les rencontre surtout dans l'industrie, le commerce et l'administration.

Le RGPH-1993 a également permis d'obtenir des données sur les caractéristiques de l'habitat et sur quelques éléments de confort des logements. La plupart des logements à Madagascar est construite avec des matériaux d'origine végétale (tige, écorce, feuille, bozaka...). Près de 7 logements sur 10 (72%) ont des toits en matériaux d'origine végétale et un quart ont un toit en tôle (25%). Pour 46% des cas, les murs sont en terre battue et plus du quart des logements (27%) ont les murs en matériaux d'origine végétale. Les autres matériaux (ciment, planche) ne sont utilisés que dans les grandes villes à des proportions peu importantes.

S'agissant du plancher des logements, on note que 2 ménages sur 5 (42%) vivent dans des logements dont le plancher est en terre. Même dans les grandes villes, 19% des planchers n'ont pas de revêtement. Comme pour le toit et le mur, les matériaux d'origine végétale sont principalement les plus utilisés pour la construction du plancher.

Dans l'ensemble du pays, près de 3 ménages sur 5 (59%) occupent un logement d'une seule pièce. Le nombre moyen de pièces occupées par logement est de 1,9. Les membres du ménage sont modérément entassés dans les logements. En moyenne, 3,5 personnes dorment dans une même pièce. Des différences existent selon le milieu de résidence et même entre les grandes villes. Le nombre moyen de pièces occupées est le plus faible (1,6) dans la ville de Toamasina et le plus élevé (2,2) dans la ville de Fianarantsoa. Par contre, le nombre de personnes par pièce est assez important à Fianarantsoa (3,0 personnes) et dans la ville de Toamasina (2,8 personnes).

En ce qui concerne l'accession à la propriété, plus de 4 ménages sur 5 (83%) sont propriétaires de leurs logements dans l'ensemble du pays. La situation inverse se produit au niveau des grandes villes où l'insuffisance des logements et le coût élevé de la construction font que bon nombre de ménages sont locataires. La proportion des ménages locataires est très élevée dans les villes d'Antsiranana (55%), de Mahajanga (53%) et dans la Capitale (42%).

Si le surpeuplement des logements est assez "modéré", la médiocrité de leur confort dénote les conditions de vie difficiles d'une grande partie des ménages. Ainsi, la disponibilité de l'électricité reste faible au niveau du pays (9% des ménages). La lampe à pétrole reste le principal mode d'éclairage dans 86% des ménages. La situation ne semble pas être meilleure dans les grandes

villes. Dans la Capitale, 3 ménages sur 5 (60%) utilisent l'électricité comme mode éclairage et plus du quart des ménages (26%) se servent encore de la lampe à pétrole.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, plus de 9 ménages sur 10 dans l'ensemble du pays (96%) ne disposent pas d'eau courante, tandis que 41% des ménages ruraux utilisent l'eau de source et 30% l'eau des cours d'eau. L'eau courante est presque inexistante en milieu rural (moins de 1% des ménages ruraux disposent de l'eau courante).

Dans les grandes villes, Antsiranana, Antananarivo et Mahajanga disposent de la meilleure distribution d'eau courante dont jouissent respectivement 45%, 31% et 30% des ménages. Dans ces villes cependant, la grande majorité des ménages s'approvisionnent à partir des bornes fontaines (53%).

La présence de toilettes modernes dans les logements constitue encore un fait rare. Moins de 4% des ménages ont des toilettes modernes dans l'ensemble de l'île; 3 ménages sur 10 (30%) utilisent des fosses perdues (privée ou commune). On constate que plus de 3 ménages sur 5 (66%) ne disposent d'aucune installation sanitaire d'aisance.

Les conditions d'aisance dans les grandes villes sont tout aussi alarmantes. Dans la ville de Toliary, plus de 2 ménages sur 5 (42%) ne disposent pas de toilettes; la situation est légèrement meilleure dans les villes de Mahajanga et d'Antsiranana où près de 3 ménages sur 10 ne disposent pas de toilettes. On observe cependant que dans certaines grandes villes, une proportion non négligeable de ménages ont des toilettes avec chasse d'eau (à l'intérieur ou à l'extérieur du logement), soit 23% des ménages dans la ville d'Antsiranana et 17% dans la Capitale. Les meilleures conditions observées dans ces deux villes proviennent du fait qu'elles sont les mieux approvisionnées en eau courante.

CHAPITRE PREMIER

MENAGES

INTRODUCTION

Le ménage constitue l'unité par excellence pour l'observation des faits socio-économiques. L'étude de l'évolution tant du point de vue social qu'économique du ménage en tant qu'entité sociologique fondamentale, revient à étudier l'évolution d'une nation toute entière. La condition de vie des ménages reflète le niveau de développement d'un pays. De ce fait, l'analyse du ménage et la connaissance de ses caractéristiques revêtent un caractère important pour la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement dans le contexte de décentralisation. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993 (RGPH -1993) fournit des indications précieuses sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages.

Ce chapitre se donne ainsi pour objectif de procéder à l'analyse des données sur les ménages, ce qui pourrait contribuer à l'élaboration des plans et programmes de développement. La première partie du chapitre sera consacrée à l'évaluation des données, une étape importante avant toute analyse. La deuxième et la troisième parties traiteront des caractéristiques des ménages et des chefs de ménage.

1. RESUME METHODOLOGIQUE

1.1 DEFINITION DU CONCEPT MENAGE

Le RGPH-1993 a distingué 2 types de ménage : le ménage ordinaire et les ensembles particuliers. Dans ce chapitre, l'analyse portera uniquement sur le premier type de ménage. Ainsi, le terme ménage sans aucune précision, mentionné tout au long du rapport désignera le ménage ordinaire.

1.1.1 Ménage ordinaire

Le "ménage ordinaire" est "l'unité d'observation" au recensement de 1993. Il désigne "*l'ensemble de personnes habitant un même logement, unies par des liens familiaux ou non et partageant les repas principaux, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne : le chef de ménage*"⁽¹⁾.

¹ Manuel de l'agent recenseur-RHPH 1993

Ont été considérés comme " ménages ordinaires " : les époux vivant seuls ou avec leurs enfants non mariés ou mariés, l'un des deux époux vivant seul ou avec ses enfants non mariés ou mariés, des frères ou soeurs vivant ensemble, une personne vivant seule et assurant sa propre subsistance, etc...

1.1.2 Ensemble particulier et Sans abri

Les ensembles particuliers sont des établissements de différents types généralement sous la responsabilité d'une personne : le chef d'établissement par exemple, ou de toute autre personne. La population des ensembles particuliers désigne toutes les personnes qui sont :

- de passage dans des établissements destinés à recevoir des hôtes ;
- obligés de vivre ensemble sans qu'il y ait lien de parenté ni entre elles ni avec le chef d'établissement et pour plusieurs motifs tels que santé, étude, service.

Les établissements concernés peuvent être : des hôpitaux, des internats, des hôtels, des prisons, des gîtes d'étapes ou centres d'accueil, des casernes, etc...

La population de ces ensembles a été enregistrée dans un questionnaire portant sur quelques variables : nom et prénoms, date de naissance, lieu de résidence actuelle et motif du passage dans ces établissements.

Une autre sous-population désignée "Sans Abri" a été aussi visitée la nuit du recensement. Les "Sans Abri" comprennent toute la population sans domicile et utilisant des moyens de fortune pour se loger. Cette catégorie n'est pas traitée dans ce document.

1.1.3 Problèmes rencontrés

Pour une étude de l'évolution des effectifs des ménages et de la population correspondante, il faut qu'il y ait une harmonisation au niveau des concepts utilisés au cours des deux recensements (RGPH-1975 et RGPH-1993). Une divergence au niveau des concepts pourrait conduire d'une part, à des résultats différents, parfois même contradictoires et, d'autre part à une mauvaise analyse et à une interprétation hasardeuse des données obtenues.

Les concepts utilisés au cours des deux recensements présentent quelques différences. Au recensement de 1975, le ménage a été défini comme étant un ensemble de personnes vivant dans un même logement, avec l'existence d'un lien de parenté, d'une consanguinité. Ce concept fait du ménage une véritable famille dans le sens propre du terme, considérée comme une unité économique de production et de consommation. En 1993 par contre, les personnes pouvaient être

apparentées ou non. Le ménage était donc pris uniquement comme variable de contrôle de l'exhaustivité de l'enregistrement des individus.

Le concept "milieu de résidence" diffère également au cours des deux recensements. Le recensement de 1975 a défini le milieu urbain comme étant l'ensemble des chefs lieux de Faritany et la ville d'Antsirabe, dénommés "Grands Centres Urbains", et des centres urbains secondaires (CUS). Au recensement de 1993, le milieu urbain comprenait tous "*les chefs lieux des Fivondronampokontany à l'exception d'Antananarivo-Avaradrano, Antananarivo-Atsimondrano et tous les Fivondronampokontany II*".

Ces différences ont posé des problèmes d'une part au niveau de la comparaison des données, et d'autre part, au niveau de l'étude de l'évolution des phénomènes. Toute comparaison n'est possible qu'au niveau des grands centres urbains.

1.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

L'évaluation de la qualité des données est une étape très importante avant toute analyse de données proprement dite. Comme dans toute opération de collecte, les données du RGPH-93 pourraient être sujettes à des erreurs : erreurs de collecte et erreurs d'observation. L'utilisation des différentes méthodes d'évaluation ont permis de tirer des conclusions sur la fiabilité des données. Deux types d'évaluation ont été utilisés : l'évaluation interne et l'évaluation externe.

1.2.1 Evaluation interne

a. Niveau National

La taille, l'effectif des ménages et la population correspondante sont utilisés pour évaluer la qualité des données sur les ménages. La comparaison entre la population attendue des ménages et celle observée rend compte de l'existence ou non d' incohérences au niveau de la distribution de la population des ménages. Par ailleurs, le nombre de chefs de ménage devrait être égal à l'effectif des ménages. Le Tableau 1.1 présente les résultats de cette évaluation.

Les indices de la colonne (4), nombre de chefs de ménage sur effectifs des ménages, montre que dans l'ensemble, les résultats sont de bonne qualité (indice égal à l'unité). Cependant, on observe de légères variations de ces indices selon la taille du ménage, mais ces variations sont négligeables et l'on peut conclure que les différences entre le nombre de chefs de ménage et effectifs des ménages ne sont pas significatives et ne peuvent être attribuées qu'à des erreurs de saisie et d'exploitation des informations.

TABLEAU 1.1 : EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES: NIVEAU NATIONAL

TAILLE DU MENAGE (1)	CHEFS DE MENAGE (2)	EFFECTIF DES MENAGES (3)	RAPPORT (2)/(3) (4)	POPULATION ATTENDUE (1)x(2) (5)	POPULATION OBSERVEE (6)	RAPPORT (5)/(6) (7)
///	2.502.859	2.502.857	1,000000	12.379.458	12.238.914	1,011483
1	187.988	187.956	1,000170	187.988	187.988	1,000000
2	311.173	311.174	0,999996	622.346	618.981	1,005436
3	378.661	378.648	1,000034	1.135.983	1.128.162	1,006932
4	373.570	373.579	0,999975	1.494.280	1.482.001	1,008285
5	329.072	329.091	0,999942	1.645.360	1.629.438	1,009771
6	272.251	272.265	0,999948	1.633.506	1.616.309	1,010639
7	211.881	211.893	0,999943	1.483.167	1.466.295	1,011506
8	157.881	157.892	0,999930	1.263.048	1.247.025	1,012848
9	109.736	109.738	0,999981	987.624	973.890	1,014102
10	86.015	86.021	0,999925	860.150	846.241	1,016436
11-12	53.225	53.213	1,000244	612.088	595.350	1,028113
13-14	19.431	19.416	1,000772	262.319	252.236	1,039972
15 ou +	11.975	11.971	1,000334	191.600	194.999	0,982569

Les indices de la colonne (7), population attendue sur population observée, sont très proches de l'unité, ce qui confirme la conclusion énoncée au paragraphe précédent. La différence entre la population attendue et la population observée n'est pas loin de 1% dans l'ensemble, ce qui paraît négligeable.

b. Urbain-rural

L'évaluation des données selon le milieu de résidence a donné les mêmes résultats que pour le niveau national. Les indices obtenus (chefs de ménage sur effectifs des ménages, population attendue sur population observée) sont sensiblement égaux à l'unité. La différence entre population attendue et population observée est de 1,64% en milieu urbain et 1,05% en milieu rural, ce qui laisse penser que les données sont de meilleure qualité en milieu rural.

TABLEAU 1.2 : EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES, MILIEU URBAIN

TAILLE DU MENAGE	CHEFS DE MENAGE	EFFECTIF DES MENAGES	RAPPORT (2)/(3)	POPULATION ATTENDUE (1)x(2)	POPULATION OBSERVEE	RAPPORT (5)/(6)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	579.004	579.002	1,000000	2.845.870	2.800.229	1,0116299
1	49.151	49.145	1,000122	49.151	49.151	1,000000
2	70.451	70.454	0,999957	140.902	139.724	1,008430
3	84.687	84.684	1,000035	254.061	251.415	1,010524
4	86.514	86.515	0,999988	346.056	341.936	1,012049
5	77.656	77.657	0,999987	388.280	382.904	1,014040
6	63.842	63.846	0,999937	383.052	377.434	1,014884
7	48.552	48.550	1,000041	339.864	334.281	1,016702
8	34.638	34.639	0,999971	277.104	271.968	1,018885
9	23.939	23.941	0,999916	215.451	210.998	1,021104
10	18.620	18.623	0,999838	186.200	181.893	1,023676
11-12	12.756	12.754	1,000156	146.694	141.727	1,035046
13-14	4.845	4.840	1,001033	65.408	62.433	1,047643
15 ou +	3.353	3.354	0,999701	53.648	54.365	0.986811

TABLEAU 1.3 : EVALUATION DES DONNEES SUR LES MENAGES, MILIEU RURAL

TAILLE MENAGE	CHEFS DE MENAGE	EFFECTIF DES MENAGES	RAPPORT (2)/(3)	POPULATION ATTENDUE (1)x(2)	POPULATION OBSERVEE	RAPPORT (5)/(6)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	1.923.855	1.923.854	1,000000	9.537.882	9.438.684	1,0105097
1	138.838	138.811	1,000194	138.838	138.838	1,000000
2	240.723	240.720	1,000012	481.446	479.256	1,004569
3	293.974	293.964	1,000034	881.922	876.748	1,005901
4	287.057	287.064	0,999975	1.148.228	1.140.063	1,007161
5	251.416	251.434	0,999928	1.257.080	1.246.533	1,008461
6	208.408	208.418	0,999952	1.250.448	1.238.875	1,009341
7	163.329	163.343	0,999914	1.143.303	1.132.014	1,009972
8	123.243	123.253	0,999918	985.944	975.058	1,011164
9	85.796	85.797	0,999988	772.164	762.892	1,012153
10	67.393	67.398	0,999925	673.930	664.349	1,014421
11-12	40.470	40.459	1,000271	465.405	453.623	1,025973
13-14	14.586	14.576	1,000686	196.911	189.802	1,037454
15 ou +	8.622	8.617	1,000580	137.952	140.633	0.980936

1.2.2 Evaluation externe

L'évaluation externe consiste en la comparaison des données du RGPH de 1993 avec d'autres sources de données. Pour ce faire, on a retenu comme outil, l'enquête permanente auprès des ménages (EPM) de 1993. L'évaluation sera limitée au niveau national et des Faritany; la différence dans la définition des concepts dans l'EPM et le RGPH-93 ne permet pas l'évaluation au niveau du milieu de résidence.

a. Niveau National et Faritany

Le Tableau 1.4 présente le nombre de ménages au RGPH de 1993 et à l'EPM de 1993 par Faritany ainsi que la population correspondante. D'après ce tableau, il n'y a pas beaucoup de différence au niveau des résultats obtenus. Si l'on considère la répartition par Faritany, on note quelques variations au niveau du nombre des ménages et de la population correspondante. Les rapports des effectifs des ménages et de la population fournis par les deux sources sont sensiblement égaux à l'unité. Bien que la période de référence des deux sources ne coïncide pas exactement², les données obtenues sont très voisines et l'on peut dire que les données du RGPH-93 sur les ménages sont d'assez bonne qualité.

TABLEAU 1.4 : MENAGES ET POPULATION CORRESPONDANTE AU RGPH DE 1993 ET A L'EPM DE 1993 PAR FARITANY

FARITANY	RGPH 1993				EPM 1993			
	Ménage	%	Population	%	Ménage	%	Population	%
TOTAL	2.502.859	100	12.238.914	100	2.501.861	100	12.332.934	100
ANTANANARIVO	705.177	28,2	3.601.127	29,4	715.884	28,6	3.714.389	30,1
FIANARANTSOA	478.634	19,1	2.550.190	20,8	473.780	18,9	2.393.317	19,4
TOAMASINA	415.218	16,6	1.995.461	16,3	402.556	16,1	2.008.755	16,3
MAHAJANGA	289.108	11,6	1.364.793	11,2	331.772	13,3	1.578.818	12,8
TOLIARY	388.646	15,5	1.772.611	14,5	350.029	14,0	1.662.789	13,5
ANTSIRANANA	226.076	9,0	954.732	7,8	227.840	9,1	974.866	7,9

En conclusion, l'évaluation interne et externe a montré l'existence de quelques incohérences au niveau des données, incohérences surtout imputables au traitement informatique. Les écarts observés par rapport aux résultats de l'EPM peuvent être attribués aux erreurs d'identification des ménages au cours de cette enquête, compte tenu de la longue période de référence de l'EPM. Cependant les différents indices obtenus montrent que les données obtenues sur les ménages ne sont pas affectées dans l'ensemble et sont de bonne qualité.

² Le RGPH a été effectué en Août 1993 et l'EPM a débuté en Juillet 1993 pour se terminer en Juillet 1994

2. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

2.1 TAILLE DES MENAGES

2.1.1 Niveau National

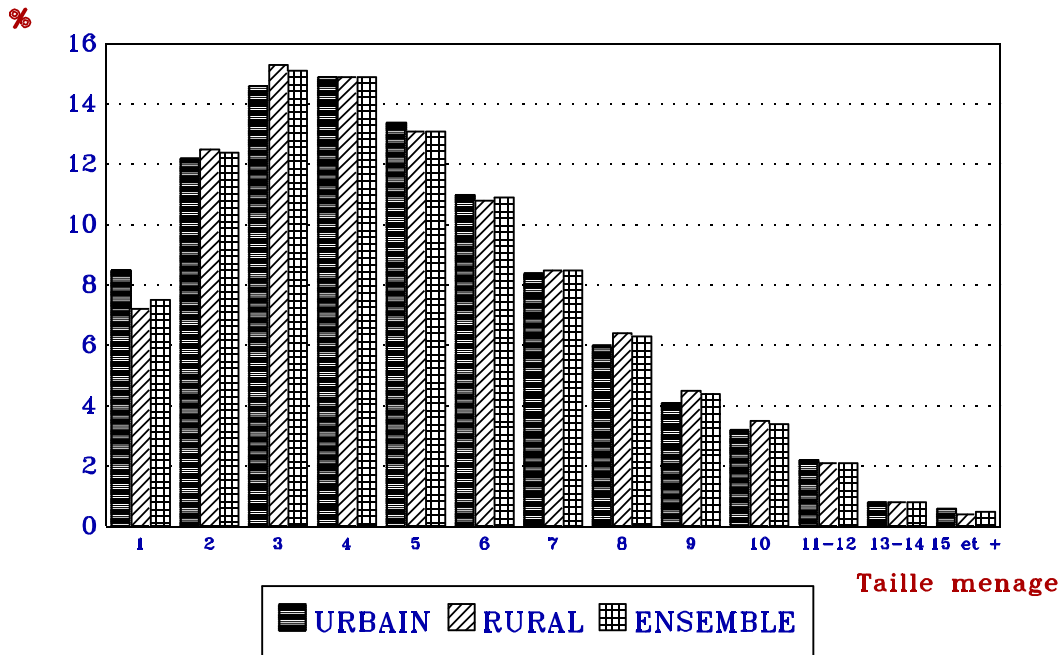
Pour l'ensemble du pays, la taille moyenne des ménages est de 4,9 personnes. Cet indicateur n'a pas beaucoup évolué depuis le premier recensement de 1975 où il était estimé à 4,5 personnes: l'écart n'est que de 0,4 personnes. Il s'agit toutefois d'une augmentation de la taille moyenne du ménage. Le Tableau 1.5 présente la répartition des ménages et de la population correspondante par taille des ménages selon le milieu de résidence.

TABLEAU 1.5 : REPARTITION DES MENAGES ET DES POPULATIONS CORRESPONDANTES PAR TAILLE DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (en %)

TAILLE DES MENAGES	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	MENAGE	POPULATION	MENAGE	POPULATION	MENAGE	POPULATION
TOTAL	2.502.859	12.238.914	579.004	2.800.229	1.923.855	9.438.684
1	7,5	1.5	8.5	1.8	7.2	1.5
2	12,4	5.1	12.2	5.0	12.5	5.1
3	15,1	9.2	14.6	9.0	15.3	9.3
4	14,9	12.1	14.9	12.2	14.9	12.1
5	13,1	13.3	13.4	13.7	13.1	13.2
6	10,9	13.2	11.0	13.5	10.8	13.1
7	8,5	12.0	8.4	11.9	8.5	12.0
8	6,3	10.2	6.0	9.7	6.4	10.3
9	4,4	8.0	4.1	7.5	4.5	8.1
10	3,4	6.9	3.2	6.5	3.5	7.0
11-12	2,1	4.9	2.2	5.1	2.1	4.8
13-14	0,8	2.1	0.8	2.2	0.8	2.0
15 et plus	0,5	1.6	0.6	1.9	0.4	1.5
TAILLE MOYENNE	4,89	-	4,84	-	4,91	-

La moitié des ménages ruraux (50,1%) compte au moins 5 personnes, tandis qu'en milieu urbain moins de 50% des ménages sont composés de 5 personnes et plus (49,7%). Le milieu rural a donc plus de ménages de taille élevée par rapport en milieu urbain. Cependant la taille moyenne du ménage n'est que légèrement plus élevée en milieu rural (4,9) qu'en milieu urbain (4,8). Le graphique 1.1 montre par la suite que les ménages d'une seule personne sont un peu plus prépondérants en milieu urbain (9%) qu'en milieu rural (7%). La structure matrimoniale des chefs de ménage expliquerait cette situation : les chefs de ménages célibataires et veufs sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural.

GRAPHIQUE 1.1
REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE DES MENAGES
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH 1993

On observe également que quel que soit le milieu de résidence, la taille moyenne des ménages a subi une légère hausse au cours de la période 1975-1993.

2.1.2 Niveau Faritany

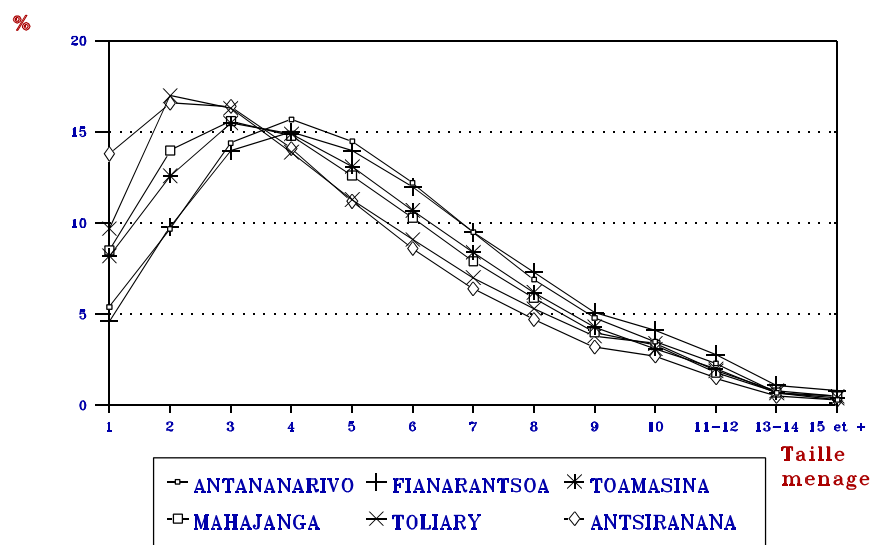
Le Tableau 1.6 présente la répartition des ménages par taille selon les Faritany. La taille des ménages est la plus élevée dans le Faritany de Fianarantsoa (5,3) et la plus faible dans le Faritany d'Antsiranana (4,2). Un examen de la répartition des ménages selon la taille permet de constater que Fianarantsoa a la plus grande proportion des ménages de grande taille (6 personnes et plus) et le Faritany d'Antsiranana la proportion la plus faible (28%). Les ménages d'une à deux personnes sont prépondérants à Antsiranana (30%). Il en résulte que la taille moyenne des ménages est la plus élevée à Fianarantsoa et la plus faible à Antsiranana.

Le graphique 1.2 indique que la courbe des ménages suivant la taille présente la même allure dans tous les Faritany : un début assez timide et une décroissance au fur et à mesure de l'importance de la taille. Les différences entre les Faritany sont déterminées par la proportion des ménages d'une à deux personnes et des ménages de grande taille.

TABLEAU 1.6 : REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE FARITANY (%)

TAILLE DES MENAGES	FARITANY					
	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
	705.177	478.634	415.218	289.108	388.645	226.076
1	5.4	4.6	8.2	8.5	9.7	13.8
2	9.7	9.8	12.6	14.0	17.0	16.6
3	14.4	14.0	15.5	15.6	16.3	16.4
4	15.7	15.0	14.9	14.8	13.9	14.1
5	14.5	14.0	13.1	12.6	11.3	11.2
6	12.2	12.0	10.7	10.3	9.1	8.6
7	9.5	9.5	8.4	7.9	7.0	6.4
8	6.9	7.3	6.2	5.9	5.3	4.7
9	4.8	5.1	4.3	4.0	3.8	3.2
10	3.5	4.1	3.1	3.3	3.4	2.7
11-12	2.3	2.8	2.0	1.8	1.9	1.5
13-14	0.7	1.1	0.7	0.7	0.8	0.5
15 et +	0.3	0.8	0.4	0.5	0.7	0.3
MOYENNE - 19933	5,1	5,3	4,8	4,7	4,6	4,2
MOYENNE - 1975	5,2	4,9	4,4	4,0	3,9	3,9

GRAPHIQUE 1.2
REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE DES MENAGES
FARITANY



RGPH 1993

Une comparaison avec les résultats du recensement de 1975 permet de constater que la taille moyenne des ménages a connu un léger accroissement dans certains Faritany. L'écart est assez important dans les Faritany de Mahajanga et de Toliary respectivement de 0,7 personne.

Cette situation se traduit par une tendance à la baisse de l'effectif des ménages et à une évolution de la population correspondante dans ces deux Faritany (cf. Tableau 1.21 sur l'évolution de l'effectif et de la population des ménages). Le Faritany d'Antananarivo a connu par contre une baisse sensible de la taille moyenne du ménage.

2.1.3 Grands Centres Urbains

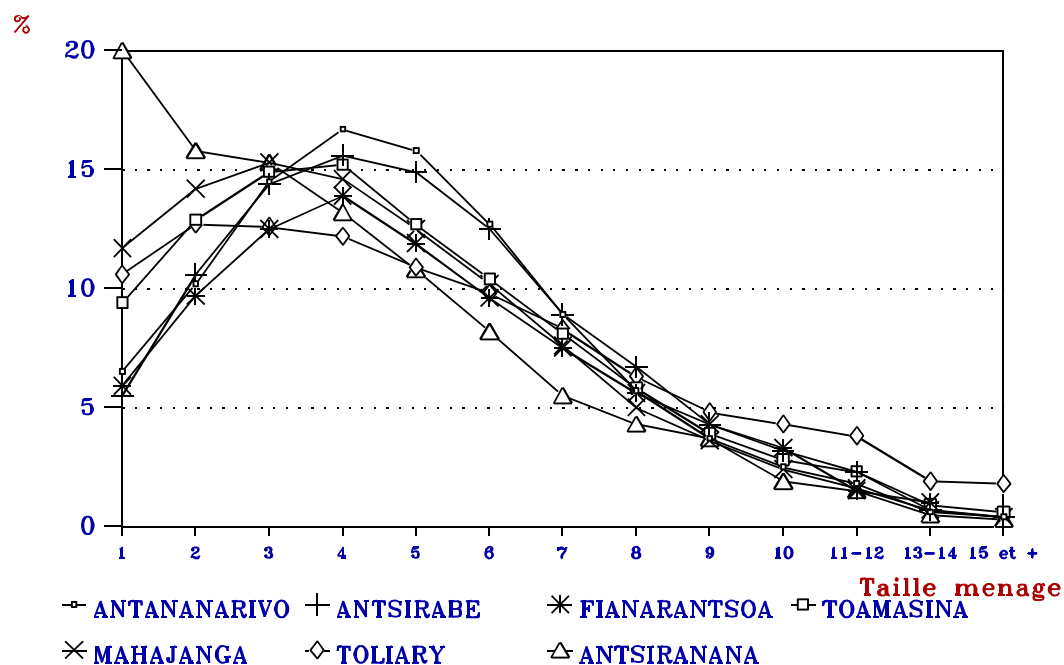
Le Tableau 1.7 montre que la taille du ménage varie selon les grands centres urbains. Les différences entre les tailles du ménage au niveau des grandes villes sont déterminées par l'importance des ménages de taille élevée dans ces villes. En effet, ce tableau montre que 58% des ménages de la ville de Fianarantsoa comportent au moins 5 personnes. La proportion n'est que de 36% dans la ville d'Antsiranana. Ce serait une des raisons pour laquelle la taille du ménage est la plus faible dans la ville d'Antsiranana (3,9), et la plus élevée à Fianarantsoa (5,3). L'écart au niveau de la taille moyenne du ménage pourrait être également dû à la structure de l'état matrimonial dans ces deux villes (48% de célibataires à Antsiranana contre 20% dans la ville de Fianarantsoa). Cette situation est surtout due à l'importance des ménages d'une seule personne dans la ville d'Antsiranana (20%) tandis que ce type de ménage ne représente que 6% des ménages à Fianarantsoa.

La comparaison de la taille moyenne du ménage en 1993 avec celle obtenue au recensement de 1975 fait apparaître deux tendances : une tendance à la baisse de la taille moyenne des ménages dans les villes des Hautes Terres (Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa) d'une part, et une tendance à la hausse dans les villes côtières d'autre part. La réduction de la taille du ménage peut résulter du ralentissement de la dynamique migratoire, mais aussi du changement de comportement en matière de fécondité. Les actions menées en faveur de la planification familiale depuis un certain temps pourrait être une des explications. Des facteurs d'ordre économique, social et culturel ont pu également contribuer à ces tendances.

TABLEAU 1.7 : REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE GRAND CENTRE URBAIN (en %)

TAILLE DES MENAGES	GRAND CENTRE URBAIN						
	ANTANANARIVO	ANTSI-RABE	FIANARAN-TSOA	TOAMA-SINA	MAHA-JANGA	TOLI-ARY	ANTSIRA-NANA
	145.591	25.146	20.439	29.014	24.222	15.571	15.055
1	6,5	5,5	5,9	9,4	11,7	10,6	20,0
2	10,2	10,6	9,7	12,9	14,2	12,7	15,8
3	14,5	14,4	12,5	14,9	15,3	12,6	15,3
4	16,7	15,6	13,9	15,2	14,6	12,2	13,2
5	15,8	14,9	13,4	12,7	12,5	10,9	10,8
6	12,7	12,5	11,9	10,4	10,2	9,8	8,2
7	8,9	8,9	9,6	8,1	7,6	8,3	5,5
8	5,7	6,7	7,5	5,8	5,0	6,3	4,3
9	3,7	4,3	5,6	3,9	3,6	4,8	3,7
10	2,5	3,2	4,3	2,8	2,4	4,3	1,9
11-12	1,8	2,3	3,3	2,3	1,6	3,8	1,5
13-14	0,6	0,7	1,5	0,9	0,7	1,9	0,5
15 et +	0,4	0,4	1,0	0,6	0,4	1,8	0,3
MOYENNE - 1993	4,9	5,0	5,3	4,8	4,4	5,2	3,9
MOYENNE - 1975	5,3	5,3	5,5	4,2	3,8	4,7	3,7

GRAPHIQUE 1.3
REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE DES MENAGES
GRAND CENTRE URBAIN



Le niveau élevé de la taille du ménage observé quel que soit le niveau géographique dépend de la répartition des ménages selon la taille. Plus le nombre de ménages de taille élevée est important, plus la taille moyenne du ménage est élevée. L'état matrimonial du chef de ménage est aussi un élément déterminant de la taille du ménage.

2.3 TAILLE DU MENAGE ET CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

La taille du ménage sera étudiée dans cette section selon les caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef de ménage, ce qui pourrait apporter des informations supplémentaires sur la variation de la taille moyenne du ménage.

2.3.1 Taille du ménage et caractéristiques démographiques du chef de ménage

La taille du ménage sera étudiée selon trois variables considérées comme les principales caractéristiques démographiques du chef de ménage : l'âge, le sexe et l'état matrimonial. L'analyse portera sur le niveau national, les Faritany et les grands centres urbains.

a. Niveau National

i) Age

Le Tableau 1.8 présente l'âge moyen du chef de ménage selon la taille du ménage. On remarque une tendance à la hausse de l'âge moyen du chef de ménage quel que soit le sexe. Plus les chefs de ménage sont âgés, plus ils dirigent des ménages de grande taille. L'âge moyen du chef de ménage selon la taille du ménage est plus élevé chez la femme que chez l'homme quel que soit le milieu de résidence (Graphique 1.4). D'où l'importance de la variable âge dans l'étude des chefs de ménage de sexe féminin.

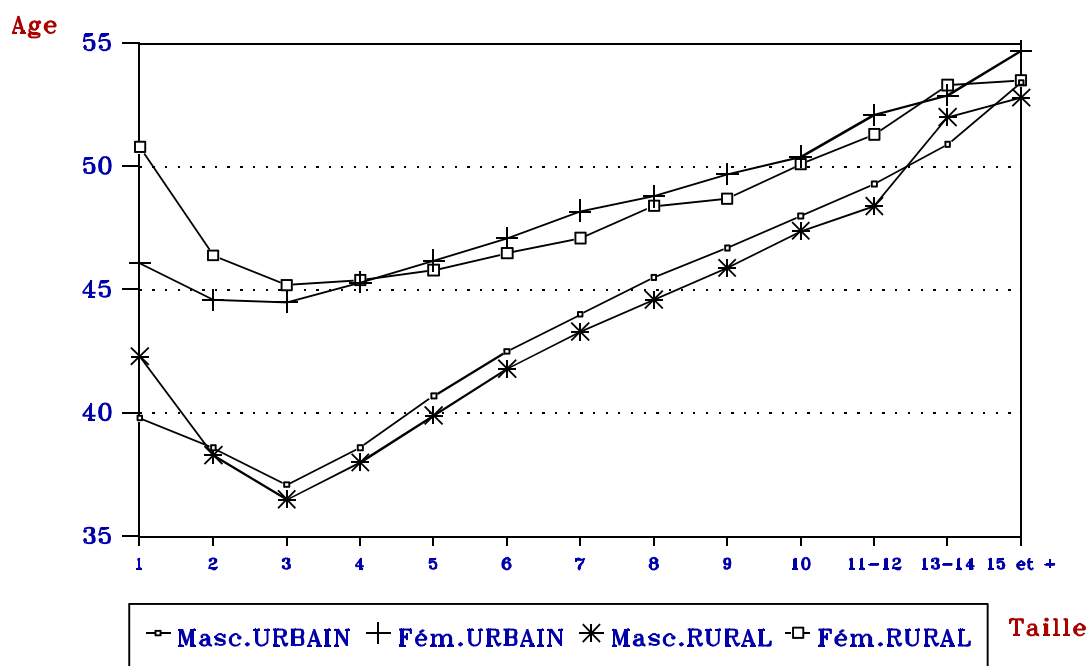
Le Tableau 1.8 permet ensuite d'observer que dans les ménages d'une seule personne, les femmes sont plus âgées (49,5 ans) que les hommes (41,6 ans). Par ailleurs, dans les ménages d'une seule personne, la structure par âge plus vieille des veuves en milieu rural fait apparaître que leur âge moyen est supérieur à celui des femmes du milieu urbain (50,8 ans contre 46,1 ans).

La taille du ménage varie en fonction de l'âge du chef de ménage: plus le chef de ménage est âgé, plus le ménage est grand (Tableau 1.9). En effet, le nombre d'enfants résidant auprès du chef de ménage augmente avec l'âge du chef de ménage quel que soit son sexe. Ceci semble se vérifier jusqu'aux groupes d'âges 40-44 ans et 45-49 ans où la taille du ménage atteint le maximum (6 personnes). Au delà de ces groupes d'âges, on observe une baisse de la taille du ménage, conséquence probable du départ des enfants en âge de se marier ou disposant d'une certaine autonomie (Graphique 1.5). On note aussi que la taille moyenne du ménage est plus élevée lorsque le chef de ménage est de sexe masculin et ce, quel que soit le groupe d'âges.

TABLEAU 1.8 : AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

TAILLE DU MENAGE	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
ENSEMBLE	41,4	46,1	40,9	47,1	41,0	46,8
1	39,8	46,1	42,3	50,8	41,6	49,5
2	38,6	44,6	38,3	46,4	38,4	46,0
3	37,1	44,5	36,5	45,2	36,6	45,0
4	38,6	45,3	38,0	45,4	38,1	45,3
5	40,7	46,2	39,9	45,8	40,0	45,9
6	42,5	47,1	41,8	46,5	41,9	46,7
7	44,0	48,2	43,3	47,1	43,5	47,4
8	45,5	48,8	44,6	48,4	44,8	48,5
9	46,7	49,7	45,9	48,7	46,1	49,0
10	48,0	50,4	47,4	50,1	47,5	50,2
11-12	49,3	52,1	48,4	51,3	48,6	51,6
13-14	50,9	52,9	50,2	53,3	50,4	53,2
15 et +	53,4	54,7	52,8	53,5	52,9	54,1

GRAPHIQUE 1.4
AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DES MENAGES
MILIEU DE RESIDENCE

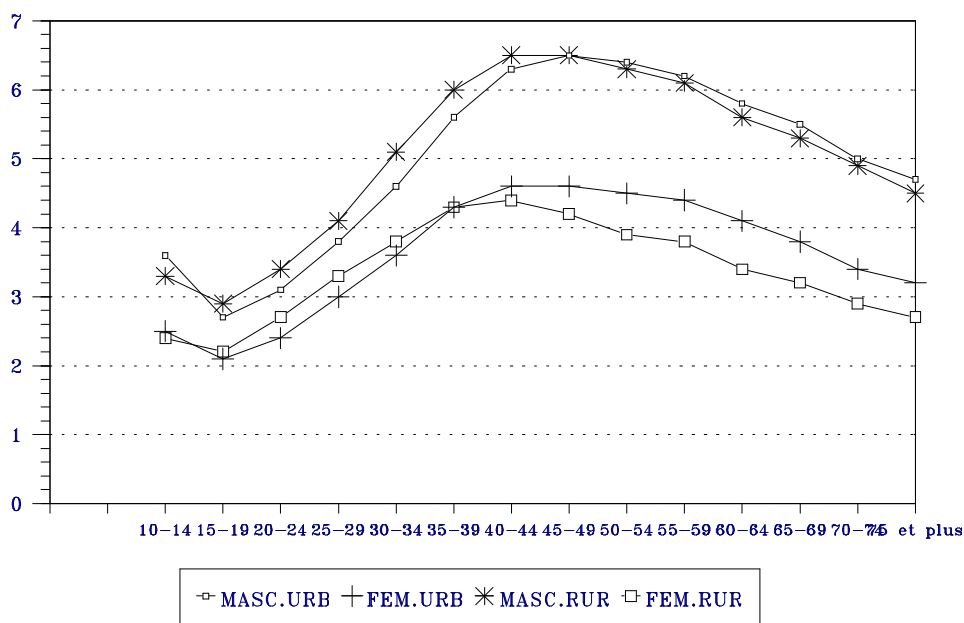


RGPH 1993

TABLEAU 1.9 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

GROUPE D'AGES	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
ENSEMBLE	5,2	3,91	5,3	3,6	5,3	3,7
10-14	3,6	2,5	3,3	2,4	3,4	2,4
15-19	2,7	2,1	2,9	2,2	2,9	2,2
20-24	3,1	2,4	3,4	2,7	3,3	2,6
25-29	3,8	3,0	4,1	3,3	4,1	3,2
30-34	4,6	3,6	5,1	3,8	5,0	3,7
35-39	5,6	4,3	6,0	4,3	5,9	4,3
40-44	6,3	4,6	6,5	4,4	6,5	4,4
45-49	6,5	4,6	6,5	4,2	6,5	4,3
50-54	6,4	4,5	6,3	3,9	6,3	4,1
55-59	6,2	4,4	6,1	3,8	6,1	3,9
60-64	5,8	4,1	5,6	3,4	5,7	3,6
65-69	5,5	3,8	5,3	3,2	5,3	3,3
70-74	5,0	3,4	4,9	2,9	4,9	3,0
75 et plus	4,7	3,2	4,5	2,7	4,5	2,8

GRAPHIQUE 1.5
TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR GROUPE D'AGES
ET PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE- MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

ii) Sexe

La répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage permet d'avoir une idée sur la taille moyenne des ménages selon que le chef de ménage est un homme ou une femme.

Dans l'ensemble du pays, la taille moyenne est de 5,3 dans un ménage dont le chef est un homme tandis qu'elle est de 3,7 lorsque le chef de ménage est une femme, soit un écart de 1,6 personnes. Une différence qui paraît évidente compte tenu de l'importance des hommes à la direction des ménages à Madagascar.

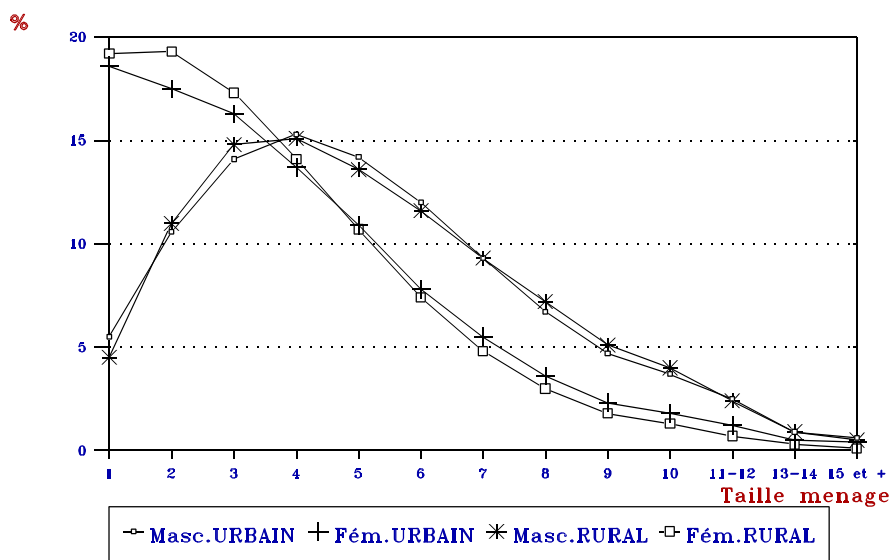
L'examen du Tableau 1.10 montre par la suite que la proportion des femmes chefs de ménage qui vivent dans des ménages d'une à deux personnes est deux fois plus élevée que celle des hommes chefs de ménage. Cette différence s'explique par l'affluence des femmes vivant seules ou non, ayant connu des ruptures d'union. On constate que leur proportion est plus élevée en milieu rural (39%) qu'en milieu urbain (36%). On note également que les femmes chefs de ménage en milieu urbain ont une taille de ménage sensiblement plus élevée (3,9 personnes) que celles résidant en milieu rural (3,6).

TABLEAU 1.10 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (en %)

TAILLE DU MENAGE	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
TOTAL MENAGE	445.201	133.804	1.567.887	355.968	2.013.097	489.771
1	5.5	18.6	4.5	19.2	4,7	19,1
2	10.6	17.5	11.0	19.3	10,9	18,8
3	14.1	16.3	14.8	17.3	14,7	17,0
4	15.3	13.7	15.1	14.1	15,1	14,0
5	14.2	10.9	13.6	10.7	13,7	10,7
6	12.0	7.8	11.6	7.4	11,7	7,6
7	9.3	5.5	9.3	4.8	9,3	5,0
8	6.7	3.6	7.2	3.0	7,1	3,1
9	4.7	2.3	5.1	1.8	5,0	1,9
10	3.7	1.8	4.0	1.3	3,9	1,4
11-12	2.5	1.2	2.4	0.7	2,4	0,8
13-14	0.9	0.5	0.9	0.3	0,9	0,3
15 et +	0.6	0.4	0.5	0.1	0,5	0,2
TAILLE MOYENNE	5,2	3,9	5,3	3,6	5,3	3,7

Le graphique 1.6 montre que la proportion des femmes chefs de ménage est linéairement décroissante par rapport à la taille du ménage tandis que chez les hommes chefs de ménage la courbe correspondante a la forme d'une cloche atteignant un maximum à 4-5 personnes pour décroître lentement dans les tailles élevées.

GRAPHIQUE 1.6
REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE
SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE



RGPH 1993

iii) Etat matrimonial

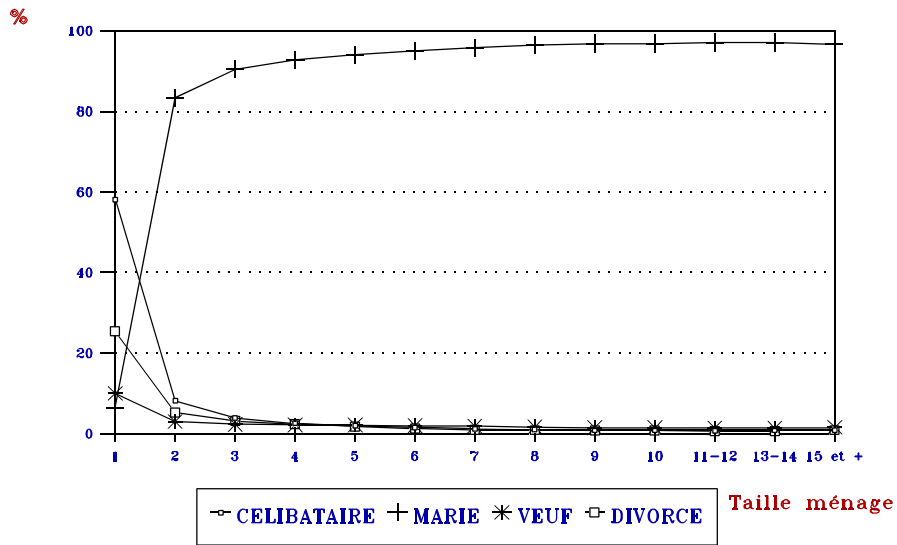
Le Tableau 1.11 présente la répartition des ménages par taille selon le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage. On constate que d'une manière générale, les ménages dont le chef est marié ont une taille plus élevée. Cependant, la taille moyenne des ménages est plus élevée (5,5) chez le chef de ménage marié masculin que celle des ménages dont le chef est une femme mariée (4,5).

Il est à noter que les femmes chefs de ménage veuves et divorcées ont une taille de ménage plus élevée que les hommes chefs de ménage veufs ou divorcés. Manifestement, la garde des enfants est laissée aux soins des femmes après rupture d'union. En effet, le Graphique 1.8 montre que la proportion des veuves tend à augmenter suivant l'ampleur de la taille du ménage. Inversement, chez les hommes (célibataires, veufs ou divorcés), les courbes représentant cette proportion tendent à baisser rapidement dans les tailles élevées (Graphique 1.7)

TABLEAU 1.11 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %)

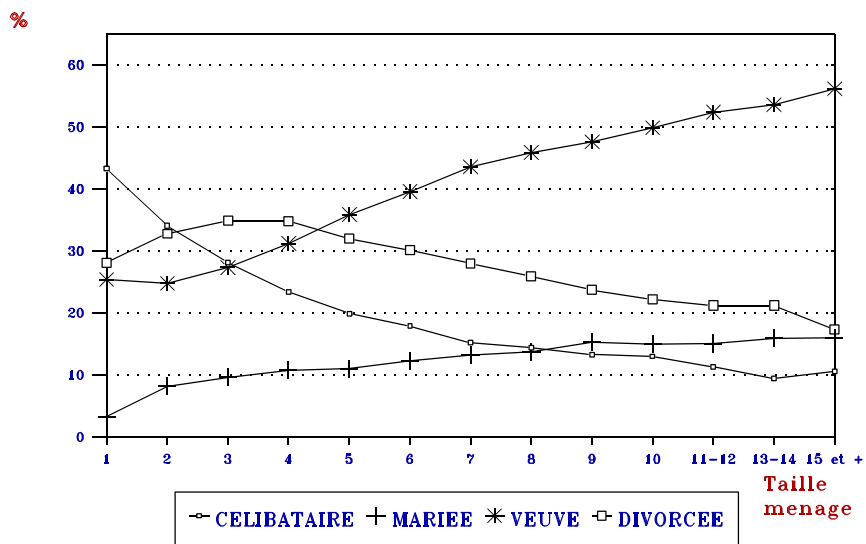
TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	58,2	6,4	10,0	25,4	94748
2	8,2	83,5	3,0	5,3	218949
3	3,9	90,5	2,3	3,2	295212
4	2,6	92,8	2,2	2,4	304857
5	2,0	94,1	2,2	1,8	276472
6	1,6	95,1	2,0	1,3	235259
7	1,2	95,9	1,9	1,0	187589
8	1,0	96,5	1,7	0,9	142504
9	0,8	96,9	1,5	0,8	100268
10	0,8	96,9	1,5	0,8	79156
11-12	0,7	97,2	1,4	0,6	49283
13-14	0,8	97,2	1,4	0,7	17886
15 et +	0,9	96,6	1,6	0,9	10906
TAILLE	2,7	5,5	4,3	3,4	5,3
SEXE FEMININ					
1	43,3	3,3	25,4	28,1	93242
2	34,1	8,2	24,8	32,8	92225
3	28,1	9,6	27,3	34,9	83449
4	23,4	10,7	31,2	34,8	68713
5	19,9	11,0	35,9	32,0	52600
6	17,9	12,3	39,6	30,1	36991
7	15,2	13,2	43,6	28,0	24292
8	14,4	13,7	45,9	25,9	15377
9	13,3	15,3	47,6	23,7	9467
10	13,0	15,0	49,9	22,2	6857
11-12	11,3	15,1	52,4	21,2	3943
13-14	9,4	15,9	53,6	21,2	1545
15 et +	10,6	16,0	56,2	17,3	1070
TAILLE	2,9	4,5	4,3	3,6	3,7

GRAPHIQUE 1.7
REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL-SEXE MASCULIN



RGPH 1993

GRAPHIQUE 1.8
REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE DU MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL-SEXE FEMININ



RGPH 1993

b. Niveau Faritany

i) Age du chef de ménage

L'âge moyen des chefs de ménage au niveau des Faritany présente les mêmes caractéristiques que pour l'ensemble du pays. Les différences entre Faritany se situent au niveau de l'âge moyen des femmes chef de ménage vivant seules. Il est le plus élevé dans le Faritany d'Antananarivo (55,8 ans) et, le plus bas dans celui d'Antsiranana (43,9 ans). La structure matrimoniale dans les Faritany révèle en effet l'importance des chefs de ménage veuves dans le Faritany d'Antananarivo (51%) alors que cette proportion n'est que de 9% dans celui d'Antsiranana (Voir Tableau A.1.1 en Annexe). Pour la plupart, ces femmes vivent seules après le départ des enfants en âge de se marier.

ii) Sexe du chef de ménage

Une analyse de la taille de ménage selon le sexe du chef de ménage présente des différences au niveau des Faritany. On observe que la taille du ménage est plus élevée dans le Faritany de Fianarantsoa et ce, quel que soit le sexe du chef de ménage : 5,7 pour le sexe masculin et 4,2 pour le sexe féminin. A Antsiranana par contre, cette taille est respectivement de 4,7 et 3,2 (Voir Tableau A.1.2 en Annexe). Une telle situation pourrait s'expliquer par des différences de comportement en matière de fécondité. A Fianarantsoa par exemple, l'indice synthétique de fécondité (ISF) s'élève à 6,6 enfants par femme alors qu'à Antsiranana il n'est que de 5,4⁽³⁾.

iii) Etat matrimonial

La répartition des ménages par taille selon l'état matrimonial, le sexe du chef de ménage et les Faritany est présentée en annexe (Tableaux A.1.3 à A.1.8 en Annexe). L'étude est surtout basée sur la taille moyenne du ménage lorsque la femme est chef de ménage. Quel que soit le Faritany, la taille des ménages dirigés par des femmes non célibataires est plus élevée que celle de leurs homologues masculins. Ici, les mêmes explications pourraient être assimilées à celles fournies pour l'ensemble du pays. Généralement après rupture d'union, la garde des enfants est laissée aux soins des femmes, d'où la taille élevée des femmes chefs de ménage divorcées ou veuves.

On constate par ailleurs que la taille des ménages varie selon les Faritany. La différence s'expliquerait d'une part, par la structure matrimoniale elle-même et, d'autre part, par la mobilité géographique de la population de certains Faritany.

³D'après le résultats sur la fécondité au niveau des Faritany. RANDRIAMANJAKASOA Jean Harvel, "Fécondité et mortalité", RGPH-1993

c. Grands Centres Urbains

i) Age du chef de ménage

L'analyse au niveau des grands centres urbains montre que du fait de l'importance des non célibataires (veuve, divorcée) dans certaines villes, l'âge moyen des femmes chefs de ménage vivant seules est très élevé (Voir Tableau A.1.9 en Annexe). Tel est le cas dans la ville d'Antsirabe (53,9 ans contre 41,1 ans chez le chef de ménage masculin). Par contre la ville de Toamasina et d'Antsiranana présentent des femmes chefs de ménage plus jeune, respectivement de 39,6 ans. La structure matrimoniale montre en effet que plus des trois quart (78%) des femmes chefs de ménage sont veuves et divorcées dans la ville d'Antsirabe. Par contre la proportion est respectivement de 40% et 55% pour Antsiranana et Toamasina.

ii) Sexe du chef de ménage

La taille des ménages est plus élevée chez les hommes que chez les femmes chefs de ménage, et ce, quel que soit le grand centre urbain. La situation paraît évidente étant donnée l'importance des chefs de ménage masculin à la direction des ménages.

Cependant quel que soit le sexe, des différences apparaissent au niveau des grands centres urbains. La taille du ménage est la plus élevée dans la ville de Fianarantsoa (5,8 pour le sexe masculin et 4,6 pour le sexe féminin) et la plus faible dans la ville d'Antsiranana (4,3 chez le chef de ménage masculin et 3,3 chez le chef de ménage féminin) (Voir Tableau A.1.10 en Annexe). Cette situation pourrait être attribuée à la structure des ménages selon la taille elle même. La ville d'Antsiranana est d'abord marquée d'une part, par une proportion élevée de chefs de ménage vivant seuls (29% pour le sexe féminin et 16% pour le sexe masculin) et d'autre part par la faible proportion des ménages de grande taille (16% pour le sexe féminin et, 29% pour le sexe masculin). Ainsi plus le nombre de ménages de taille élevée est important plus la taille moyenne du ménage est grande.

iii) Etat matrimonial du chef de ménage

D'une manière générale, la taille moyenne des ménages est la plus élevée chez les hommes chefs de ménage mariés. Par contre, elle est la plus élevée chez les femmes chefs de ménage veuves. La même situation a été déjà observée précédemment au niveau national et au niveau des Faritany. L'analyse de la répartition des ménages par taille selon le sexe du chef de ménage et les grands centres urbains présente des différences au niveau des grandes villes. On remarque que les villes de Fianarantsoa et de Toliary ont une taille élevée quels que soient le sexe et l'état matrimonial (Voir Tableaux A.1.11 à A.1.17 en Annexe).

Cette situation a été déjà rencontrée au niveau des Faritany. La différence s'expliquerait d'une part, par la structure matrimoniale elle-même et, d'autre part, par le comportement en matière de fécondité.

Les résultats ont donc montré que les trois variables âge, sexe et état matrimonial sont des facteurs de différenciation dans la taille des ménages. Il apparaît que :

- les chefs de ménage âgés dirigent en général des ménages de grande taille ;
- la taille du ménage est plus élevée chez les hommes chefs de ménage compte tenu de leur importance à la direction du ménage à Madagascar ;
- la taille du ménage est la plus élevée chez les hommes chefs de ménage mariés;
- la taille est assez élevée chez les veuves et les divorcées (la garde des enfants souvent laissée à leur soins).

2.3.2 Taille du ménage et caractéristiques socio-économiques du chef de ménage

Cette section se limite à l'examen de la variation de la taille des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage. Il ne s'agit pas de faire une analyse des déterminants de la taille proprement dite qui nécessite la prise en compte d'autres facteurs ou groupes de facteurs pouvant avoir un impact sur la taille des ménages.

a. Niveau National

i) Fréquentation scolaire

Les résultats présentés au Tableau 1.12 permettent de constater que les chefs de ménage n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire ont une taille de ménage plus faible que ceux qui ont fréquenté l'école. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part, par la possibilité de ceux qui ont fréquenté de trouver un travail plus rémunérateur. Cette possibilité permet par la suite de s'occuper beaucoup plus d'un ménage de plus grande taille. D'autre part, l'idée de l'entraide familiale fait que la personne qui a réussi socialement, après ses études, a l'obligation morale de recevoir d'autres membres de la famille, ce qui pourrait agrandir également la taille du ménage.

La répartition des chefs de ménage selon la fréquentation scolaire révèle par ailleurs que la proportion des chefs de ménage qui n'ont jamais fréquenté l'école diminue lorsque la taille du ménage augmente alors que la situation est inversée chez les chefs de ménage ayant fréquenté l'école.

TABLEAU 1.12 : TAILLE DES MENAGES PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE

SEXE DU CHEF DE MENAGE	FREQUENTATION SCOLAIRE DU CHEF DE MENAGE			
	JAMAIS FREQUENTE	A FREQUENTE	FREQUENTE	TOTAL
ENSEMBLE	4,6	5,2	3,5	4,9
MASCULIN	5,0	5,4	3,8	5,3
FEMININ	3,4	4,0	2,5	3,7

La situation observée au niveau national demeure presque la même qu'au niveau des Faritany et des grands centres urbains . Les chefs de ménage n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire ont une taille de ménage plus faible que ceux qui ont fréquenté l'école. Les différences entre Faritany et grand centre urbain résident seulement au niveau de l'ampleur de la taille des ménages.

ii) Niveau d'instruction

L'examen de la taille des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage fait apparaître que la taille des ménages diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage et ce, quel que soit le sexe du chef de ménage. Cependant, on constate que les ménages des chefs sans niveau d'instruction ont une taille beaucoup plus faible que ceux ayant atteint le niveau primaire. Une telle situation pourrait s'expliquer par la situation du chef de ménage dans l'activité (Voir avec le développement de l'analyse suivant ce thème).

Chez les chefs de ménage ayant le niveau primaire et/ou secondaire par contre, la taille élevée s'expliquerait par les avantages acquis après les études : un emploi plus rémunérateur et donc facteur de beaucoup plus de soins apportés aux membres du ménage.

Les mêmes constats et les mêmes explications seraient apportés au niveau des Faritany et des grands centres urbains .

TABLEAU 1.13 : TAILLE DU MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

SEXE DU CHEF DE MENAGE	NIVEAU D' INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE				
	AUCUN	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR	TOTAL
ENSEMBLE	4,6	5,3	4,9	4,5	4,9
MASCULIN	5,0	5,5	5,0	4,7	5,3
FEMININ	3,4	4,1	3,9	3,0	3,7

iii) Alphabétisation

Les résultats du Tableau 1.14 indique que l'alphabétisation pourrait être considérée comme un des facteurs déterminant de la taille des ménage. En effet, la taille semble augmenter selon la faculté de lire ou d'écrire. On remarque cependant que les chefs de ménage analphabètes ont une taille moyenne plus faible que ceux qui ont la faculté de lire, d'écrire en malgache ou en d'autres langues. Comme pour les autres variables étudiées précédemment, le minimum de connaissance (savoir lire par exemple) constitue déjà un élément de différenciation au niveau de la taille des ménages. Cet avantage permettrait au chef de ménage de mieux s'occuper de son ménage, du bien être de sa famille.

TABLEAU 1.14 : TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON L' ALPHABETISATION

SEXE DU CHEF DE MENAGE	ALPHABETISATION DU CHEF DE MENAGE					
	Ni Lire Ni Ecrire	Lire Seulement	Lire/Ecrire le Malgache	Lire/Ecrire le Malgache + Autre	Lire/Ecrire Autre que le Malgache	Total
ENSEMBLE	4,6	5,2	5,2	5,1	4,9	4,9
MASCULIN	5,0	5,4	5,4	5,3	5,0	5,3
FEMININ	3,4	4,0	4,0	4,0	3,5	3,7

Les mêmes remarques ont été constatées au niveau des Faritany et des grands centres urbains. Cependant, des différences apparaissent au niveau de la répartition des ménages selon la taille. Cette répartition pourrait avoir un impact sur l'ampleur de la taille du ménage.

On constate qu'au niveau des Faritany les chefs de ménage analphabètes ont une taille de ménage très élevée dans le Faritany d'Antsiranana. Par contre la taille du ménage est la plus faible dans le Faritany de Toliary . La différence s'expliquerait par la proportion élevée des chefs de ménage qui vivent dans des ménages d'une à deux personnes. Cette proportion est très importante à Toliary, par contre les ménages de grande taille sont prépondérantes à Antsiranana.

Au niveau des grands centres urbains, c'est la ville d'Antsiranana qui se trouve avec une taille plus faible chez les chefs de ménage analphabètes. La taille est la plus élevée dans la ville de Toliary. La même explication serait apportée pour élucider ces différences au niveau des deux villes.

iv) Situation dans l'activité

La répartition des chefs de ménage selon la taille moyenne des ménages et la situation dans l'activité fait apparaître que la taille moyenne varie selon la situation dans l'activité. Elle est élevée chez les personnes ayant un emploi et assez faible chez les chômeurs et les inactifs, et ce, quel que soit le sexe du chef de ménage.

TABLEAU 1.15 : TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA SITUATION DANS L' ACTIVITE

SEXE DU CHEF DE MENAGE	SITUATION DANS L' ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE			
	OCCUPE	CHOMEUR	INACTIF	TOTAL
ENSEMBLE	5,0	4,2	4,2	4,9
MASCULIN	5,3	4,5	4,9	5,3
FEMININ	3,7	3,1	3,7	3,7

Les occupés, de par leur situation, seraient en mesure de s'occuper beaucoup plus des membres du ménage, ce qui pourrait traduire leur taille élevée. Dans l'ensemble du pays, 9 chefs de ménage sur 10 (92%) sont occupés, par contre les chômeurs ne représentent que 1% des chefs de ménage et les inactifs le reste (7%). Par la suite, la distribution par taille montre que la plus grande partie des chômeurs et des inactifs vivent dans un ménage d'une seule personne. La taille assez élevée chez les inactifs (4,9) s'explique par le fait qu'en dehors des élèves, des étudiants, les autres catégories d'inactifs sont généralement constituées de personnes âgées ayant sous leur charge de nombreux individus.

La situation serait la même au niveau des Faritany et des grands centres urbains et les mêmes explications fournies précédemment demeurerait valables.

v) Situation dans la profession

Le Tableau 1.16 montre que la situation dans la profession apparaît comme un facteur de différenciation de la taille des ménages. On constate que la taille du ménage est plus élevée chez les chefs de ménage "employeur" et chez ceux qui occupent un "emploi permanent". Par contre la taille moyenne est plus faible dans les autres situations (salarié temporaire, apprenti, aide familial). On pourrait dire que chez les salariés permanents, la stabilité au niveau de l'emploi et l'existence des allocations familiales (élevées ou non) pourraient contribuer à l'entretien du ménage. Cependant chez les chefs de ménage indépendants, salariés temporaire et autres, les petits métiers et les travaux saisonniers ne permettraient pas de s'occuper convenablement de la survie des membres du ménage.

TABLEAU 1.16 : TAILLE DU MENAGE PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION

SEXE DU CHEF DE MENAGE	SITUATION DANS LA PROFESSION							TOTAL
	INDEPENDANT	EMPLOYEUR	SALARIE PERMANENT	SALARIE TEMPORAIRE	APPRENTI	AIDE FAMILIAL	N.C.A	
ENSEMBLE	4,7	4,8	5,0	4,4	3,9	4,0	4,5	4,7
MASCULIN	4,9	5,1	5,2	4,6	4,1	4,3	4,8	5,0
FEMININ	3,6	3,6	3,9	3,6	3,3	3,4	3,4	3,6

Ces explications pourraient apporter quelques éléments d'éclaircissement sur la différence entre la taille des ménages selon la situation dans la profession. L'étude de la situation au niveau des Faritany et des grands centres urbains semble apporter les mêmes résultats. L'analyse différentielle fait ressortir par la suite que les mêmes Faritany (Toliary et Antsiranana) et les mêmes villes (Toliary et Antsiranana) se distinguent des autres par l'importance de leur taille : la plus faible et la plus élevée.

L'étude de la taille des ménages selon les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage a montré l'existence d'une certaine relation entre les différentes caractéristiques considérées. Si l'on en juge par l'ampleur de la taille des ménages, on croit que les familles ont une forte fécondité.

Cependant, un niveau d'instruction élevé permettrait au chef de ménage d'acquiescer un emploi plus rémunérateur, et de surcroit, une certaine constance pour un meilleur entretien des membres du ménage. L'hébergement des membres de la famille pour ceux qui ont réussi socialement, constitue également une explication de la taille élevée du ménage.

2.4 STRUCTURE DES MENAGES

2.4.1 Effectif et répartition spatiale

a. Milieu de résidence et Faritany

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1993 a dénombré 2.502.859 ménages; plus des trois quart (77%) se trouvent en milieu urbain et le reste en milieu rural. Le Tableau 1.17 ci-après montre que les ménages sont inégalement répartis au niveau des Faritany.

Le Faritany d'Antananarivo comporte plus du quart (28%) du total des ménages, suivi du Faritany de Fianarantsoa (19%). C'est le Faritany d'Antsiranana qui compte le moins de ménages (9%). L'apport en ménages par le Faritany d'Antananarivo reste toujours prépondérant quel que soit le milieu de résidence. La grande partie des ménages urbains (38%) et plus du quart (25%) des ménages ruraux se trouvent dans le Faritany d'Antananarivo.

Antananarivo est donc le Faritany le plus urbanisé par l'importance du nombre des ménages urbains comme par l'importance de la population de ces ménages.

Si on se réfère à la répartition des chefs de ménage selon le sexe, on constate que près de 1 chef de ménage sur 5 (20%) sont des femmes (Tableau 1.18). La proportion est plus élevée en milieu urbain (23%) qu'en milieu rural (19%). Cette situation pourrait provenir du nombre assez élevé de femmes vivant seules avec ou sans enfants en milieu urbain et qui ont accédé à la direction des ménages suite à une rupture d'union. D'une manière générale, le fait pour une femme d'être chef de ménage s'expliquerait en partie par le veuvage.

TABLEAU 1.17 : EFFECTIF ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES PAR FARITANY SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

FARITANY	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
TOTAL	2.502.859	100	579.004	100	1.923.855	100
ANTANANARIVO	705.177	28,2	219.412	37,9	485.765	25,2
FIANARANTSOA	478.634	19,1	80.949	14,0	397.685	20,7
TOAMASINA	415.218	16,6	91.443	15,8	323.775	16,8
MAHAJANGA	289.108	11,6	61.776	10,7	227.332	11,8
TOLIARY	388.646	15,5	81.903	14,1	306.743	15,9
ANTSIRANANA	226.076	9,0	43.521	7,5	182.555	9,5

Le Tableau 1.18 montre par la suite que les différences sont assez importantes au niveau des Faritany. Le Faritany d'Antsiranana compte plus de femmes chefs de ménage (27%) que le Faritany d'Antananarivo (17%). L'importance des femmes chefs de ménage dans le Faritany d'Antsiranana est également constatée quel que soit le milieu de résidence : 33% en milieu urbain et 26% en milieu rural.

TABLEAU 1.18 : EFFECTIF ET REPARTITION DES MENAGES PAR FARITANY SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

FARITANY	ENSEMBLE	MASCULIN		FEMININ	
		EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
TOTAL	2.502.859	2.013.087	80,4	489.771	19,6
ANTANANARIVO	705.177	582.302	82,6	122.875	17,4
FIANARANTSOA	478.634	387.926	81,0	90.708	19,0
TOAMASINA	415.218	337.162	81,2	78.056	18,8
MAHAJANGA	289.108	232.644	80,5	56.464	19,5
TOLIARY	388.646	308.062	79,3	80.584	20,7
ANTSIRANANA	226.076	164.991	73,0	61.085	27,0

Ce phénomène peut s'expliquer probablement par le nombre assez considérable de femmes chefs de ménage célibataires dans le Faritany d'Antsiranana. C'est aussi l'un des Faritany où la religion musulmane domine. La polygamie bien qu'elle ne soit pas officielle, serait pratiquée par un bon nombre de personnes, ce qui se traduit par l'importance du nombre de femmes chefs de ménage dans le Faritany d'Antsiranana. Cette situation sera également constatée au niveau des grands centres urbains.

c. Grands Centres Urbains

Le Tableau 1.19 donne les effectifs et la répartition des ménages par grand centre urbain selon le sexe du chef de ménage. Il ressort de ce tableau que la ville d'Antananarivo comporte plus de la moitié (53%) des ménages des grandes villes. Elle est suivie de très loin par la ville de Toamasina avec 11% du total des ménages et, d'Antsirabe avec 9%.

Antananarivo se distingue des autres villes de par son statut de Capitale politique, administrative et commerciale du pays. Cette situation fait de la ville un véritable pôle d'attraction pour les autres Fivondronampokontany environnants et/ou les Faritany.

La répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage permet de noter que 23% des ménages des grandes villes sont dirigés par des femmes. On constate qu'elles sont plus nombreuses dans la ville d'Antsiranana (32%) par rapport aux autres villes. Le cas d'Antsiranana a été déjà observé au niveau du Faritany et ce, quel que soit le milieu de résidence.

TABLEAU 1.19 : EFFECTIF ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

GRAND CENTRE URBAIN	ENSEMBLE		MASCULIN		FEMININ	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
TOTAL	275.038	100	212.207	77,2	62.831	22,8
ANTANANARIVO	145.591	52,9	114.782	78,8	30.809	21,2
ANTSIRABE	25.146	9,1	20.171	80,2	4.975	19,8
FIANARANTSOA	20.439	7,4	15.452	75,6	4.987	24,4
TOAMASINA	29.014	10,5	21.902	75,5	7.112	24,5
MAHAJANGA	24.222	8,8	18.626	76,9	5.596	23,1
TOLIARY	15.571	5,7	10.990	70,6	4.581	29,4
ANTSIRANANA	15.055	5,5	10.284	68,3	4.771	31,7

2.4.2 Evolution de l'effectif et de la population des ménages

a. Niveau National

Le premier recensement (1975) a dénombré 1.671.473 ménages contre les 2.502.859 dénombrés en 1993. Les ménages malgaches ont donc subi une augmentation de 49,7% entre 1975 et 1993. La population de ces ménages a connu également un accroissement global de 60,9% dans la même

période. Quant au taux de croissance, les ménages malgaches évoluent à un rythme annuel de 2,27, soit 57.000 ménages par an.

Du fait de la différence au niveau du concept utilisé⁴, l'étude de l'évolution de l'effectif et de la population des ménages au niveau du milieu de résidence pourrait aboutir à des résultats divergents. Cependant pour avoir un ordre de grandeur sur l'évolution de l'effectif des ménages pendant la période 1975-93, il nous semble nécessaire de faire l'étude de cette évolution. Il est évident que le nombre de centres urbains a augmenté au cours de la période 1975-93 malgré l'absence de texte officiel arrêtant ce nombre.

Le Tableau 1.20 montre que les ménages urbains ont connu un accroissement de 121% entre 1975 et 1993. En milieu rural cet accroissement est de 36%. Quant à la population de ces ménages, elle a augmenté de 130% en milieu urbain contre 56% en milieu rural pendant cette période.

TABLEAU 1.20 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF ET DE LA POPULATION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE. RGPH-75 ET 1993

MILIEU DE RESIDENCE	EFFECTIF DES MENAGES				POPULATION DES MENAGES			
	RGPH-75	%	RGPH-93	%	RGPH-75	%	RGPH-93	%
ENSEMBLE	1.671.473	100	2.502.859	100	7.603.889	100	12.238.914	100
URBAIN	261.995	15,7	579.004	23,1	1.216.622	16,0	2.800.229	22,9
RURAL	1.409.478	84,3	1.923.855	76,9	6.387.267	84,0	9.938.684	81,2

Les résultats du tableau permet de voir que l'effectif des ménages a eu tendance à baisser en milieu rural (84% en 1975 et 77% en 1993), par contre, la tendance est à la hausse en milieu urbain (16% en 1975 et 23% en 1993). La même remarque a été constatée au niveau des populations. Cette tendance à la hausse aurait pu être attribuée à l'exode rural si la même définition du centre urbain était retenue lors des deux recensements.

b. Niveau Faritany

L'examen des données du Tableau 1.21 montre que deux Faritany ont connu une tendance à la hausse des effectifs de leurs ménages. Dans le Faritany d'Antananarivo la proportion des ménages est passée de 25% en 1975 à 28% en 1993 ce qui représente une augmentation de 71% en 18 ans,

⁴ Cf.1.1.4 Problèmes rencontrés au niveau des concepts.

soit un taux de croissance annuel moyen de 3,03%. Il en est de même pour le Faritany de Toamasina, avec un accroissement de 58% dans la même période et où le taux de croissance annuel des ménages est de 2,51% l'an. On pourrait dire que la formation des ménages est beaucoup plus rapide dans ces deux Faritany. Leur population respective s'est également accrue au cours de la période. Elle a passé de 28,5% à 29,4% en 1993 pour le Faritany d'Antananarivo et de 15,5% à 16,3% pour le Faritany de Toamasina.

Quant aux autres Faritany, l'effectif des ménages et la population correspondante ont connu une tendance à la baisse. Deux Faritany cependant ont vu la population de leurs ménages évoluer : Mahajanga et Toliary. La population des ménages de Mahajanga a passé de 10,8% à 11,2% en 1993 et celle de Toliary de 13,6% à 14,5%. Cette évolution de la population est marquée par une taille du ménage plus élevée en 1993 par rapport au recensement de 1975. Si la taille était de 4,0 à Mahajanga et 3,9 à Toliary en 1975, elles sont respectivement de 4,7 et 4,6 au recensement de 1993 (cf. Tableau 1.6 sur la répartition des ménages par taille selon les Faritany).

TABLEAU 1.21 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF ET DE LA POPULATION DES MENAGES PAR FARITANY AUX RGPH DE 1975 ET 1993

FARITANY	EFFECTIF DES MENAGES					POPULATION DES MENAGES			
	RGPH-75	%	RGPH-93	%	TCA(*)	RGPH-75	%	RGPH-93	%
TOTAL	1.671.473	100	2.502.859	100	2,27	7.603.790	100	12.238.914	100
ANTANANA.	412.019	24,7	705.177	28,2	3,03	2.167.973	28,5	3.601.127	29,4
FIANARANT.	370.277	22,2	478.634	19,1	1,44	1.804.365	23,7	2.550.190	20,8
TOAMASINA	265.939	15,9	415.218	16,6	2,51	1.179.606	15,5	1.995.461	16,3
MAHAJANGA	202.423	12,1	289.108	11,6	2,00	819.750	10,8	1.364.793	11,2
TOLIARY	267.085	16,0	388.645	15,5	2,11	1.034.114	13,6	1.772.610	14,5
ANTSIRANA.	153.730	9,2	226.076	9,0	2,17	597.982	7,9	954.732	7,8

(*) TCA : Taux de croissance annuel moyen des ménages

c. Grands Centres Urbains

L'évolution de l'effectif et de la population des ménages par grand centre urbain est présentée au Tableau 1.22. Les données du tableau montre que les grands centres urbains ont gardé sensiblement la même proportion qu'au premier recensement de 1975. La structure des ménages n'a donc pas beaucoup changé au niveau des grandes villes.

TABLEAU 1.22 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES MENAGES ET DE LA POPULATION CORRESPONDANTE PAR GRAND CENTRE URBAIN ENTRE 1975 et 1993

GRAND CENTRE URBAIN	EFFECTIF DES MENAGES					POPULATION DES MENAGES			
	RGPH-75	%	RGPH-93	%	TCA(*)	RGPH-75	%	RGPH-93	%
TOTAL	168.599	100	275.025	100	2,76	828.268	100	1.329.986	100
ANTANANA.	84.818	50,3	145.591	52,9	3,05	451.808	54,5	710.236	53,4
ANTSIRABE	14.911	8,8	25.145	9,1	2,95	79.028	9,5	126.062	9,5
FIANARANT.	12.447	7,4	20.435	7,4	2,79	68.054	8,2	109.260	8,2
TOAMASINA	18.328	10,9	29.011	10,5	2,58	77.395	9,3	137.782	10,4
MAHAJANGA	17.535	10,4	24.220	8,9	1,81	65.864	8,1	106.780	8,0
TOLIARY	9.710	5,8	15.569	5,7	2,66	45.676	5,5	80.826	6,1
ANTSIRANA.	10.850	6,4	15.054	5,5	1,84	40.443	4,9	59.040	4,4

(*) TCA : Taux de croissance annuel moyen des ménages

On constate que deux villes, Antananarivo et Antsirabe ont vu l'effectif de leur ménage augmenter en 18 ans. L'accroissement global est de 72% à Antananarivo, 69% à Antsirabe. La population des ménages a par contre connu une tendance à la baisse pour Antananarivo : 54,5% en 1975 et 53,4% en 1993 et, elle n'a pas évolué à Antsirabe. Ces deux villes présentent les taux de croissance annuels des ménages les plus élevés : 3,05% dans la ville d'Antananarivo et 2,95% dans celle d'Antsirabe.

Les autres villes ont cependant connu un accroissement sensible de la population des ménages bien que la tendance soit à la baisse pour l'effectif de ces ménages. C'est le cas par exemple des villes de Toamasina et de Toliary où la population des ménages a augmenté respectivement de 78,0% et 76,9% dans la période 1975-93. Ces villes par la suite vont voir leur taille augmenter (cf. Tableau 1.7 sur la répartition des ménages par taille selon les grands centres urbains).

2.4.3 Typologie des ménages

L'étude de la composition des ménages est effectuée à partir de la variable "lien de parenté" telle que définie dans le recensement (lien de parenté par rapport au chef de ménage). Le concept est insuffisant pour décrire la composition du ménage en terme de noyaux familiaux, notamment dès que l'on s'éloigne du noyau biologique au sens strict du terme. Il est donc difficile de connaître à partir de cette seule variable toute la réalité malgache où parfois les neveux ont été déclarés fils et les cousins comptés comme frères au cours du recensement. L'analyse de la typologie des ménages comporte donc quelques biais dûs généralement aux déclarations erronées sur le lien de parenté suite à la "mauvaise interprétation" du concept par les recensés. L'étude faite dans cette section suppose que les biais introduits par les mauvaises déclarations sont minimes.

Quatre types de ménage ont été considérés :

- Type I : Ménage d'une seule personne
- Type II : Ménage nucléaire (famille biologique) : le père, la mère et les enfants non mariés (biparental). Il peut être réduit à père ou mère et enfants (monoparental), mari et femme sans enfant (couple).
- Type III : Ménage élargi, outre le père, la mère et les enfants, constitué par les autres filiations : ascendante (parent, grand parent du chef de ménage), descendante (petit enfant, neveux, cousin du chef de ménage) et latérale (frère, soeur du chef de ménage).
- Type IV : Autre (pour autres parents). Ont été classés les autres parents du chef de ménage (beau père, beau frère, belle soeur, bru, gendre,... et les personnes non apparentées.

L'étude est faite au niveau national selon le milieu de résidence et au niveau des grands centres urbains.

a) Niveau National

Le Tableau 1.23 montre que dans l'ensemble du pays, les ménages de Type II sont majoritaires (60%). Le pourcentage de ménages nucléaires est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain : respectivement 60% et 57%.

On note que les ménages de type biparental sont prépondérants lorsque le chef de ménage est de sexe masculin (53%). Par contre, les ménages de type monoparental sont en proportion élevée lorsque le chef de ménage est de sexe féminin (37%). La remarque est valable quel que soit le

TABLEAU 1.23 : TYPOLOGIE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE

SEXE DU CHEF DE MENAGE	TYPE I	TYPE II			TYPE III	TYPE IV
		Couple	Monoparental	Biparental		
ENSEMBLE DU PAYS						
ENSEMBLE	7,7	7,5	9,4	42,8	15,7	16,9
		59,8				
MASCULIN	4,8	9,2	2,8	52,6	14,0	16,6
FEMININ	19,4	0,7	36,7	2,4	22,9	17,9
MILIEU URBAIN						
ENSEMBLE	8,9	7,0	9,9	40,3	16,4	17,5
		57,2				
MASCULIN	5,7	8,8	2,5	51,7	13,6	17,5
FEMININ	19,3	0,7	34,4	2,5	25,4	17,7
MILIEU RURAL						
ENSEMBLE	7,3	7,7	9,3	43,5	15,5	16,7
		60,5				
MASCULIN	4,6	9,3	2,9	52,9	14	16,3
FEMININ	19,5	0,7	37,5	2,4	21,9	18,0

milieu de résidence avec une proportion plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. La situation peut s'expliquer par le nombre important de femmes chefs de ménage en rupture d'union.

Les ménages " élargis" sont minoritaires (16%) et plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (16,4% contre 15,5%). On note également que la proportion des ménages de ce type est plus importante chez les femmes chefs de ménage que chez les hommes chefs de ménage quel que soit le milieu de résidence. Une telle situation s'explique en général par l'importance relative des femmes chefs de ménage qui vivent avec leurs membres de famille après une rupture d'union.

Au vu de ces résultats, il semble que l'assertion "famille nombreuse" ou le "tsimisara-mianakavy" (l'entraide familiale) tend à se dénouer dans la société malgache. La plus grande partie de la famille a tendance à se "nucléariser" du fait peut-être des conditions de vie actuelles des ménages en dégradation constante. Une telle situation rend difficile l'hébergement d'autres membres de la famille.

b) Grands Centres Urbains

La situation dans les grands centres urbains est similaire à celle de l'ensemble du pays : une prédominance de la famille nucléaire au détriment de la famille élargie. L'aspect différenciel entre les grands centres urbains découle en premier lieu de l'importance relative des personnes vivant seules. La proportion des ménages à une seule personne est très importante dans la ville d'Antsiranana quel que soit le sexe du chef de ménage (29% pour le sexe féminin et 16% pour le masculin) (Voir Tableau 1.18 en Annexe sur la typologie des ménages selon les grands centres urbains). Une telle situation a été déjà observée lors de l'étude de l'état matrimonial au niveau des grands centres urbains.

Les ménages de type II sont relativement nombreux dans les villes d'Antsirabe (65%) et d'Antananarivo (60%) avec une prédominance de la famille biparentale, respectivement de 49% et 45%. Par contre, les familles élargies sont prédominantes dans les villes de Toliary (21%) et de Fianarantsoa (20%). La proportion des femmes à la direction de la famille nucléaire monoparentale est plus élevée que celle des femmes à la tête de la famille élargie. On imagine que les femmes, au lieu de choisir le retour au sein de la famille d'origine après une rupture d'union, préfèrent rester seules avec leurs enfants.

3. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

3.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

3.1.1 Age et sexe du chef de ménage

a. Niveau National

La répartition par groupe d'âges et par sexe des chefs de ménage est présentée au Tableau 1.24 et les pyramides des âges qui les illustrent aux graphiques 1.10 et 1.11 (par milieu de résidence).

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la structure par âge des chefs de ménage présente la même allure. Cette structure est caractérisée par :

- une dissymétrie au niveau des pyramides des âges en faveur du sexe masculin;
- une base étroite (groupe d'âge 10-24 ans) ;
- l'élargissement du tronc des pyramides jusqu'au groupe d'âge 35-39 ans, et
- un retrécissement de la pyramide au fur et à mesure de l'avancement de l'âge.

Au niveau national, on constate une quasi-stationnarité de la structure par âge des femmes chefs de ménage, en milieu urbain comme en milieu rural. Il est à relever que le pourcentage des femmes chefs de ménage est plus important en milieu urbain (23%) qu'en milieu rural (19%), alors que le pourcentage des chefs de ménage de sexe masculin est plus élevé en milieu rural (82%) qu'en milieu urbain (77%).

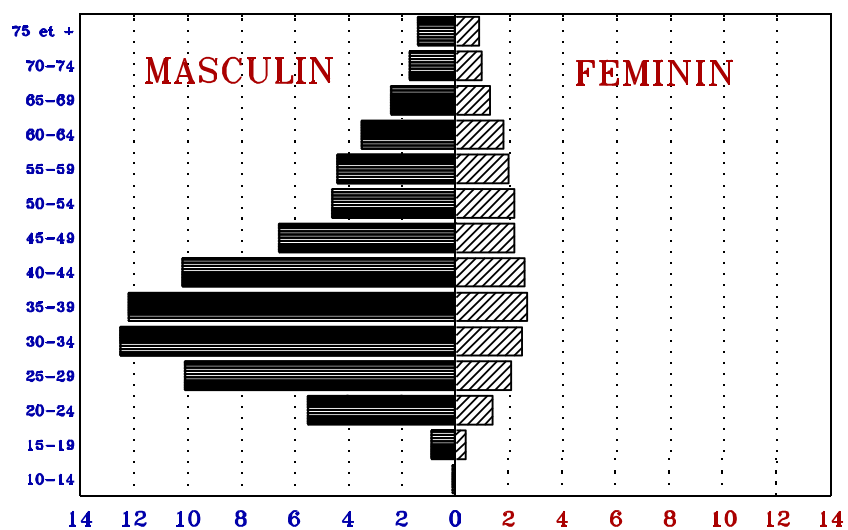
L'examen du tableau 1.24 montre que la majorité des chefs de ménage ont entre 25 et 39 ans. La classe modale se situe au groupe d'âges 30-34 ans aussi bien pour l'ensemble du pays que pour les hommes chefs de ménage; chez les femmes, la classe d'âge modale se situe à 35-44 ans.

La différence entre milieu de résidence est marquée au niveau des groupes d'âges 10-24 ans et 25-44 ans. Dans le groupe d'âge 10-24 ans, la proportion des chefs de ménage masculins est plus élevée en milieu rural (10%) qu'en milieu urbain (7%). Par contre cette proportion est pratiquement la même quel que soit le milieu de résidence dans le groupe d'âge 25-44 ans (45,0% contre 44,7%) et beaucoup plus importante pour le milieu urbain au delà de 45 ans (49% en milieu urbain contre 45% en milieu rural).

TABLEAU 1.24 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE

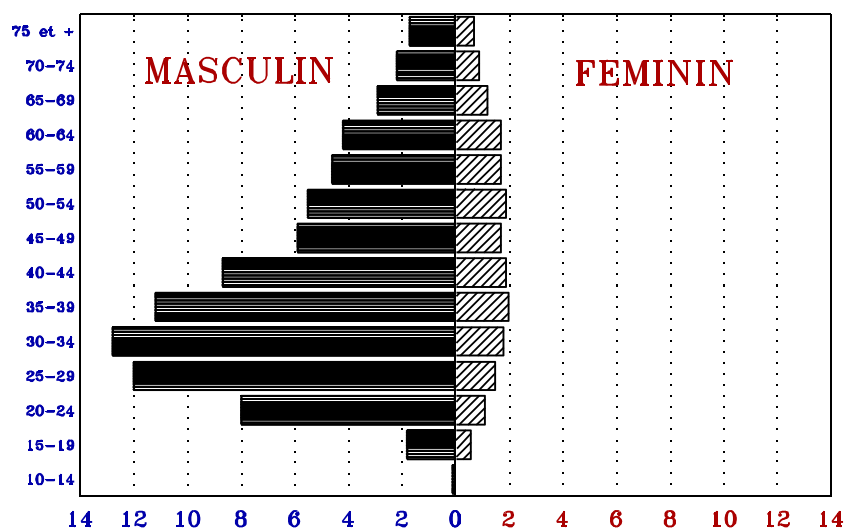
GROUPE D'AGES	TOTAL DEUX SEXES	ENSEMBLE		MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL	
		MAS-CULIN	FEMI-NIN	MAS-CULIN	FEMI-NIN	MAS-CULIN	FEMI-NIN
TOTAL	100	80,4	19,6	76,9	23,1	81,5	18,5
10-14	0,13	0,09	0,04	0,05	0,03	0,1	0,04
15-19	2,0	1,6	0,4	0,9	0,4	1,8	0,6
20-24	8,6	7,4	1,2	5,5	1,4	8,0	1,1
25-29	13,1	11,5	1,6	10,1	2,1	12,0	1,5
30-34	14,7	12,7	2,0	12,5	2,5	12,8	1,8
35-39	13,5	11,4	2,1	12,2	2,7	11,2	2,0
40-44	11,2	9,1	2,1	10,2	2,6	8,7	1,9
45-49	7,8	6,0	1,8	6,6	2,2	5,9	1,7
50-54	7,5	5,6	2,0	5,6	2,2	5,5	1,9
55-59	6,3	4,6	1,8	4,4	2,0	4,6	1,7
60-64	5,7	4,0	1,7	3,5	1,8	4,2	1,7
65-69	3,2	2,8	1,2	2,4	1,3	2,9	1,2
70-74	3,0	2,1	0,9	1,7	1,0	2,2	0,9
75 et +	2,3	1,6	0,7	1,4	0,9	1,7	0,7

GRAPHIQUE 1.10
PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE
URBAIN



RGPH 1993

GRAPHIQUE 1.11
PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE
RURAL



RGPH 1993

Le Tableau 1.25 indique que les chefs de ménage de sexe féminin sont plus âgées (46,7 ans) que ceux du sexe masculin (40,9 ans). La différence des âges est aussi marquée au niveau du milieu de résidence. En effet, quel que soit le milieu de résidence, l'âge moyen des femmes chefs de ménage est supérieur à celui des hommes chefs de ménage : respectivement 46,0 ans et 41,3 ans en milieu urbain, 47,0 ans et 40,8 ans en milieu rural. Cette situation pourrait être imputée à la structure par âge plus vieille des femmes du fait surtout du nombre relativement important des veuves quel que soit le milieu de résidence.

L'âge médian des chefs de ménage est de 39,2 ans; il est légèrement plus élevé en milieu urbain (39,9 ans) qu'en milieu rural (39,0 ans). Par contre, l'âge médian varie beaucoup selon le sexe, et ce quel que soit le milieu de résidence. Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes chefs de ménage. Les femmes n'accèderaient donc à la tête du ménage que généralement vers un âge avancé et probablement suite à des ruptures d'union.

TABLEAU 1.25 : AGE MOYEN ET AGE MEDIAN PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

MILIEU DE RESIDENCE	AGE MOYEN			AGE MEDIAN		
	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
ENSEMBLE	40,9	46,7	42,1	38,0	45,9	39,2
URBAIN	41,3	46,0	42,4	38,9	44,5	39,9
RURAL	40,8	47,0	42,0	37,7	46,4	39,0

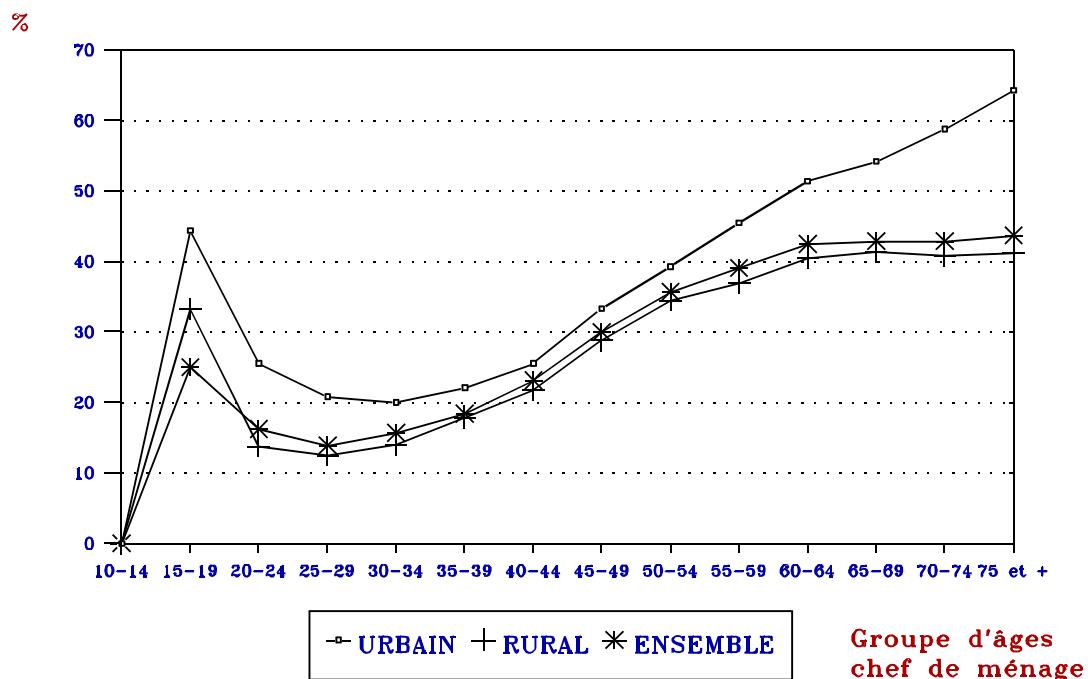
Le nombre de femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage (rapport de féminité) est plus élevé en milieu urbain (30,1 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage) qu'en milieu rural (22,7 pour 100). Cette situation pourrait s'expliquer par l'importance relative des femmes chefs de ménage célibataires et en rupture d'union en milieu urbain.

Le Tableau 1.26 et le graphique 1.12 montrent que le rapport de féminité est très élevé dans le groupe d'âge 15-19 ans : 44,4 femmes chefs de ménage pour 100 hommes en milieu urbain et 33,3 pour 100 en milieu rural. Au delà de 30 ans, le rapport de féminité augmente au fur et à mesure que l'âge avance. Cette évolution est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

TABLEAU 1.26 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

GROUPE D'AGES	MILIEU DE RESIDENCE		
	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL
TOTAL	24,3	30,1	22,7
10-14	44,3	62,9	41,3
15-19	25,0	44,4	33,3
20-24	16,2	25,5	13,8
25-29	13,9	20,8	12,5
30-34	15,7	20,0	14,1
35-39	18,4	22,1	17,9
40-44	23,1	25,5	21,8
45-49	30,0	33,3	28,8
50-54	35,7	39,3	34,5
55-59	39,1	45,5	37,0
60-64	42,5	51,4	40,5
65-69	42,9	54,2	41,4
70-74	42,9	58,8	40,9
75 et +	43,7	64,3	41,2

GRAPHIQUE 1.12
RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH 1993

b. Niveau Faritany

Le Tableau 1.27 fait ressortir la répartition par âge et par sexe des chefs de ménage selon le Faritany. Il ressort de ce tableau que les différences entre Faritany résident dans l'importance relative des effectifs des chefs de ménage dans les groupes d'âges 10-24 ans et 25-44 ans.

La structure par âge et par sexe des Faritany de Toamasina, de Mahajanga et de Fianarantsoa est assez proche de celle du milieu rural. Le Faritany d'Antananarivo se distingue par l'importance relative des chefs de ménage masculins dans le groupe d'âge 25-44 ans (49%) tandis que celui d'Antsiranana est caractérisé par la plus faible proportion de chefs de ménage dans le même groupe d'âges (39%). Par contre, chez les femmes chefs de ménage, la proportion est la plus élevée à Antsiranana (11%) et la plus faible à Antananarivo (7%).

La variation de l'âge moyen des chefs de ménage au niveau des Faritany est assez importante. L'âge moyen est le moins élevé dans le Faritany d'Antsiranana (41,5 ans), le plus avancé dans le Faritany de Toliary (42,8 ans). Le sexe reste encore un facteur de différenciation. En effet, l'âge moyen est supérieur chez la femme chef de ménage quel que soit le Faritany.

TABLEAU 1.27 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS SELON LES FARITANY (en %)

GROUPE D'AGES	FARITANY					
	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
SEXE MASCULIN						
TOTAL MASCULIN	82,6	81,0	81,2	80,5	79,3	73,0
10-14	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
15-19	0,8	1,6	1,9	1,8	2,2	1,8
20-24	6,8	7,1	7,8	7,8	7,7	8,0
25-29	12,0	11,5	12,2	11,6	10,4	10,8
30-34	13,7	12,9	13,3	12,4	11,2	10,8
35-39	12,7	11,5	11,3	11,3	10,2	9,7
40-44	10,4	9,2	8,4	8,8	8,5	7,4
45-49	6,2	6,2	6,1	6,1	6,0	5,1
50-54	5,3	5,4	5,8	5,8	5,9	5,2
55-59	4,5	4,6	4,8	4,6	4,5	4,3
60-64	3,8	4,3	3,8	4,0	4,7	3,5
65-69	2,7	3,0	2,4	2,7	3,2	2,5
70-74	2,0	2,2	1,7	2,0	2,6	2,0
75 et +	1,7	1,5	1,3	1,6	1,9	1,6

SEXE FEMININ						
TOTAL FEMININ	17,4	19,0	18,8	19,5	20,7	27,0
10-14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
15-19	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	1,1
20-24	0,7	0,8	1,3	1,4	1,3	2,7
25-29	1,1	1,4	1,7	1,8	1,7	2,8
30-34	1,6	2,1	2,0	2,1	2,0	2,9
35-39	2,0	2,3	2,0	2,1	2,0	2,9
40-44	2,1	2,3	1,8	1,9	2,1	2,3
45-49	1,6	2,0	1,8	1,7	2,0	2,1
50-54	1,6	2,0	2,0	2,0	2,3	2,4
55-59	1,7	1,7	1,8	1,7	1,7	2,3
60-64	1,6	1,7	1,6	1,6	2,1	1,9
65-69	1,3	1,1	1,1	1,1	1,2	1,4
70-74	1,0	0,8	0,7	0,8	1,0	1,0
75 et +	0,9	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9

L'examen du tableau 1.28 montre une structure par âge très déséquilibrée. L'âge moyen s'établit à 41,0 ans chez l'homme chef de ménage et 49,2 ans chez la femme chef de ménage dans le Faritany d'Antananarivo, soit un écart de 8,2 ans. A Antsiranana, par contre, l'écart n'est que de 3,3 ans. L'importance des écarts est traduite en général par le nombre élevé de veuves dans le Faritany d'Antananarivo (51%). A Antsiranana, par contre, la présence d'un grand nombre de femmes célibataires (55%) rajeunit la structure par âge des femmes chefs de ménage.

TABLEAU 1.28 : AGE MOYEN ET AGE MEDIAN PAR FARITANY SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

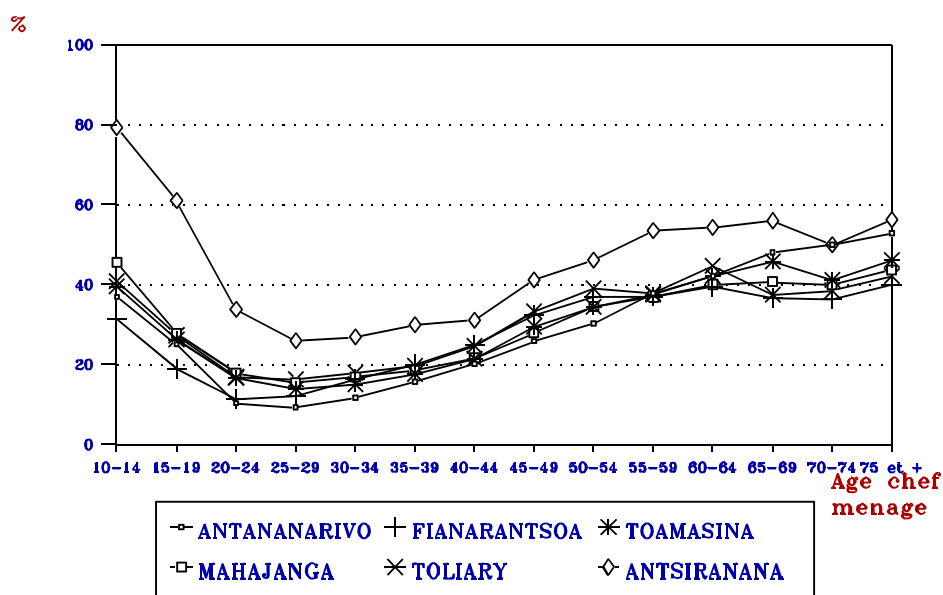
FARITANY	AGE MOYEN			AGE MEDIAN		
	MASCU-LIN	FEMI-NIN	EN-SEMBLE	MASCU-LIN	FEMI-NIN	EN-SEMBLE
ENSEMBLE	40,9	46,7	42,1	38,0	45,9	39,2
ANTANANARIVO	41,0	49,2	42,4	38,1	48,4	39,4
FIANARANTSOA	41,1	46,8	42,2	38,2	45,6	39,4
TOAMASINA	40,9	44,8	41,8	38,4	43,5	39,3
MAHAJANGA	40,8	45,7	41,7	37,9	44,8	38,9
TOLIARY	41,8	46,8	42,8	38,9	46,6	40,2
ANTSIRANANA	40,6	43,9	41,5	37,5	42,1	38,5

Le Tableau 1.29 montre que les rapports de féminité des chefs de ménage sont très élevés dans le Faritany d'Antsiranana et ce quel que soit le groupe d'âges. Le rapport de féminité est le plus bas dans le Faritany d'Antananarivo (21 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage) et le plus élevé à Antsiranana (37 femmes chefs de ménage sur 100). Ces différences résulteraient de l'importance de la structure par âge des femmes chefs de ménage célibataires (voir Tableaux A.21 à A.1.26 en annexe). Les autres Faritany ont un rapport de féminité assez proche de celui relatif à l'ensemble du pays.

TABLEAU 1.29 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY

GROUPE D'AGES	FARITANY					
	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
TOTAL	21,1	23,6	23,4	24,1	26,4	36,8
10-14	36,9	31,3	39,6	45,6	49,0	79,3
15-19	25,0	18,8	26,3	27,8	27,3	61,1
20-24	10,3	11,3	16,7	17,9	16,9	33,8
25-29	9,2	12,2	13,9	15,5	16,3	25,9
30-34	11,7	16,3	15,0	16,9	17,9	26,9
35-39	15,7	20,0	17,7	18,6	19,6	29,9
40-44	20,2	25,0	21,4	21,6	24,7	31,1
45-49	25,8	32,3	29,5	27,9	33,3	41,2
50-54	30,2	37,0	34,5	34,5	39,0	46,2
55-59	37,8	37,0	37,5	37,0	37,8	53,5
60-64	42,1	39,5	42,1	40,0	44,7	54,3
65-69	48,1	36,7	45,8	40,7	37,5	56,0
70-74	50,0	36,4	41,2	40,0	38,5	50,0
75 et +	52,9	40,0	46,2	43,7	42,1	56,3

GRAPHIQUE 1.13
RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE FARITANY



RGPH 1993

c. Grands Centres Urbains

La répartition par âge et par sexe des chefs de ménage selon les grands centres urbains est présentée dans le Tableau 1.30 ci-après. Les grands centres urbains sont caractérisés par une très faible proportion de chefs de ménage dans le groupe d'âges 10-24 ans. Les villes d'Antananarivo et d'Antsirabe présentent à peu près la même structure.

Les données du Tableau 1.31 indiquent que l'âge moyen du chef de ménage femme est plus élevé que celui du chef de ménage homme, et ce, quel que soit le grand centre urbain. Les écarts d'âge sont très importants dans la ville d'Antananarivo et d'Antsirabe, respectivement de 6,7 ans et 6,5 ans. Dans les autres villes cet écart n'est que de 2 ans en moyenne. Par ailleurs, les femmes chefs de ménage sont beaucoup plus âgées à Antsirabe (48,1 ans) et plus jeunes à Antsiranana (42 ans).

L'importance des écarts d'âge entre chefs de ménage hommes et femmes est en général le fait du nombre élevé de veuves dans les villes d'Antsirabe et d'Antananarivo (45%). A Antsiranana, par contre, la prédominance en nombre des femmes célibataires (48%) rajeunit la structure des femmes chefs de ménage. La différence dans l'âge moyen au niveau des grands centres urbains serait donc imputable à la structure par âge des veuves.

TABLEAU 1.30 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS (en %)

GROUPE D'AGES	GRANDS CENTRES URBAINS						
	ANTANANARIVO	ANTSIRABE	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
SEXE MASCULIN							
TOTAL MASCULIN	78,8	80,2	75,6	75,5	76,9	70,6	68,3
10-14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
15-19	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,8
20-24	4,8	4,8	3,7	4,3	4,9	3,6	6,1
25-29	10,4	10,5	8,9	10,4	10,3	7,6	8,7
30-34	13,5	13,2	12,2	13,6	12,9	11,0	10,5
35-39	13,6	12,6	12,5	13,7	14,8	12,4	11,1
40-44	11,3	11,6	11,5	10,9	13,0	10,6	9,2
45-49	6,9	8,4	7,2	7,1	6,6	7,5	5,5
50-54	5,5	6,2	6,1	5,7	5,2	6,1	5,3
55-59	4,5	4,0	4,9	4,1	3,3	4,3	3,7
60-64	3,1	3,1	3,4	2,4	2,4	2,8	2,8
65-69	2,1	2,3	2,2	1,5	1,3	1,9	2,0
70-74	1,4	1,7	1,4	0,8	0,7	1,2	1,4
75 et +	1,2	1,4	1,0	0,6	0,8	0,9	1,1

SEXE FEMININ							
TOTAL FEMININ	21,2	19,8	24,4	24,5	23,1	29,4	31,7
10-14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15-19	0,2	0,2	0,4	0,5	0,4	0,5	0,7
20-24	1,2	0,7	1,3	1,8	2,0	1,8	3,3
25-29	1,7	1,2	2,0	2,9	2,7	3,0	3,9
30-34	1,9	2,1	2,5	3,4	3,0	3,5	4,4
35-39	2,4	2,2	3,3	3,4	3,3	4,0	4,2
40-44	2,6	2,6	3,5	2,8	2,9	3,7	3,3
45-49	2,0	2,4	2,4	2,5	2,1	3,3	2,6
50-54	1,9	2,0	2,4	2,3	2,0	2,9	2,4
55-59	2,0	1,6	2,2	1,9	1,5	2,1	2,2
60-64	1,7	1,5	1,7	1,2	1,3	2,1	1,6
65-69	1,5	1,2	1,2	0,8	0,9	1,3	1,3
70-74	1,0	1,0	0,9	0,6	0,5	0,7	0,9
75 et +	1,1	1,0	0,7	0,4	0,4	0,6	0,9

L'examen du tableau 1.31 montre par la suite que l'âge médian est très élevé pour les femmes chefs de ménage, quel que soit le grand centre urbain. Comme pour l'âge moyen, l'âge médian des femmes chefs de ménage est très élevé dans les villes d'Antananarivo et d'Antsirabe, respectivement de 46,6 ans et 46,7 ans. En général, ces résultats montrent que les femmes ne dirigent un ménage que vers un âge très avancé et probablement suite à une rupture d'union.

TABLEAU 1.31 : AGE MOYEN ET AGE MEDIAN DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

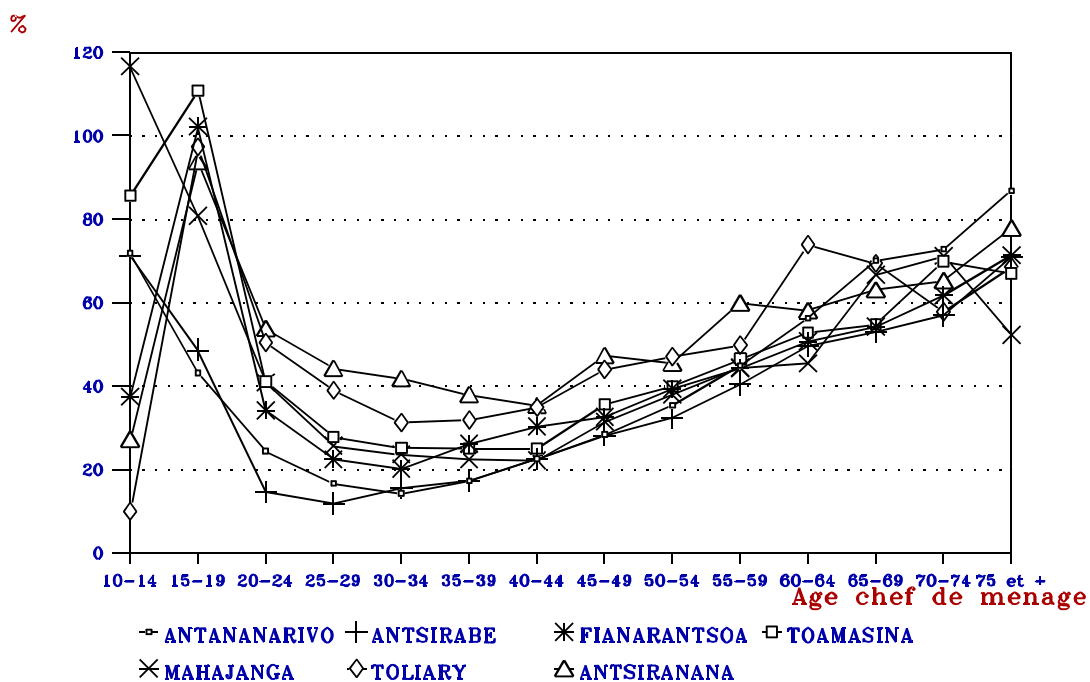
GRAND CENTRE URBAIN	AGE MOYEN			AGE MEDIAN		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
ENSEMBLE	40,9	46,7	42,1	38,0	45,9	39,2
ANTANANARIVO	41,1	47,8	42,5	38,7	46,6	39,9
ANTSIRABE	41,6	48,1	42,8	39,5	46,7	40,7
FIANARANTSOA	42,0	45,6	42,9	40,0	43,9	40,9
TOAMASINA	40,2	42,4	40,7	38,3	40,4	38,7
MAHAJANGA	39,9	42,2	40,4	38,3	40,1	38,6
TOLIARY	42,0	44,1	42,6	40,0	42,7	40,7
ANTSIRANANA	40,9	42,0	41,2	44,3	44,3	44,3

Comme le montre le tableau 1.32 illustré par le graphique 1.14, le rapport de féminité est assez élevé dans les grands centres urbains. Il est le plus élevé dans la ville d'Antsiranana (46 femmes pour 100 hommes chefs de ménage) et le plus bas dans celle d'Antsirabe (25%). Comme il a été déjà vu au niveau des Faritany, la différence dans les rapports de féminité provient de la structure de l'état matrimonial des chefs de ménage. On a ainsi constaté que la proportion des veuves (47%) dans la ville d'Antsirabe n'est pas très loin de celle des célibataires (48,1%) à Antsiranana.

TABLEAU 1.32 : RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS

GROUPE D'AGES	GRANDS CENTRES URBAINS						
	ANTANANARIVO	ANTSIRABE	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
10-14	71,9	71,4	37,5	85,7	116,7	10,0	27,3
15-19	43,2	48,7	102,3	110,9	80,9	97,4	93,9
20-24	24,4	14,7	34,2	41,1	40,3	50,5	53,8
25-29	16,7	11,9	22,5	27,9	25,7	39,0	44,3
30-34	14,3	15,7	20,2	25,3	23,7	31,3	41,9
35-39	17,3	17,4	26,2	25,1	22,5	31,9	38,0
40-44	22,6	22,6	30,4	25,1	22,3	34,9	35,4
45-49	28,4	28,2	32,7	35,7	31,5	44,0	47,4
50-54	35,4	32,5	39,4	40,0	38,0	47,1	45,5
55-59	44,9	40,4	44,3	46,5	44,6	49,8	60,0
60-64	56,3	49,7	50,8	52,9	55,5	74,0	58,2
65-69	70,2	53,1	54,3	54,8	66,8	69,5	63,2
70-74	72,9	57,0	61,8	70,0	71,3	57,8	65,4
75 et +	86,9	71,1	71,5	67,1	52,3	68,7	78,0
EN-SEMBLE	26,8	24,7	32,3	32,5	30,0	41,7	46,4

GRAPHIQUE 1.14
RAPPORT DE FEMINITE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH 1993

3.1.2 Etat matrimonial du chef de ménage

a. Niveau National

D'une manière générale, près des trois quarts (73%) des chefs de ménage sont mariés. Les veufs et les divorcés représentent respectivement 6% et 9% des chefs de ménage. Si on examine le phénomène selon le milieu de résidence, on constate qu'il y a un peu plus de chefs de ménages mariés en milieu rural (74%) qu'en milieu urbain (71%). Par contre les veufs et les divorcés sont relativement plus nombreux en milieu urbain.

La répartition par sexe indique que la quasi-totalité des hommes chefs de ménage sont mariés quel que soit le milieu de résidence. Chez les femmes chefs de ménage par contre, les veuves et les divorcées représentent la majorité, respectivement plus de 31%. On observe aussi une proportion élevée de célibataires (28%). L'écart entre le milieu de résidence n'est pas très important quel que soit le sexe du chef de ménage.

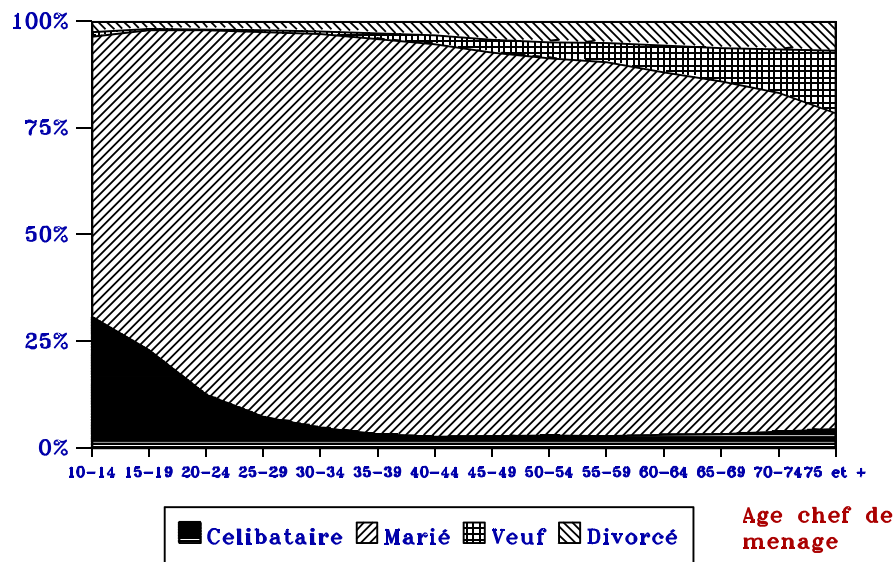
La répartition par âge montre que la proportion des chefs de ménage masculins mariés augmente avec l'âge. La proportion diminue à partir de 45-49 ans chez les femmes chefs de ménage. Par contre, la proportion des divorcées s'accroît à partir de 35-39 ans.

TABLEAU 1.33 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	30,8	65,8	1,0	2,4	2.290
15-19	23,0	75,1	0,3	1,7	39.273
20-24	12,6	85,4	0,2	1,7	185.085
25-29	7,4	90,3	0,4	1,9	288.976
30-34	4,9	92,1	0,7	2,2	317.763
35-39	3,4	92,6	1,3	2,7	285.734
40-44	2,8	92,0	2,0	3,2	227.433
45-49	2,9	90,0	2,9	4,2	151.189
50-54	3,0	88,5	3,7	4,8	138.953
55-59	2,9	87,6	4,6	4,9	114.253
60-64	3,2	85,1	6,3	5,5	100.825
65-69	3,4	82,7	7,9	6,1	69.496
70-74	4,0	79,6	10,1	6,5	61.640
75 et +	4,6	73,8	14,7	6,8	40.187
TOTAL	5,3	88,9	2,5	3,3	2.013.097

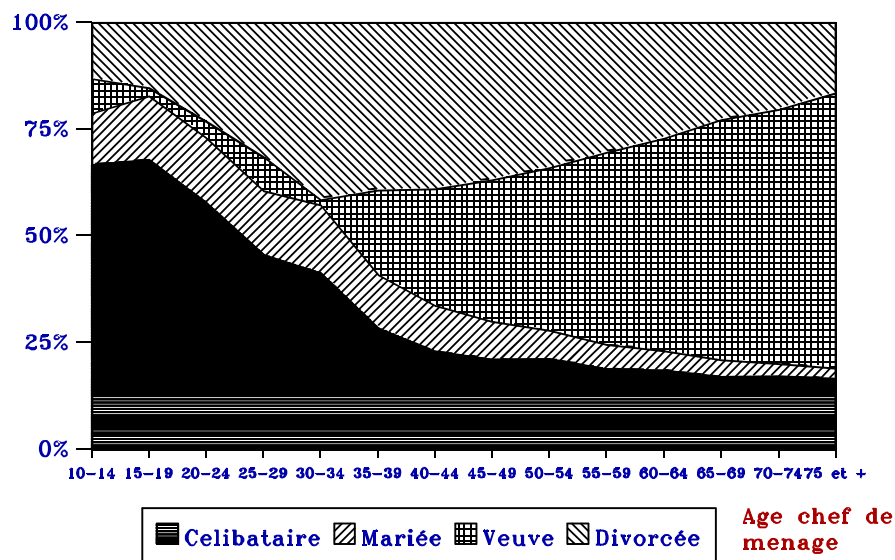
SEXE FEMININ					
10-14	66,8	11,9	8,2	13,1	1.009
15-19	67,9	14,9	1,9	15,3	11.147
20-24	57,9	15,1	3,9	23,1	29.282
25-29	45,6	15,1	7,9	31,5	40.068
30-34	36,4	14,0	1,1	36,5	49.772
35-39	28,5	12,5	19,8	39,3	53.351
40-44	23,0	10,7	27,3	39,0	52.407
45-49	21,1	8,8	33,3	36,8	45.252
50-54	21,2	6,7	38,1	33,9	48.985
55-59	18,9	5,6	45,0	30,4	44.390
60-64	18,6	4,5	49,8	27,1	42.984
65-69	17,0	3,9	56,3	22,8	29.887
70-74	17,2	2,9	59,5	20,4	22.467
75 et +	16,6	2,4	64,5	16,4	18.769
TOTAL	28,0	9,3	31,3	31,4	489.770

GRAPHIQUE 1.15
REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL - SEXE MASCULIN



RGPH 1993

GRAPHIQUE 1.16
REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE ET PAR SEXE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL – SEXE FEMININ



RGPH 1993

b. Niveau Faritany

Quel que soit le Faritany, les chefs de ménage sont surtout des personnes mariées. La proportion varie de 65% dans le Faritany d'Antsiranana à 77% dans celui d'Antananarivo. Le Faritany d'Antsiranana est caractérisé par un nombre important de célibataires (23%); les veufs par contre sont relativement nombreux à Antananarivo (12%). Les Faritany de Fianarantsoa (10%), de Toliary (10%) et de Toamasina (10%) se distinguent par l'importante proportion des chefs de ménage divorcés (Voir Tableau A.1.21 à A.1.26 en Annexe).

La différence entre les deux sexes est très importante et elle repose en particulier sur les proportions élevées des femmes chefs de ménage célibataires, veuves et divorcées. Les Faritany d'Antananarivo et de Fianarantsoa sont caractérisés par un nombre élevé de veuves, respectivement de 51% et 39%. Les quatres autres Faritany se distinguent par l'importance des femmes chefs de ménage célibataires, dont Antsiranana avec une proportion très élevée (55%).

c. Grand Centre Urbain

La répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial au niveau des grands centres urbains indique que la quasi-totalité des chefs de ménage sont mariés. Les différences entre grands centres urbains reposent comme pour les Faritany sur l'importance des chefs de ménage non- célibataires (Voir Tableau A.1.27 à A.1.33 en Annexe).

Les veuves et les divorcées sont en proportion très importantes dans les villes d'Antananarivo et d'Antsirabe (respectivement 45% et 47%). Les divorcées sont plus représentées dans la ville de Mahajanga (48%) et les célibataires à Antsiranana (48%).

La structure par âge selon l'état matrimonial expliquerait ces différences au niveau des grands centres urbains. A 30-34 ans, on constate que plus de la moitié (54%) des femmes chefs de ménage sont encore célibataires dans la ville d'Antsiranana. Dans le même groupe d'âges, la proportion des célibataires n'est plus que de 17% à Antsirabe. Dans le même groupe d'âges, 21% des femmes chefs de ménage sont veuves à Antsirabe et la proportion augmente au fur et à mesure que l'âge avance. A Antsiranana par contre, cette proportion n'atteint même pas 5%.

L'importance relative des femmes chefs de ménage célibataires à Antsiranana s'explique en grande partie par la pratique "illégale" de la polygamie. Les résultats obtenus, en ce qui concerne les veuves, laissent penser que la mortalité masculine est assez élevée dans les villes d'Antsirabe et d'Antananarivo.

3.2 CARACTERISTIQUES-SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage ont été considérées comme un des facteurs explicatifs des différences observées sur la taille des ménages. Elles permettent en outre d'apprécier les différences entre les niveaux géographiques et d'en tirer des conclusions nécessaires dans le choix des mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie des ménages.

3.2.1 Fréquentation scolaire

a. Niveau National

Le Tableau 1.34 présente la répartition des chefs de ménage par sexe selon la fréquentation scolaire. Il ressort de ce tableau que 63% des chefs de ménage ont déjà fréquenté l'école. La différence entre milieu de résidence est assez marquante : 41% des chefs de ménage ruraux non jamais fréquenté un établissement scolaire contre 21% en milieu urbain.

Les différences entre milieu de résidence sont probablement dues d'une part, à l'inégalité au niveau des infrastructures scolaires existantes et d'autre part, à une tendance des parents à ne pas scolariser les enfants pour des motifs d'ordre économique ou culturel.

TABLEAU 1.34 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE

MILIEU DE RESIDENCE	FREQUENTATION SCOLAIRE			EFFECTIF TOTAL DES MENAGES
	N'A JAMAIS FREQUENTE	A FREQUENTE	FREQUENTE	
ENSEMBLE	36,1	63,2	0,7	2.502.859
URBAIN	20,9	76,9	2,2	579.004
RURAL	40,6	59,1	0,3	1.923.855

b. Niveau Faritany

Au niveau des Faritany, les différences sont assez importantes. Le Faritany de Toliary est caractérisé par une proportion très importante (69%) de chefs de ménage n'ayant jamais fréquenté l'école. Le Faritany d'Antananarivo présente par contre une proportion très élevée (85%) de chefs de ménage ayant déjà fréquenté l'école, et 1% d'entre eux fréquentaient encore au moment du recensement.

Ces différences au niveau des Faritany montrent soit l'inégale répartition des infrastructures scolaires, soit l'existence de facteurs d'ordre socio-culturel, économique et environnemental freinant la fréquentation scolaire.

TABLEAU 1.35 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE

FARITANY	FREQUENTATION SCOLAIRE			TOTAL MENAGE
	JAMAIS FREQUENTE	A FREQUENTE	FREQUENTE	
ENSEMBLE	36,1	63,2	0,7	2.502.859
ANTANANARIVO	13,9	84,7	1,3	705.175
FIANARANTSOA	36,9	62,6	0,5	478.635
TOAMASINA	34,1	65,6	0,3	415.208
MAHAJANGA	45,9	53,5	0,6	289.106
TOLIARY	69,1	30,4	0,5	388.645
ANTSIRANANA	37,5	61,7	0,8	226.069

c. Grands Centres Urbains

La fréquentation scolaire des chefs de ménage est nettement meilleure au niveau des grandes villes où l'on note que plus de 75% des chefs de ménage ont fréquenté l'école. Ce pourcentage est le plus élevé à Antsirabe (91%) et dans la Capitale (91%) et le plus bas à Antsiranana (76%). On constate que les chefs de ménage qui fréquentaient encore un établissement scolaire au moment du recensement sont les plus nombreux à Antsiranana et à Antananarivo, et représentent respectivement 6 % et 5% des ménages dans ces deux villes. Ce fait pourrait être attribué à l'existence de chefs de ménage étudiants dans ces deux villes (cf. Tableau 1.42 sur la répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité).

TABLEAU 1.36 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE

GRAND CENTRE URBAIN	FREQUENTATION SCOLAIRE			EFFECTIF TOTAL DES MENAGES
	N'A JAMAIS FREQUENTE	A FREQUENTE	FREQUENTE	
ENSEMBLE	7,9	88,3	3,8	275.038
ANTANANARIVO	4,0	91,1	4,9	145.491
ANTSIRABE	7,9	91,2	0,9	25.146
FIANARANTSOA	5,9	89,7	4,3	20.439
TOAMASINA	11,7	87,3	1,0	29.014
MAHAJANGA	14,9	82,7	2,4	24.222
TOLIARY	18,9	77,7	3,4	15.571
ANTSIRANANA	18,5	76,0	5,5	15.055

3.2.2 Niveau d'instruction

a. Niveau National

Le Tableau 1.37 présente la répartition des chefs de ménage qui ont fréquenté et qui fréquentent encore un établissement scolaire selon leur niveau d'instruction. La plus grande partie des chefs de ménage ont fait le primaire (45%) et 17% ont atteint le niveau secondaire. Le milieu de résidence reste un facteur intéressant de différenciation.

La proportion des chefs de ménage sans niveau d'instruction est deux fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (41% contre 21%). L'existence des niveaux secondaire et supérieur sont liés à la présence de ressources humaines et d'infrastructures adéquates (personnel

enseignant, collège ou lycée, université ou grande école). L'insuffisance ou simplement l'inexistence de ces ressources et infrastructures en milieu rural serait à l'origine de cette faible proportion de chefs de ménage ayant atteint le niveau secondaire ou supérieur.

TABLEAU 1.37 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

MILIEU DE RESIDENCE	NIVEAU D'INSTRUCTION				EFFECTIF TOTAL DES MENAGES
	AUCUN NIVEAU	NIVEAU PRIMAIRE	NIVEAU SECONDAIRE	NIVEAU SUPERIEUR	
URBAIN	21,0	38,1	34,0	6,9	579.004
RURAL	40,6	47,4	11,4	0,5	1.923.855
ENSEMBLE	36,1	45,3	16,7	2,0	2.502.859

b. Niveau Faritany

Le Tableau 1.38 présente la répartition des chefs de ménage par Faritany selon le niveau d'instruction. La proportion la plus faible des Chefs de ménage sans niveau d'instruction (14%) s'observe dans le Faritany d'Antananarivo et la plus élevée dans le Faritany de Toliary (69%). Le Faritany de Toliary est le plus défavorisé et celui d'Antananarivo le plus favorisé quel que soit le niveau d'instruction. Ces différences proviennent surtout, comme on l'a vu plus haut, de l'importance des ressources humaines et des infrastructures scolaires existantes.

TABLEAU 1.38 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

FARITANY	NIVEAU D'INSTRUCTION				TOTAL DES MENAGES
	AUCUN NIVEAU	NIVEAU PRIMAIRE	NIVEAU SECONDAIRE	NIVEAU SUPERIEUR	
ANTANANARIVO	14,1	58,5	22,9	4,5	705177
FIANARANTSOA	37,0	48,2	13,8	1,0	478634
TOAMASINA	34,1	49,5	12,5	1,2	415218
MAHAJANGA	45,8	37,5	15,7	1,1	289108
TOLIARY	68,9	19,7	10,6	0,1	388646
ANTSIRANANA	37,3	43,7	17,8	1,2	226076
ENSEMBLE	36,1	45,3	16,7	2,0	2502859

c) Grands Centres Urbains

La plupart des chefs de ménage des grands centres urbains ont atteint le niveau secondaire. Plus de la moitié des chefs de ménage ont atteint le secondaire dans les villes de Fianarantsoa (52%), de Toamasina (52%) et de Mahajanga (50%). La proportion est de 49% dans la Capitale.

La ville d'Antananarivo se distingue par une proportion de chefs de ménage ayant atteint un niveau supérieur plus élevée que dans les autres grandes villes (16%). Par contre une proportion assez importante de chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction, particulièrement à Toliary et à Antsiranana. Les différences observées au niveau des grands centres urbains sont fonction de l'importance relative des chefs de ménage qui ont fréquenté l'école. D'une manière générale, les grandes villes sont avantagées par l'affluence des ressources humaines et des infrastructures scolaires tant publiques que privées.

TABLEAU 1.39 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

GRAND CENTRE URBAIN	NIVEAU D'INSTRUCTION				TOTAL CHEFS DE MENAGE
	AUCUN NIVEAU	NIVEAU PRIMAIRE	NIVEAU SECONDAIRE	NIVEAU SUPERIEUR	
ANTANANARIVO	4,2	35,6	48,7	15,5	145.591
ANTSIRABE	8,1	45,0	43,9	6,3	25.146
FIANARANTSOA	6,2	36,0	52,2	9,4	20.439
TOAMASINA	11,8	33,4	51,8	7,5	29.014
MAHAJANGA	15,0	31,2	50,2	7,1	24.222
TOLIARY	18,9	31,1	44,5	8,8	15.571
ANTSIRANANA	18,5	28,8	48,0	9,4	15.055

3.2.3 Situation dans l'activité

a. Niveau National

Dans l'ensemble du pays, plus de 9 chefs de ménage sur 10 (92%) sont occupés et les inactifs représentent 7%. La proportion est plus élevée (95%) en milieu rural qu'en milieu urbain (83%). La situation s'explique par le fait qu'en milieu rural, on trouve des activités essentiellement agricoles et artisanales que toute personne valide qui désire travailler peut exercer. En milieu urbain par contre, les activités administratives, industrielles et commerciales sont prépondérantes, et on y trouve difficilement un emploi. A l'opposé, la proportion des chefs de ménage inactifs est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain, 4,9% contre 13,8%.

TABLEAU 1.40 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE

MILIEU DE RESIDENCE	SITUATION DANS L'ACTIVITE							
	Occupé	Chomeur	Menagère	Etudiant	Retraité	Incapacité	NCA	Effectif des Menages
URBAIN	83,2	3,0	5,1	1,8	3,7	1,5	1,8	579004
RURAL	94,6	0,5	1,8	0,1	0,7	1,2	1,2	1923855
ENSEMBLE	92,0	1,0	2,5	0,5	1,4	1,3	1,3	2502859

b. Niveau Faritany

Au niveau des Faritany, on constate que plus de 90% des chefs de ménage sont occupés, quel que soit le Faritany. On remarque aussi une proportion assez élevée de chefs de ménage étudiants, respectivement de 3% dans les Faritany de Mahajanga, de Toliary et d'Antsiranana. Le Faritany d'Antananarivo est caractérisé par une proportion assez importante de chefs de ménage retraités (2,5%) chômeurs (1,4%) et handicapés (1,4%).

TABLEAU 1.41 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR FARITANY SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE

FARITANY	SITUATION DANS L'ACTIVITE							
	Occupé	Chomeur	Menagère	Etudiant	Retraité	Incapacité	NCA	Effectif des Menages
ANTANANARIVO	90,5	1,4	2,5	1,0	2,5	1,4	0,7	705177
FIANARANTSOA	93,0	0,6	2,6	0,2	1,0	1,2	1,5	478634
TOAMASINA	94,2	1,0	0,5	2,0	0,1	1,0	1,1	415218
MAHAJANGA	92,9	1,1	0,7	3,0	0,3	0,8	1,1	289108
TOLIARY	93,0	1,0	0,6	2,8	0,2	0,9	1,4	388446
ANTSIRANANA	92,9	1,1	0,6	2,6	0,5	1,0	1,3	226076

c. Grands Centres Urbains

La situation dans l'activité des chefs de ménage dans les grands centres urbains est présentée dans le Tableau 1.42. En dehors des chefs de ménage occupés qui sont prédominants (plus de 70% des chefs de ménage), les chômeurs et les étudiants constituent un lot assez important de chefs de ménage dans les grandes villes.

Le pourcentage des chefs de ménage chômeurs est important dans les villes de Toliary (6%), Toamasina (5%), Mahajanga et Antananarivo (4%), ce qui s'expliquerait par le fait que le marché du travail est assez restreint dans ces quatre villes. On y trouve également une proportion assez élevée de chefs de ménage étudiants.: il s'agit là de l'une des caractéristiques des grandes villes où bon nombre d'étudiants poursuivent leurs études secondaires et supérieures.

TABLEAU 1.42 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE

GRAND CENTRE URBAIN	SITUATION DANS L'ACTIVITE							
	OC-CU-PE	CHO-MEUR	ME-NA-GERE	ETU-DIANT	RE-TRAI-TE	INCA-PACI-TE	AU-TRE	EFFEC-TIF DES ME-NAGES
ANTANANARIVO	75,8	3,9	2,5	5,8	4,4	6,3	1,4	145591
ANTSIRABE	86,6	2,5	1,2	3,3	0,4	4,7	1,3	25146
FIANARANTSOA	79,6	3,2	1,8	5,1	3,7	4,9	1,5	20439
TOAMASINA	79,4	4,9	2,7	6,6	0,7	4,5	1,0	29014
MAHAJANGA	80,5	4,4	1,9	6,0	2,2	3,4	1,5	24222
TOLIARY	74,4	5,7	3,5	7,1	2,9	4,2	2,2	15571
ANTSIRANANA	73,9	3,2	1,8	8,5	5,6	5,5	1,2	15055

3.2.5 Situation dans la profession

La situation dans la profession intéresse seulement les chefs de ménage occupés pendant la période de référence.

a. Niveau national

Le Tableau 1.43 montre que plus de 4 ménages sur 5 (82%) travaillent pour leur propre compte; 11% sont des salariés permanents; les salariés temporaires, les apprentis et les aides familiales ne représentent qu'une infime proportion des chefs de ménage.

TABLEAU 1.43 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION

MILIEU DE RESIDENCE	SITUATION DANS LA PROFESSION							
	Total Menage	Indépendant	Employeur	Salarié Permanent	Salarié Temporaire	Apprenti	Aide Familiale	NCA
URBAIN	477.498	56,9	0,8	34,9	6,1	0,2	0,6	0,4
RURAL	1.809.948	88,8	0,9	5,2	4,3	0,0	0,5	0,2
ENSEMBLE	2.287.446	82,2	0,9	11,4	4,7	0,1	0,5	0,3

La situation dans la profession révèle des différences notables selon le milieu de résidence. Les chefs de ménage indépendants sont nettement plus nombreux en milieu rural (89%) qu'en milieu urbain (57%). On remarque que le travail salarié concerne beaucoup plus le milieu urbain (35% des chefs de ménage occupés) que le milieu rural (5%). Cette situation s'expliquerait par les différences notoires en matière d'activités économiques entre les milieux de résidence urbain et rural. Si les activités telles que l'agriculture et la pêche sont dominantes en milieu rural, l'industrie, le commerce et l'administration sont plus concentrés en milieu urbain. D'où la prédominance des chefs de ménage indépendants en milieu rural et salariés en milieu urbain.

b. Niveau Faritany

Comme il a été déjà constaté précédemment au niveau de l'ensemble du pays, les indépendants constituent également la majorité des chefs de ménage dans les Faritany. Les différences entre Faritany apparaissent surtout au niveau des autres situations dans l'activité.

Les chefs de ménage "employeurs" sont plus représentés dans les Faritany d'Antananarivo et de Toamasina, respectivement de 2% et 1,1% des chefs de ménage. Quant aux salariés, leur pourcentage est très important dans les Faritany d'Antananarivo (21%) et d'Antsiranana (11%). La présence des salariés temporaires traduit l'existence des travaux saisonniers assez importants (chantier, agriculture) dans les Faritany tels que Mahajanga (8% des chefs de ménage), Antananarivo (6%) et Antsiranana (5%). Ainsi, les différences au niveau des Faritany résulteraient de la prédominance des différents types d'activités dans ces Faritany.

TABLEAU 1.44 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR FARITANY SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION

FARITANY	SITUATION DANS LA PROFESSION							
	INDE-PENDANT	EMPLO-YEUR	SALARIE PERMA-NENT	SALARIE TEMPO-RAIRE	AP-PRENTI	AIDE FAMI-LIALE	NCA	EFFEC-TIF DES MENA-GES
ANTANANARIVO	70,9	1,9	20,9	5,6	0,1	0,4	0,2	634.991
FIANARANTSOA	89,8	0,5	5,5	3,3	0,0	0,4	0,4	443.256
TOAMASINA	85,0	1,1	8,8	3,7	0,1	0,9	0,4	388.485
MAHAJANGA	82,5	0,3	8,8	7,6	0,1	0,5	0,2	260.970
TOLIARY	89,0	0,2	6,8	3,4	0,0	0,4	0,2	352.426
ANTSIRANANA	83,1	0,4	10,8	5,0	0,1	0,5	0,1	207.319

c. Grands Centres Urbains

Le Tableau 1.45 indique que les salariés constituent la catégorie la plus importante des chefs de ménage occupés, suivis des indépendants et des salariés temporaires. L'importance relative des salariés permanents est déterminée en particulier par l'existence des industries manufacturières, des entreprises privées et publiques. L'administration et le fonctionnariat tiennent également une large part sur l'importance relative des chefs de ménage salariés. On note cependant quelques disparités entre les grandes villes en ce qui concerne la situation dans la profession des chefs de ménage, ceci résultant de la prédominance des activités économiques respectives.

TABLEAU 1.45 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE OCCUPES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION

GRAND CENTRE URBAIN	SITUATION DANS LA PROFESSION							
	INDE-PENDANT	EMPLO-YEUR	SALARIE PERMA-NENT	SALARIE TEMPOR-AIRE	AP-PRENTI	AIDE FAMI-LIALE	NCA	EFFEC-TIF DES MENA-GES
ANTANANARIVO	32,0	0,4	57,5	9,1	0,2	0,4	0,3	147933
ANTSIRABE	49,9	0,2	41,7	7,4	0,2	0,4	0,2	25327
FIANARANTSOA	41,1	0,3	50,2	7,3	0,2	0,6	0,2	20634
TOAMASINA	24,1	0,5	59,5	14,0	0,4	0,7	0,8	29622
MAHAJANGA	29,4	0,6	62,9	6,0	0,2	0,4	0,5	24288
TOLIARY	36,2	0,2	53,3	9,6	0,2	0,3	0,2	16068
ANTSIRANANA	27,0	0,9	62,7	8,3	0,1	0,4	0,7	15017

L'existence des métiers de type traditionnel (agriculture, poterie, sculpture, etc...) et ceux des petits commerces fait des indépendants la plus importante catégorie des situations dans la profession dans les villes d'Antsirabe (50% des chefs de ménage) et de Fianarantsoa (41%). La plupart de ces indépendants se trouvent généralement dans le secteur informel.

4. TAUX DE CHEF DE MENAGE

4.1 TAUX GLOBAL

Le taux global est un indicateur élémentaire permettant de mesurer la proportion de personnes ayant le statut de chef de ménage, tous âges confondus. C'est le rapport du nombre de chefs de ménage sur la population de 10 ans et plus.

4.1.1 Milieu de Résidence et Faritany

Dans l'ensemble du pays, 30 personnes sur 100 âgées de 10 ans et plus sont chefs de ménage. Le taux global est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, 31% contre 29%. Le taux global est plus élevé pour le sexe masculin quel que soit le milieu de résidence. On constate par la suite que le taux global masculin est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (50% contre 46%), alors que celui du sexe féminin est supérieur en milieu urbain (13%) qu'en milieu rural (11%).

Au niveau des Faritany, le taux global est le plus élevé dans le Faritany d'Antsiranana (35%) et le plus bas dans les Faritany d'Antananarivo et de Fianarantsoa (28%). La remarque est valable quel que soit le milieu de résidence.

TABLEAU 1.46 : TAUX GLOBAL DE CHEF DE MENAGE PAR FARITANY SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE

FARITANY	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
ANTANANARIVO	44,5	10,8	27,2	47,4	09,3	28,5	46,5	09,8	28,1
FIANARANTSOA	43,8	12,4	27,4	47,3	10,1	28,4	46,7	10,5	28,2
TOAMASINA	46,7	13,7	29,7	51,8	11,0	31,3	50,6	11,6	31,0
MAHAJANGA	48,4	14,3	31,0	52,4	11,9	32,1	51,5	12,4	31,9
TOLIARY	46,8	13,7	29,6	54,4	13,0	33,3	52,7	13,1	32,4
ANTSIRANANA	49,3	21,0	34,3	52,6	17,9	35,1	52,0	18,5	34,9
ENSEMBLE	45,7	12,9	28,8	50,1	11,3	30,6	49,1	11,7	30,2

On constate également qu'en milieu urbain, le taux global de chef de ménage le plus important est observé à Antsiranana, et ce quel que soit le sexe : 49% pour le masculin et 21% pour le féminin. En milieu rural, le Faritany de Toliary se distingue par un taux global de chef de ménage masculin élevé (54%).

4.1.2 Grands Centres Urbains

Le Tableau 1.47 indique que dans l'ensemble des grands centres urbains, près de 21 personnes sur 100 (21%) dirigent un ménage. Le tableau fait ressortir que la ville d'Antsiranana présente le taux global de chef de ménage le plus élevé (26%), suivi par Mahajanga (23%) et Toamasina (21%). La ville d'Antsiranana se distingue par un taux élevé de chef de ménage quel que soit le sexe. Le taux masculin est deux fois plus élevé que celui du sexe féminin, 36% contre 16%. Dans la ville d'Antsirabe, 8 femmes sur 100 dirigent un ménage et à Toliary plus du quart des hommes (28%) sont à la tête d'un ménage.

TABLEAU 1.47 : TAUX GLOBAL DE CHEF DE MENAGE PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

GRAND CENTRE URBAIN	SEXE		
	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
ANTANANARIVO	33,2	8,5	20,5
ANTSIRABE	32,4	7,8	19,9
FIANARANTSOA	29,3	8,8	18,7
TOAMASINA	32,8	10,0	21,1
MAHAJANGA	35,3	10,3	22,7
TOLIARY	28,5	10,8	19,3
ANTSIRANANA	36,2	15,6	25,5
ENSEMBLE	32,8	9,2	20,7

4.2 TAUX DE CHEF DE MENAGE ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

4.2.1 Age et sexe

Le taux de chef de ménage par âge indique la proportion de personnes d'un groupe d'âge donné ayant le statut du chef de ménage. Il est obtenu en faisant le rapport des chefs de ménage d'un groupe d'âges avec l'effectif de la population du même groupe d'âges.

a. Niveau National

Le taux de chef de ménage par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence est présenté au Tableau 1.48 et les courbes illustratives correspondantes au graphique 1.17. Le taux de chef de ménage s'élève très rapidement à partir de 20 ans chez les hommes alors qu'il aborde une pente moindre chez les femmes. Des différences significatives entre les deux sexes apparaissent entre les taux; les écarts sont importants quel que soit le groupe d'âges.

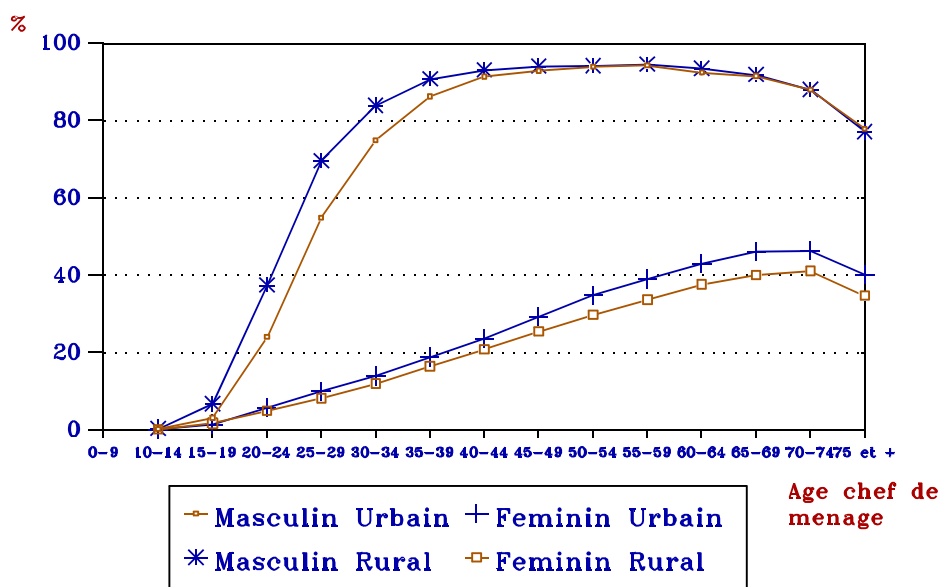
Le graphique 1.17 montre que l'allure des courbes n'est pas identique pour les deux sexes. Chez les hommes, l'allure de la courbe a la forme d'un cône. Elle croît avec l'âge et atteint le maximum dans le groupe d'âges 55-59 ans pour décroître ensuite à partir de 60 ans. Chez les femmes, l'allure de la courbe quant à elle, a tendance à suivre une direction linéaire. Elle atteint le maximum au niveau du groupe d'âges 70-74 ans et commence à décroître au-delà de ce groupe d'âges.

Au niveau du milieu de résidence, les taux présentent les mêmes caractéristiques. Cependant, les taux masculins sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, et ce, quel que soit le groupe d'âges. Par contre, les taux féminins sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'en milieu urbain, les femmes, du fait du développement socio-économique, ont acquis beaucoup plus d'autonomie que celles du milieu rural, accédant facilement au statut de chef de ménage.

TABLEAU 1.48 : TAUX DE CHEF DE MENAGE PAR GROUPE D'AGES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE

GROUPE D'AGES	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Mascul.	Fémin.	Total	Mascul.	Fémin.	Total	Masculin	Féminin	Total
TOTAL	45,7	12,9	28,8	50,1	11,3	30,6	49,1	11,7	30,2
10-14	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
15-19	3,1	1,4	2,2	6,7	1,7	4,1	5,8	1,6	3,7
20-24	24,0	5,7	14,4	37,4	4,9	20,7	34,1	5,1	19,2
25-29	54,9	10,0	31,2	69,6	8,1	38,2	66,0	8,6	36,4
30-34	74,9	14,0	43,5	83,9	11,9	47,6	81,7	12,4	46,6
35-39	86,3	18,8	52,0	90,8	16,4	54,3	89,6	17,1	53,7
40-44	91,4	23,6	57,4	93,1	20,8	57,2	92,7	21,6	57,3
45-49	92,9	29,3	60,6	94,1	25,4	58,5	93,8	26,4	59,1
50-54	94,0	34,8	63,7	94,2	29,7	60,7	94,2	30,9	61,4
55-59	94,3	39,0	65,4	94,6	33,6	63,5	94,5	34,9	63,9
60-64	92,5	42,9	66,3	93,5	37,6	65,5	93,3	38,8	65,7
65-69	91,5	46,2	67,8	91,9	40,0	67,1	91,8	41,4	67,2
70-74	88,0	46,4	66,2	88,1	41,1	66,3	88,1	42,3	66,3
75 et +	77,9	40,1	57,1	77,1	34,7	56,4	77,2	35,9	56,6

GRAPHIQUE 1.17
TAUX PAR GROUPE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE



RGPH 1993

b. Niveau Faritany

Le taux de chef de ménage par Faritany présente les mêmes caractéristiques que celles décrites auparavant (taux par âge et par sexe au niveau national). La courbe de variation des taux de chef de ménage présente :

- un début timide de la courbe à 10-19 ans
- un accroissement de la courbe jusqu'à un certain âge pour décroître par la suite
- une allure en forme d'un cône chez l'homme chef de ménage et quasi-linéaire chez la femme.

Le Graphique 1.18 montre que le Faritany d'Antsiranana présente les taux masculins les plus élevés jusqu'au groupe d'âges 30-34 ans. La courbe représentative reste stationnaire jusqu'à 50-54 ans pour atteindre le maximum à 55-59 et décroître par la suite.

On constate que les écarts entre les Faritany ne sont pas très importants. La différence se fait sentir au début de la courbe dans les groupes d'âges 15-19 ans⁽⁵⁾ jusqu'à 35-39 ans et après avoir atteint le maximum. Ce maximum est atteint à 50-54 ans (100%) dans le Faritany d'Antananarivo et à 55-59 ans pour les autres Faritany.

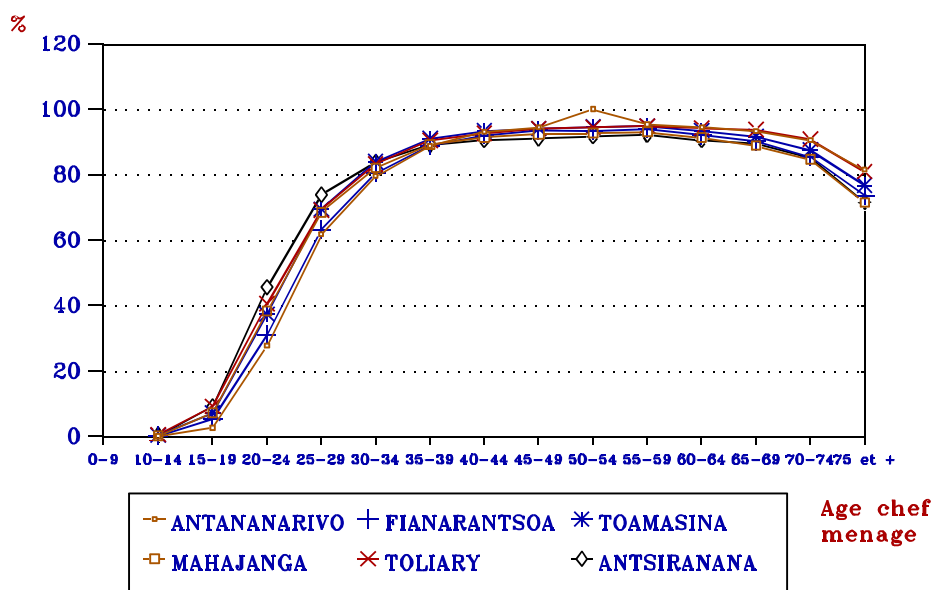
Si on se réfère aux courbes des taux féminins (Graphique 1.19), les différences sont importantes au niveau des Faritany. Le graphique montre que les taux féminins sont plus élevés dans le Faritany d'Antsiranana quel que soit les groupes d'âges. Antananarivo, Toliary et Toamasina présentent les mêmes taux avant d'atteindre leur maximum respectif. D'une manière générale, les différences au niveau des taux dans les Faritany reposent sur la structure par âge et par sexe de la population des Faritany.

⁵ Le groupe d'âges 10-14 ne sera pas pris en compte tenue de la faiblesse de l'effectif correspondant

TABLEAU 1.49 : TAUX PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON LES FARITANY (en %)

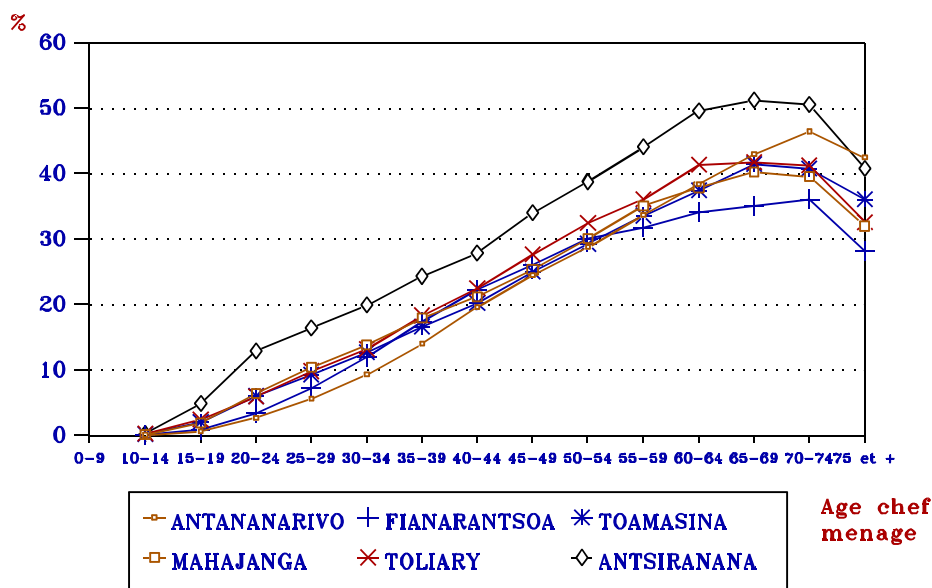
GROUPE D'AGES	FARITANY					
	ANTANA-NARIVO	FIANA-RANTSOA	TOAMA-SINA	MAHA-JANGA	TOLIARY	ANTSIRA-NANA
SEXE MASCULIN						
10-14	0,1	0,3	0,4	0,3	0,6	0,3
15-19	2,7	5,4	7,2	7,3	9,3	9,2
20-24	27,8	31,3	37,4	38,4	40,7	45,7
25-29	61,9	63,4	69,6	68,6	69,3	74,0
30-34	79,7	80,7	84,2	82,2	83,4	84,0
35-39	89,0	89,1	91,2	89,3	90,6	89,3
40-44	93,3	92,2	93,5	91,6	92,8	90,7
45-49	94,6	93,7	94,2	92,7	94,2	91,2
50-54	100,2	93,6	94,8	92,8	94,6	91,8
55-59	95,5	94,2	95,0	93,2	95,0	92,3
60-64	94,7	92,3	93,6	91,5	94,4	90,7
65-69	93,5	90,4	91,8	89,0	93,9	89,7
70-74	90,7	85,6	87,7	84,8	91,0	85,4
75 et +	81,6	73,7	76,9	71,6	81,1	71,7
SEXE FEMININ						
10-14	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3
15-19	0,6	0,9	2,0	1,9	2,4	4,9
20-24	2,7	3,4	6,0	6,4	5,9	12,9
25-29	5,6	7,2	9,3	10,4	9,8	16,4
30-34	9,3	12,0	12,7	13,8	13,2	19,9
35-39	14,0	17,4	16,6	17,9	18,3	24,3
40-44	19,6	22,3	20,2	21,2	22,5	27,9
45-49	24,5	26,1	25,0	25,3	27,7	34,0
50-54	28,8	30,1	29,3	30,1	32,5	38,8
55-59	33,7	31,8	33,6	35,1	36,1	44,1
60-64	38,4	34,2	37,5	37,9	41,4	49,6
65-69	43,0	35,1	41,5	40,3	41,8	51,3
70-74	46,5	36,1	40,8	39,6	41,3	50,6
75 et +	42,5	28,2	36,1	32,0	32,6	40,8

GRAPHIQUE 1.18
TAUX PAR GROUPE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE
SELON LES FARITANY – SEXE MASCULIN



RGPH 1993

GRAPHIQUE 1.19
TAUX PAR GROUPE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE
SELON LES FARITANY – SEXE FEMININ



RGPH 1993

c. Grands Centres Urbains

Les courbes des taux de chef de ménage par grand centre urbain sont présentées aux graphiques 1.20 et 1.21. Les courbes des taux de chef de ménage masculin sont marquées par un début très rapide à 20-24 ans, très prononcé pour les villes d'Antsiranana, de Mahajanga et d'Antsirabe. A 40-44 ans, les courbes commencent à se stabiliser avant d'atteindre le maximum respectif pour décroître rapidement au-delà de 65-69 ans. Les taux sont moins élevés dans les autres villes jusqu'à 40-44 ans avant de se fixer à leur tour et de décroître une fois le maximum atteint.

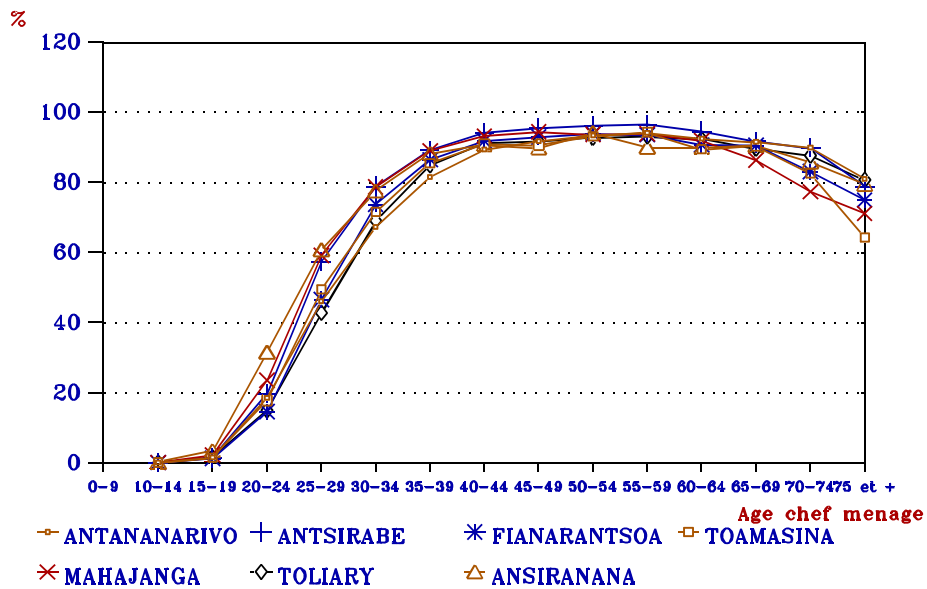
Si on se réfère aux courbes des taux féminins (Graphique 1.21), le graphique montre qu'ils sont plus élevés dans la ville d'Antsiranana quel que soit le groupe d'âges. Les villes de Toliary, Toamasina et de Mahajanga présentent sensiblement les mêmes taux avant d'atteindre leur maximum respectif. La variation des taux féminins est le reflet de la structure par âge des femmes chefs de ménage.

TABLEAU 1.50 : TAUX PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS (en %)

GROUPE D'AGES	GRANDS CENTRES URBAINS						
	ANTANA-NARIVO	ANTSIRABE	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
SEXE MASCULIN							
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3
15-19	1,6	1,5	1,3	1,5	2,3	1,6	3,5
20-24	18,6	19,8	14,7	17,9	23,6	15,0	31,6
25-29	46,1	57,4	46,6	49,5	59,2	42,8	60,8
30-34	67,3	78,9	73,8	71,6	78,7	69,1	77,6
35-39	81,6	89,3	86,5	85,5	89,1	84,9	88,3
40-44	89,4	94,3	91,9	91,0	93,3	91,3	90,8
45-49	91,8	95,5	93,0	90,6	94,4	91,8	89,9
50-54	93,4	96,3	93,9	93,2	93,7	92,8	94,2
55-59	94,1	96,6	93,6	94,3	93,9	93,1	90,0
60-64	92,5	94,6	90,7	89,5	91,9	92,4	90,0
65-69	91,6	91,8	90,6	90,4	86,4	89,7	90,6
70-74	90,0	89,9	83,1	82,6	77,4	87,7	85,9
75 et +	81,1	79,0	75,0	64,3	71,2	80,8	79,6

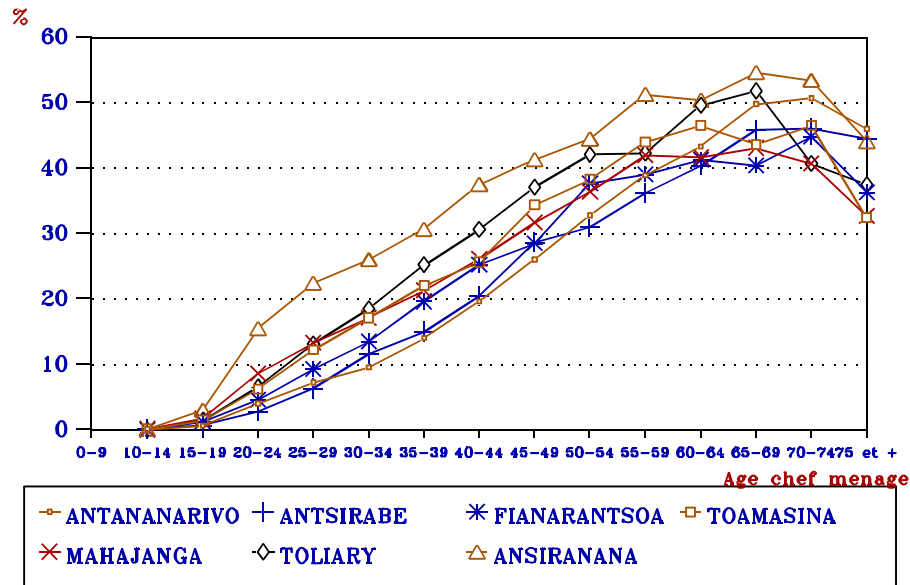
GROUPE D'AGES	GRANDS CENTRES URBAINS						
	ANTANANARIVO	ANTSIRABE	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
SEXE FEMININ							
10-14	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
15-19	0,6	0,7	1,2	1,4	1,7	1,4	3,0
20-24	4,0	2,8	4,6	6,2	8,6	6,5	15,5
25-29	7,2	6,3	9,3	12,2	13,3	13,1	22,4
30-34	9,5	11,6	13,5	17,1	17,1	18,5	26,0
35-39	14,0	15,0	19,6	22,0	21,3	25,2	30,7
40-44	19,6	20,4	25,2	25,6	26,1	30,6	37,5
45-49	26,0	28,7	28,5	34,4	31,7	37,1	41,3
50-54	32,8	31,0	37,7	38,3	36,4	42,1	44,5
55-59	38,9	36,2	39,0	44,0	42,0	42,3	51,3
60-64	43,3	40,4	41,3	46,5	41,7	49,6	50,4
65-69	49,8	45,9	40,4	43,6	43,1	51,8	54,6
70-74	50,7	46,1	44,8	46,5	40,7	40,7	53,4
75 et +	46,0	44,5	36,3	32,4	32,7	37,5	44,1

GRAPHIQUE 1.20
TAUX PAR GROUPE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE
SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS – SEXE MASCULIN



RGPH 1993

GRAPHIQUE 1.21
TAUX PAR GROUPE D'AGE DES CHEFS DE MENAGE
SELON LES GRANDS CENTRES URBAINS – SEXE FEMININ



RGPH 1993

CONCLUSION

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1993 fournit des indications précieuses sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages. Bien que les indicateurs calculés ne révèlent qu'une partie de la réalité, ils permettent de disposer d'une base assez solide pour mettre en évidence les disparités selon le milieu de résidence et le sexe.

L'analyse de la répartition spatiale des ménages a montré une inégale répartition des ménages sur le territoire national. Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, près de la moitié des ménages sont concentrés dans les Faritany d'Antananarivo et de Fianarantsoa (47%). La prédominance des activités agricoles et l'urbanisation assez poussée font de ces deux Faritany un véritable pôle d'attraction des Fivondronana et des autres Faritany.

Sur le plan strictement démographique, la structure des ménages et leurs caractéristiques démographiques présentent des aspects différentiels au niveau du sexe, du milieu de résidence et des Faritany. En effet, la taille moyenne des ménages varie selon ces différentes caractéristiques.

L'analyse a montré que l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage sont les principaux facteurs de différenciation des ménages.

Il apparaît ainsi que :

- les chefs de ménage âgés dirigent en général des ménages de grande taille ;
- la taille du ménage est plus élevée chez les hommes que chez les femmes chefs de ménage compte tenu de leur importance à la direction du ménage ;
- la taille de ménage est plus élevée chez les hommes chefs de ménage mariés que chez les autres (celibataire, veufs et divorcés) ;
- la taille du ménage est assez élevée chez les veuves et les divorcées suite à une rupture d'union (la garde des enfants est souvent laissée à leur soins).

Ainsi, l'aspect différentiel de la taille des ménages au niveau du milieu de résidence et des Faritany réside dans la structure par sexe et par âge des chefs de ménage, ainsi que de leur état matrimonial.

Les facteurs socio-économiques ont vu également leur impact sur le niveau de la taille des ménages. On a constaté une variation de la taille des ménages selon les caractéristiques socio-économiques telles que la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction et l'occupation du chef de ménage. En effet, un niveau d'instruction élevé permet au chef de ménage d'acquérir un emploi plus rémunérateur, et donc de s'occuper beaucoup plus de membres du ménage. L'hébergement des membres de la famille pour ceux qui ont réussi socialement, est aussi un des facteurs d'agrandissement de la taille du ménage.

Il faut cependant souligner que dans le domaine de l'instruction et de l'emploi, la situation au niveau du milieu de résidence et des Faritany est caractérisée par une certaine inégalité. Cette inégalité traduit un déséquilibre dans la vie socio-économique des ménages dans l'ensemble du pays.

DEUXIEME CHAPITRE

HABITAT

"L'impact des conditions des logements sur la qualité de la vie de la population est si évident que la politique de population considère la mise à la disposition de la population de logements décentes comme un des objectifs prioritaires"⁶.

La réalisation de cette politique nécessite cependant une connaissance de la situation actuelle des logements et de certains éléments de leur confort. A cet effet, le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1993 (RGPH-1993) s'est intéressé à certaines caractéristiques de l'habitat. Les résultats obtenus pourraient constituer des données nécessaires en vue d'une meilleure planification et programmation des actions de développement dans le secteur de l'habitat.

La première partie de ce chapitre traitera des caractéristiques des bâtiments. La deuxième portera sur les caractéristiques des logements (pièces occupées, statut d'occupation) et la dernière partie du chapitre sera axée sur l'équipement des logements.

1. CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS

Le recensement général de la population et de l'habitat a tenu compte du concept " bâtiment" qu'il soit utilisé comme local d'habitation, administratif ou utilisé à des fins commerciales ou industrielles.

1.1 DEFINITION DU CONCEPT "BATIMENT"

Le concept "bâtiment" a été considéré au RGPH de 1993 comme toute construction indépendante couverte par un toit, limitée par des murs et utilisée à des fins diverses⁷. Les constructions séparées par un mur mitoyen et ayant la même fondation et le même toit étaient considérées comme un seul bâtiment.

⁶Politique Nationale de Population pour le Développement Economique et Social. loi N° 90.030 du 19 Décembre 1990

⁷ Manuel de l'agent recenseur. RGPH-1993

Des constructions informelles et non loties (kiosque, wagon et autre construction similaire) ont été recensées comme bâtiments, à condition qu'elles soient considérées comme permanentes (au moins six mois de durée de vie). Les bâtiments en cours de construction ou de démolition lorsqu'ils n'étaient pas utilisés à des fins d'habitation, de commerce ou autres, de même que les constructions servant de cuisine extérieure ou d'annexe (WC, grenier, garage, basse-cour, porcherie), n'étaient pas considérés comme faisant partie du lot.

Un "logement" était tout ou une partie du bâtiment occupé par une personne seule ou par un groupe de personnes et qui constitue un ménage⁸. Un logement pouvait donc être constitué d'une ou de plusieurs pièces. Nombreux ont été les termes utilisés pour identifier un logement : maison individuelle, appartement, studio, etc...

1.2 TYPE D'UTILISATION DES BATIMENTS

Les bâtiments sont exploités à des fins diverses : habitation, commerce, entreprise, bureau. Un bâtiment peut servir à la fois de bureau et d'habitation, d'habitation et de commerce, etc...

Dans l'ensemble du pays, la grande majorité des bâtiments servent d'habitation (plus de 95%) et ce, quel que soit le milieu de résidence, les Faritany et les grands centres urbains. Les bâtiments scolaires, les bâtiments commerciaux et les banques représentent dans l'ensemble 0,5% du nombre total des bâtiments recensés. Les bâtiments administratifs constituent 0,3%, et on note également un pourcentage non négligeable d'églises (0,4%).

Au niveau des Faritany, Antananarivo et Fianarantsoa enregistrent les proportions les plus élevées de bâtiments scolaires, soit respectivement 0,7% de l'ensemble des bâtiments. La proportion des bâtiments scolaires n'est que de 0,4% à Toliary et Antsiranana. Les bâtiments servant de commerce, de banques (1%) et les bâtiments industriels (0,2%) sont surtout localisés dans le Faritany d'Antananarivo.

Les paragraphes qui suivent étudient les caractéristiques des bâtiments : nature du toit et nature du mur.

1.3 NATURE DU TOIT

La nature du toit désigne le genre de matériaux utilisés pour la confection du toit. Les matériaux peuvent être de type végétal (bozaka, écorce, feuille, tige, bambou), dérivés de l'argile (tuile) et des matériaux comme le ciment et ses dérivés, tôle, planche. L'analyse sera effectuée au niveau national, des Faritany et des grands centres urbains.

⁸Cf. *Chapitre Premier-MENAGE*

1.3.1 Niveau National

Les matériaux d'origine végétale sont les plus utilisés pour la confection du toit. A Madagascar: 43% pour les bozaka, et 29% pour les tiges, écorces et feuilles. L'utilisation de la tôle occupe une part non négligeable dans la confection des toits (21%).

Le recours aux matériaux d'origine végétale est très fréquent en milieu rural où l'environnement offre beaucoup plus de possibilité par rapport au milieu urbain. Ainsi, 48% des toits sont en bozaka, et 32% en tige. Par contre la tôle est plus utilisée en milieu urbain qu'en milieu rural, respectivement 49% et 5% des toits.

TABLEAU 2.1: BATIMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU TOIT

MILIEU DE RESIDENCE	NATURE DU TOIT							
	EFFECTIF	%	TUILE	TOLE	CIMENT	BOZAKA	TIGE	AUTRE
ENSEMBLE	2.433.532	100,0	2,3	21,4	0,3	42,6	29,1	4,3
URBAIN	495.789	100,0	5,2	48,7	1,0	22,4	19,2	3,5
RURAL	1.937.743	100,0	1,6	14,4	0,1	47,8	31,6	4,5

1.3.2 Niveau Faritany

Une différence se dégage au niveau des Faritany. En grande partie, la nature des matériaux exploités dépend des zones géographiques, du type de sol et du type de végétation. La partie orientale de l'île, avec sa végétation dense et variée, est caractérisée par des bâtiments avec des toits en tige, feuille, écorce, etc... La proportion est de 58% à Toamasina, 55% à Antsiranana. Cependant, les toits en bozaka font la particularité des Faritany de Toliary (65%), d'Antananarivo (58%) où la végétation est pauvre, clairsemée. Les Faritany de Fianarantsoa et de Mahajanga se distinguent des autres par l'importance à la fois des toits en bozaka et en tige.

Quant à l'usage de la tuile, il est plus courant dans la région des Hautes Terres : 7% dans le Faritany d'Antananarivo et 2% dans celui de Fianarantsoa. L'utilisation de la tôle est prépondérante dans les Faritany d'Antananarivo et d'Antsiranana, respectivement de 34% et 30%, et dans la moindre mesure à Toamasina (20%).

TABLEAU 2.2 : BATIMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU TOIT

FARITANY	NATURE DU TOIT							
	EFFEC-TIF	%	TUILE	TOLE	CIMENT	BOZAKA	TIGE	AUTRE
ENSEMBLE	2.433.532	100	2,3	21,4	0,3	42,6	29,1	4,3
ANTANA.	597.839	100	7,3	33,5	0,4	57,6	0,2	1,0
FIANARA.	476.853	100	2,1	13,1	0,1	42,6	38,6	3,5
TOAMASI.	436.708	100	0,3	19,7	0,2	17,9	57,7	4,2
MAHAJA.	283.571	100	0,2	17,0	0,2	45,9	34,1	2,6
TOLIARY	400.560	100	0,2	13,2	0,3	65,4	11,1	9,8
ANTSIRAN.	238.001	100	0,1	29,2	0,7	8,2	54,8	7,0

1.3.3 Grands Centres Urbains

Les données du Tableau 2.3 montrent que l'usage de la tôle est très répandu dans les grands centres urbains. La proportion passe de 61% à Antsirabe à 94% à Antsiranana. La tôle serait appréciée en tant que matériau léger, souple et plus résistant. On dirait que son utilisation ne tient pas compte des aléas climatiques : chaleur, pluie.

TABLEAU 2.3 : BATIMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT

GRAND CENTRE URBAIN	NATURE DU TOIT							
	EFFEC-TIF	%	TUILE	TOLE	CIMENT	BOZAKA	TIGE	AUTRE
ANTANA.	92.625	100	15,8	76,5	1,4	3,1	0,3	2,9
ANTSIRA.	19.510	100	17,0	60,7	0,9	20,6	0,1	0,7
FIANARA.	15.639	100	12,6	64,5	0,6	20,7	0,1	1,5
TOAMAS.	22.963	100	0,5	76,6	1,8	0,2	19,5	1,4
MAHAJA.	14.241	100	0,4	83,1	1,4	0,3	12,6	2,2
TOLIARY	13.726	100	0,3	60,8	2,7	1,8	11,7	22,7
ANTSIRA.	13.095	100	0,6	93,6	4,6	0,3	0,1	0,8
ENSEMBLE	191.798		10,6	74,4	1,6	5,5	4,3	3,6

La différence dans la toiture apparaît dans l'utilisation des autres matériaux. Si la tuile est la particularité des toits des villes des Hautes Terres (17% à Antsirabe, 16% à Antananarivo et 13% à Fianarantsoa), les tiges, écorces et feuilles, caractérisent ceux des villes côtières (Toamasina 20%, Mahajanga 13%, Toliary 12%). Les villes de Fianarantsoa et d'Antsirabe se distinguent particulièrement par de nombreux toits en "bozaka".

1.4 NATURE DU MUR

Comme pour le toit, la nature du mur permet d'apprécier la qualité du bâtiment. Le matériau utilisé est fonction du milieu environnemental, en particulier de la végétation et du type du sol.

1.4.1 Niveau National

Le Tableau 2.4 montre que la terre battue (45%) et les tiges (27%) constituent les deux principaux matériaux utilisés pour la construction des murs. Les différences entre milieu de résidence sont assez importantes.

En milieu rural, près de la moitié (48%) des murs sont en terre battue, plus du quart (29%) en tige, écorce et autres matériaux similaires contre 33% et 18% en milieu urbain. L'utilisation des matériaux tels que la brique cuite et le ciment est plus prépondérante en milieu urbain.

TABLEAU 2.4 : BATIMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU MUR

MILIEU DE RESIDENCE	NATURE DU MUR									
	EFFEC-TIF	%	CI-MENT	TERRE BAT-TUE	BRI-QUE CUITE	TÔLE	PLAN-CHE	BO-ZAKA	TIGE	AUT-RE
ENSEMBLE	2.433.532	100	2,6	45,3	6,5	2,5	5,0	2,6	26,7	8,8
URBAIN	495.789	100	8,6	33,3	14,4	8,2	9,7	1,6	17,5	6,7
RURAL	1.937.743	100	1,1	48,4	4,5	1,1	3,8	2,8	29,1	9,2

1.4.2 Niveau Faritany

Comme pour la nature du toit, on peut, à partir des matériaux utilisés, distinguer deux groupes de Faritany (comme pour la nature du toit): Antananarivo, Mahajanga, Toliary et Fianarantsoa d'une part, Toamasina et Antsiranana d'autre part. Le premier est caractérisé par une proportion élevée des bâtiments avec des murs en terre battue (de 46% à Fianarantsoa à 73% à Antananarivo), et le second par une utilisation importante des matériaux d'origine végétale (plus de 50% des bâtiments).

TABLEAU 2.5 : BATIMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU MUR

FARITANY	NATURE DU MUR								
	EFFEC-TIF	CI-MENT	TERRE BAT-TUE	BRIQUE CUITE	TÔLE	PLAN-CHE	BOZA-KA	TIGE	AUTRE
ENSEMBLE	2.433.532	2,6	45,3	6,5	2,5	5,0	2,6	26,7	8,8
ANTANANARIVO	597.839	3,9	73,3	19,1	0,1	1,6	0,2	0,2	1,6
FIANARANTSOA	476.853	0,9	46,3	3,5	0,2	1,5	0,2	37,8	9,6
TOAMASINA	436.708	1,2	18,0	3,1	3,3	5,9	0,2	57,0	11,3
MAHAJANGA	283.571	3,0	61,9	1,5	3,9	2,3	2,7	17,4	7,3
TOLIARY	400.560	2,7	46,6	2,1	1,9	14,5	12,4	9,7	10,1
ANTSIRANANA	238.001	4,5	1,2	0,2	10,9	6,2	1,1	56,0	19,9

La différence entre Faritany réside au niveau de l'usage des autres matériaux. La brique cuite est la matière la plus utilisée dans le Faritany d'Antananarivo (19%); par contre dans le Faritany d'Antsiranana, 10,9% des bâtiments ont des murs en tôle. Le Faritany de Toliary s'illustre par le pourcentage important des bâtiments avec des murs en planche (15%) et en bozaka (12%).

1.4.3 Grands Centres Urbains

La terre battue et la brique cuite sont déterminantes pour la construction des murs dans les villes des Hautes Terres (Antananarivo, Fianarantsoa, Antsirabe), comme le montre le Tableau 2.6. Les caractéristiques du sol (latéritique et argileux) et la maîtrise de la technique dans la fabrication des briques constituent un atout particulier dans ces régions. La tôle, par contre, est très utilisée dans les villes côtières surtout à Antsiranana (62%), Mahajanga (58%) et Toamasina (45%).

L'utilisation des autres matériaux est très diversifiée. Les villes de Toamasina et de Toliary se distinguent par leurs murs en planche (respectivement de 18% et 10%) et en matière végétale (16% et 12%). Les murs en dur (ciment, parpaing) trouvent une place de choix dans les villes d'Antsiranana (30%), de Mahajanga (23%) et d'Antananarivo (16%).

TABLEAU 2.6 : BATIMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU MUR

GRAND CENTRE URBAIN	NATURE DU MUR								
	Effectif	Ciment	Terre Battue	Brique Cuite	Tôle	Planche	Bozaka	Tige	Autre
ANTANANARIVO	92.625	15,9	32,3	43,8	0,6	6,5	0,0	0,0	0,9
ANTSIRABE	19.510	10,6	38,1	43,6	0,4	6,7	0,0	0,0	0,6
FIANARANTSOA	15.639	6,1	66,1	18,4	0,2	4,3	0,0	0,0	4,9
TOAMASINA	22.963	9,6	0,1	0,1	44,6	17,9	0,2	16,0	11,4
MAHAJANGA	14.241	23,2	4,8	0,5	58,4	0,9	0,0	2,9	9,6
TOLIARY	13.726	14,2	1,4	2,1	27,9	9,9	1,7	11,6	31,2
ANTSIRANANA	13.095	29,5	0,3	0,2	61,9	2,5	0,1	0,2	5,3

1.5 CARACTERISTIQUES EXTERIEURES DES BATIMENTS

Les caractéristiques extérieures de bâtiments permettent à la fois de déceler la nature du mur et celle du toit. Ces caractéristiques permettent de distinguer les bâtiments susceptibles de durer et de résister aux intempéries de toute sorte (dépressions tropicales, éboulement).

1.5.1 Niveau National

A Madagascar, plus de 3 bâtiments sur 10 ont des murs en terre battue et des toîts en "bozaka" et près du quart (24%) ont des murs et des toîts en tige, écorce et feuille. Les mêmes constatations sont faites quel que soit le milieu de résidence, mais avec des proportions plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. On note en effet que 4% seulement des bâtiments ont des murs en brique cuite et des toîts en tôle et dans 2% des cas les murs sont en ciment et les toîts en tôle.

1.5.2 Grands Centres Urbains

Au niveau des grands centres urbains, les murs et les toîts en tôle sont dominants: 6 bâtiments sur 10 (60%) dans la ville d'Antsiranana, 5 bâtiments sur 10 (52%) à Mahajanga, 4 bâtiments sur 10 (41%) à Toamasina et 37% dans la ville de Fianarantsoa. Dans les villes d'Antananarivo et d'Antsirabe, les bâtiments avec des murs en brique cuite et des toîts en tôle sont prépondérants, respectivement de 35% et 31%. On note également que dans 20% des cas les bâtiments ont des murs en terre battue et des toîts en tôle dans la ville d'Antananarivo, la proportion est de 14% à Antsirabe.

Les murs en ciment et les toîts en tôle sont de proportion assez élevée dans certaines villes et notamment à Antsiranana (24%) et à Mahajanga (21%). La proportion est respectivement de 18% à Antananarivo-ville et 8% à Antsirabe.

2. CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

2.1 NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

Une pièce désigne chaque partie d'un logement, d'une maison, d'un appartement, séparée par des murs allant du plancher jusqu'au plafond. Ont été considérées comme pièces la chambre à coucher, la salle à manger et la salle de séjour.

Les cuisines, les couloirs, les WC, les magasins, les ateliers, les débarras, les bureaux utilisés pour des raisons d'affaire ⁹, n'ont pas été considérés comme faisant partie du lot.

Deux indicateurs sont utilisés dans l'analyse : le nombre moyen de pièces occupées par ménage, et le nombre moyen de personnes par pièce. Ces deux indicateurs peuvent éclairer sur le degré "d'entassement" du ménage et de la sur-occupation des logements.

2.1.1 Niveau National

Dans l'ensemble du pays, près de 6 ménages sur 10 (59%) occupent un logement d'une seule pièce, et plus du quart (28%) un logement de deux pièces. Très peu de ménages habitent un logement de 3 ou 4 pièces: moins de 11% des ménages. Le nombre moyen de pièces occupées par un ménage est de 2 pièces; une pièce est en moyenne occupée par 3,5 personnes.

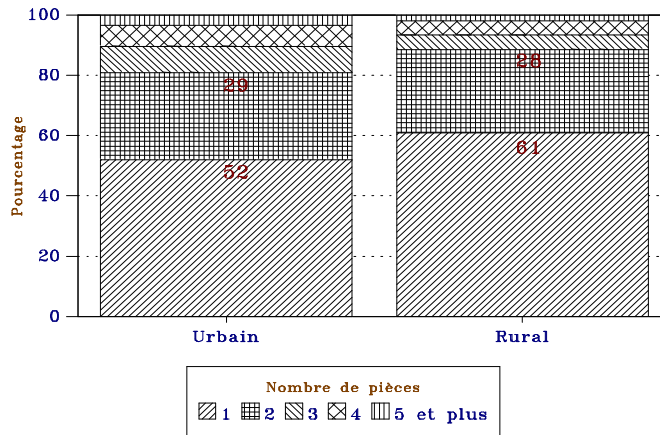
La différence entre le milieu urbain et le milieu rural est assez importante. Plus de 6 ménages sur 10 (61%) occupent un logement d'une seule pièce en milieu rural contre plus d'un ménage sur deux (52%) en milieu urbain. Un ménage urbain occupe 2 pièces en moyenne contre 1,6 en milieu rural. En moyenne, 3,6 personnes dorment dans une pièce en milieu rural, moyenne légèrement moins élevée en milieu urbain (3,2 personnes).

TABLEAU 2.7 : MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

MILIEU DE RESIDENCE	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES								
	EFFECTIF	1	2	3	4	5	6	7 et +	NOMBRE MOYEN
ENSEMBLE	2.502.859	59,0	27,8	5,6	5,2	0,9	1,1	0,4	2,0
URBAIN	579.004	52,1	28,8	8,8	6,8	1,6	1,2	0,7	2,0
RURAL	1.923.855	61,0	27,6	4,7	4,7	0,7	1,0	0,3	1,6

⁹ Manuel de l'agent recenseur. RGPH-1993

GRAPHIQUE 2.1
MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

2.1.2 Niveau Faritany

Le Tableau 2.8 présente les ménages par Faritany selon le nombre de pièces occupées. Il ressort de ce tableau que les ménages qui occupent une seule pièce sont nombreux quel que soit le Faritany. La proportion passe de 41% à Antananarivo à 76% à Toliary.

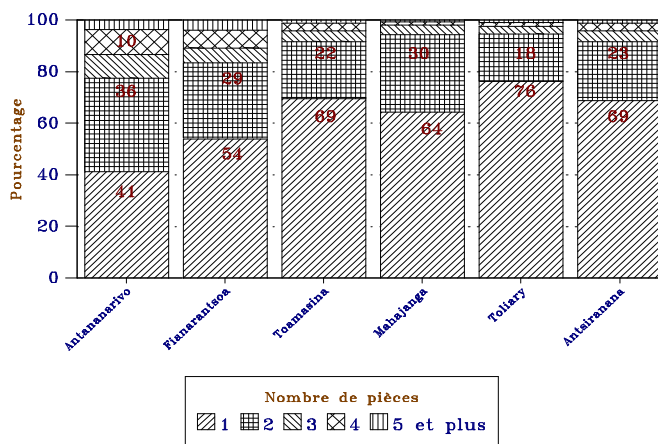
On constate toutefois un nombre assez important de ménages qui vivent dans des logements de deux pièces. Le pourcentage est de 36% dans le Faritany d'Antananarivo, 30% à Mahajanga et 30% à Fianarantsoa.

Le nombre moyen de pièces occupées par ménage est le plus faible dans le Faritany de Toliary (1,3) et le plus élevé à Antananarivo (2,0). Le nombre moyen de personnes qui dorment dans une même pièce est assez élevé dans les Faritany. Les membres des ménages sont pratiquement entassés par pièce: le nombre moyen de personnes par pièce est de 3,8 dans les Faritany de Toliary et de Toamasina; il est de 3,1 à Antananarivo. Ces indicateurs reflètent la dureté des conditions de vie des ménages qui découle du problème de logement.

TABLEAU 2.8 : MENAGE PAR FARITANY SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

FARITANY	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES								
	EFFECTIF	1	2	3	4	5	6	7 ET +	NOMBRE MOYEN
ENSEMBLE	2.502.859	59,0	27,8	5,6	5,2	0,9	1,1	0,4	2,0
ANTANANARIVO	705.177	41,3	36,1	9,3	9,6	1,3	1,7	0,7	2,0
FIANARANTSOA	478.634	54,0	29,5	5,6	6,9	1,3	2,2	0,5	1,8
TOAMASINA	415.218	69,4	22,2	4,1	3,1	0,6	0,4	0,2	1,5
MAHAJANGA	289.108	64,3	30,1	3,6	1,3	0,3	0,2	0,2	1,5
TOLIARY	388.646	76,3	18,3	3,0	1,4	0,6	0,3	0,1	1,3
ANTSIRANANA	226.076	68,9	22,7	4,1	3,0	0,6	0,4	0,3	1,5

GRAPHIQUE 2.2
MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES
FARITANY



RGPH-93

2.1.3 Grands Centres Urbains

L'examen du Tableau 2.9 montre que la moitié (50%) des ménages des grandes villes vivent dans des logements d'une seule pièce et plus du quart (28%) dans des logements de deux pièces. On remarque cependant que plus d'un ménage sur 10 (11%) occupent un logement de 3 pièces.

Trois villes se distinguent par une proportion très élevée de ménages qui occupent une seule pièce : Toamasina et Antsiranana (les deux villes portuaires), et Antananarivo, la Capitale politique,

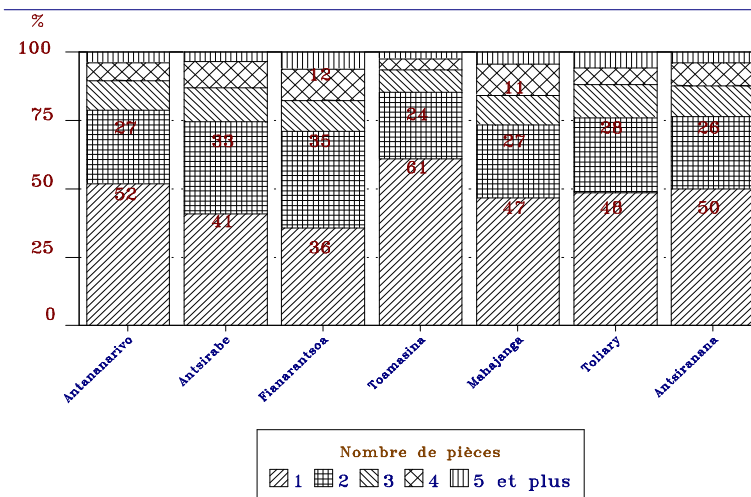
économique et administrative du pays. Plus de 6 ménages sur 10 (61%) vivent dans un logement d'une seule pièce à Toamasina, et plus d'un ménage sur deux à Antananarivo (52%) et à Antsiranana (50%).

Le nombre moyen de pièces occupées par ménage est le plus faible (1,6) à Toamasina et le plus élevé (2,2) à Fianarantsoa. Dans la Capitale du pays, les ménages occupent en moyenne 2 pièces. Les conditions de vie des ménages sont assez pénibles dans certaines villes. A Antananarivo, on trouve en moyenne 3,2 personnes par pièce; ce nombre paraît par contre plus faible à Antsiranana (2,3 personnes) et dans la ville de Toamasina (2,8 personnes par pièces).

TABLEAU 2.9 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

GRAND CENTRE URBAIN	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES								NOMBRE MOYEN
	EFFECTIF	1	2	3	4	5	6	7 ET +	
ENSEMBLE	275.036	49,6	27,8	10,8	7,6	2,0	1,3	0,9	1,8
ANTANANARIVO	145.590	51,9	26,9	10,7	6,7	1,9	1,2	0,7	1,9
ANTSIRABE	25.145	41,0	33,5	12,4	9,7	1,7	1,3	0,4	2,1
FIANARANTSOA	20.439	35,9	35,0	11,3	11,6	2,7	2,2	1,3	2,2
TOAMASINA	29.015	61,0	24,3	8,3	4,0	1,3	0,7	0,4	1,6
MAHAJANGA	24.221	46,7	26,7	10,8	11,4	2,5	1,3	0,6	2,0
TOLIARY	15.571	48,4	27,6	12,2	6,2	2,6	1,7	1,3	1,9
ANTSIRANANA	15.055	50,1	26,3	11,3	8,4	2,0	1,3	0,6	1,8

GRAPHIQUE 2.3
MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIÈCES OCCUPEES
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

2.2 NATURE DU PLANCHER

La nature du plancher désigne les matériaux utilisés pour le revêtement du sol. Le RGPH de 1993 a considéré plusieurs types de matériau : terre (sol nu), planche, ciment, carreau, tige, écorce, feuille et autres.

Pendant la collecte des données, il a été demandé aux agents recenseurs de ne prendre en considération que ce qu'ils ont vu. Si le sol nu est recouvert d'une natte, ou en ciment recouvert d'une moquette, on considère natte, moquette, modalités classées dans la catégorie "autre".

2.2.1 Niveau National

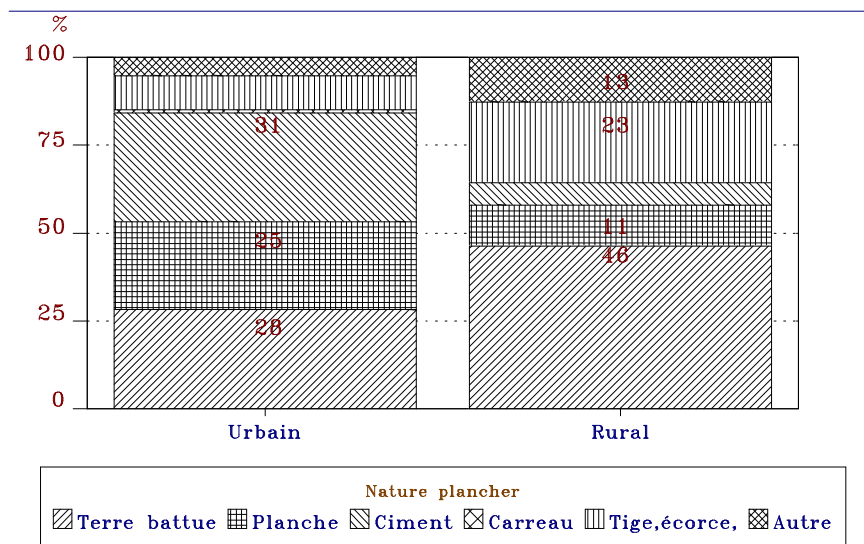
On note que 42% des ménages vivent dans des logements au plancher en terre battue. Le plancher des autres logements est essentiellement en tige, écorce, feuille (20%) et en planche (15%).

Les différences urbain-rural sont frappantes. Sol sans revêtement dans 46% des cas, plancher en matières végétales dans 23% des cas, telles sont les principales caractéristiques du plancher en milieu rural. Le milieu urbain, avec 28% des planchers en terre, utilise des matériaux plus durables pour le plancher : 31% des planchers sont en ciment, et 25% en planche.

TABLEAU 2.10 : LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU PLANCHER (%)

MILIEU DE RESIDENCE	NATURE DU PLANCHER						
	EFFECTIF	TERRE	PLAN-CHE	CI-MENT	CAR-REAU	TIGE, ECORCE, FEUILLE	AUT-RE
ENSEMBLE	2.502.859	42,2	14,6	12,2	0,2	19,9	10,9
URBAIN	579.004	28,2	25,0	31,1	0,8	9,7	5,2
RURAL	1.923.855	46,4	11,5	6,4	0,1	23,0	12,6

GRAPHIQUE 2.4
LOGEMENT SELON LA NATURE DU PLANCHER
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

2.2.2 Niveau Faritany

La nature du plancher des logements varie considérablement selon les Faritany. Quatre Faritany se distinguent par le nombre élevé de ménages qui vivent dans des logements au plancher en terre : Antananarivo (57%), Toliary (57%), Mahajanga (55%) et Fianarantsoa (49%). Dans les deux autres Faritany, le plancher des logements est en matériaux locaux comme la tige ou l'écorce : 40% à Toamasina et 40% à Antsiranana.

La différence notable entre les deux groupes de Faritany pourrait s'expliquer par les caractéristiques du sol et le type de végétation. Sol sablonneux dans les Faritany d'Antsiranana

et de Toamasina, l'abondance et donc l'usage des matériaux locaux pour le plancher ne pose pas trop de problème. Par contre dans les autres Faritany où la végétation est pauvre et où les matériaux de construction chers, plus de 50% des planchers n'ont pas de revêtement. Les Faritany d'Antsiranana, d'Antananarivo et de Mahajanga se caractérisent par l'utilisation du ciment pour le revêtement du sol: pratiquement 17% des logements dans chacune des trois villes.

TABLEAU 2.11 : LOGEMENTS PAR FARITANY SELON LA NATURE DU PLANCHER

FARITANY	NATURE DU PLANCHER						
	EFFEC-TIF	TERRE (SOL)	PLAN-CHE	CIMENT	CAR-REAU	TIGE, ECORCE	AUT-RE
ENSEMBLE	2502859	42,2	14,6	12,2	0,2	19,9	10,9
ANTANANARIVO	705177	57,1	20,6	16,6	0,5	3,1	2,1
FIANARANTSOA	478634	49,2	10,2	4,4	0,1	20,4	15,7
TOAMASINA	415218	7,4	24,3	9,6	0,1	39,8	18,8
MAHAJANGA	289108	54,7	0,7	16,7	0,2	19,2	8,5
TOLIARY	388646	57,3	4,2	9,6	0,1	17,3	11,4
ANTSIRANANA	226076	2,4	22,8	17,5	0,1	40,4	16,8

2.2.3 Grands Centres Urbains

Le ciment et la planche constituent les matériaux pour le revêtement du plancher respectivement de 42% et 33% des logements dans les grandes villes. Une proportion non négligeable (19%) des planchers y sont en terre.

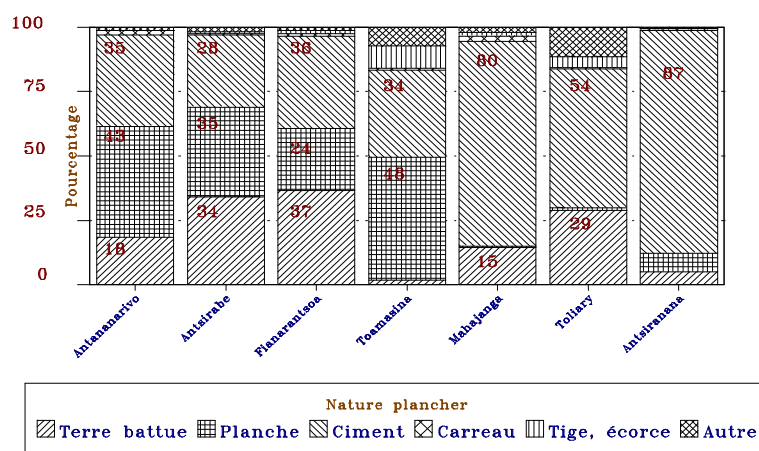
Comme pour les Faritany, une différence apparaît au niveau des villes. Bien que l'utilisation du ciment soit généralisée dans les grandes villes, trois villes se distinguent par leur proportion très élevée de sol en ciment : Antsiranana avec 87%, Mahajanga 80% et Toliary 54%. Dans les autres villes, la planche occupe une place assez importante pour le revêtement du sol des logements.

Les conditions de logement dans certaines villes sont assez "pénibles". En dehors des villes d'Antsiranana et de Toamasina, une proportion élevée de logements ont des planchers en terre battue. C'est le cas de la ville de Fianarantsoa (37%), d'Antsirabe (34%) et de Toliary (28,8%).

TABLEAU 2.12: LOGEMENTS PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LA NATURE DU PLANCHER

GRAND CENTRE URBAIN	NATURE DU PLANCHER						
	EFFEC-TIF	TERRE (SOL)	PLAN-CHE	CIMENT	CAR-REAU	TIGE, ECORC E,	AU-TRE
ENSEMBLE	275036	19,3	33,4	42,4	1,4	1,4	2,0
ANTANANARIVO	145590	18,5	43,0	35,4	1,8	0,1	1,2
ANTSIRABE	25145	34,2	34,8	28,0	0,4	0,7	1,9
FIANARANTSOA	20439	36,7	23,9	35,8	1,1	1,1	1,4
TOAMASINA	29015	1,9	47,7	33,7	0,8	8,5	7,4
MAHAJANGA	24221	14,6	0,4	79,5	2,0	1,4	2,1
TOLIARY	15571	28,8	1,2	53,9	0,4	4,1	11,6
ANTSIRANANA	15055	5,0	7,3	86,5	0,5	0,2	0,5

GRAPHIQUE 2.5
LOGEMENT SELON LA NATURE DU PLANCHER
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

2.3 STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Au recensement de 1993, le statut d'occupation désigne la qualité selon laquelle un ménage occupe un logement ¹⁰. Un ménage pouvait être :

¹⁰ Manuel de l'agent recenseur

- 1) Propriétaire : si le logement lui appartient, soit par construction, soit par achat, soit par héritage, soit par location-vente
- 2) Locataire : s'il occupe le logement en contrepartie du versement d'un loyer mensuel ou autre
- 3) Fonction : si le logement lui est attribué par un employeur ou un organisme qui en est le propriétaire ou en paie le loyer en raison des fonctions occupées ou remplies par un membre du ménage, telles que: concierge, employé d'ambassade, cadre d'une société commerciale, etc...
- 4) Gratuit : si sans être propriétaire, il occupe le logement à titre gratuit, en raison des liens de parenté, d'amitié ou d'autres raisons.
- 5) Autre : s'il y a d'autres qualités non citées

2.3.1 Niveau National

Dans l'ensemble du pays, plus de 8 ménages sur 10 (83%) sont propriétaires de leur logement. Les locataires représentent 9%. Ceux qui occupent les logements de fonction et ceux qui sont hébergés gratuitement forment 8% des ménages.

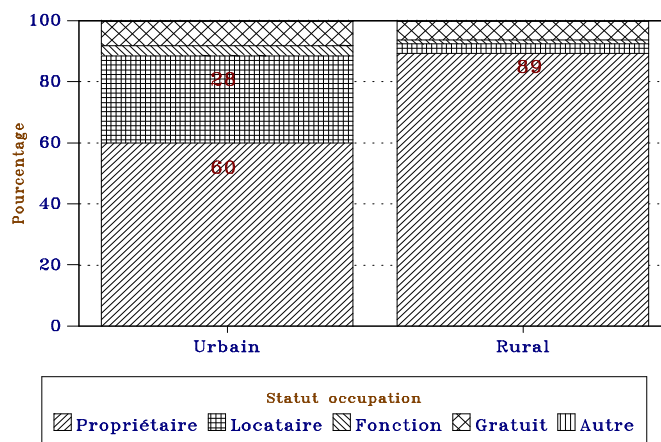
La proportion des ménages propriétaires varie de façon très importante selon le milieu de résidence. En milieu rural, près de 9 ménages sur 10 (89%) sont propriétaires de leurs logements contre 6 ménages sur 10 (60%) en milieu urbain.

Cette différence s'explique par le fait que le milieu rural ne rencontre pas beaucoup de problèmes soit au niveau du terrain à bâtir, soit au niveau des matériaux de construction. Par contre en milieu urbain, la cherté des terrains et des matériaux de construction font que plus d'un quart (28%) des ménages sont locataires.

TABLEAU 2.13 : LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE STATUT D'OCCUPATION

MILIEU DE RESIDENCE	STATUT D'OCCUPATION					
	EFFEC-TIF	PROPRIE-TAIRE	LOCA-TAIRE	FONCTION	GRATUIT	AU-TRE
ENSEMBLE	2.502.859	82,6	8,9	1,8	6,5	0,2
URBAIN	579.004	60,0	28,4	3,3	8,0	0,3
RURAL	1.923.855	89,3	3,0	1,3	6,1	0,3

GRAPHIQUE 2.6
MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

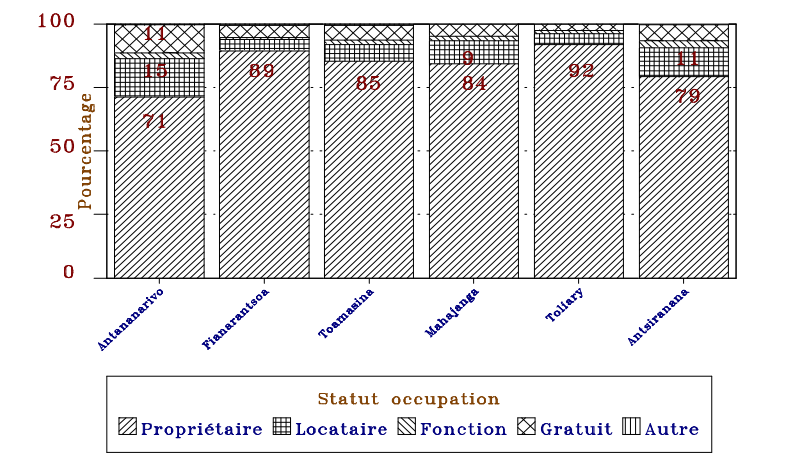
2.3.2 Niveau Faritany

Les ménages propriétaires sont prépondérants quel que soit le Faritany. La proportion passe de 71% à Antananarivo à 92% à Toliary. Les ménages locataires sont plus nombreux dans les Faritany d'Antananarivo (15%), d'Antsiranana (12%) et dans une moindre mesure à Mahajanga (9%). Ces locataires sont surtout localisés en milieu urbain. On constate que 11% des ménages sont hébergés gratuitement à Antananarivo et quelques ménages occupent des logements de fonction (2%).

TABLEAU 2.14 : LOGEMENTS PAR FARITANY SELON LE STATUT D'OCCUPATION

FARITANY	STATUT D'OCCUPATION					
	EFFEC-TIF	PROPRIE-TAIRE	LOCA-TAIRE	FONCTION	GRATUIT	AUTRE
ENSEMBLE	2502859	82,6	8,9	1,8	6,5	0,2
ANTANANARIVO	705177	71,4	14,9	2,4	11,0	0,3
FIANARANTSOA	478634	89,5	4,5	0,7	4,9	0,4
TOAMASINA	415218	85,4	6,6	1,7	5,9	0,4
MAHAJANGA	289108	84,3	9,1	1,7	4,8	0,1
TOLIARY	388646	91,9	4,3	1,4	2,4	0,0
ANTSIRANANA	226076	79,3	11,5	2,7	6,3	0,2

GRAPHIQUE 2.7
MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION
FARITANY



RGPH-93

2.3.2 Grands Centres Urbains

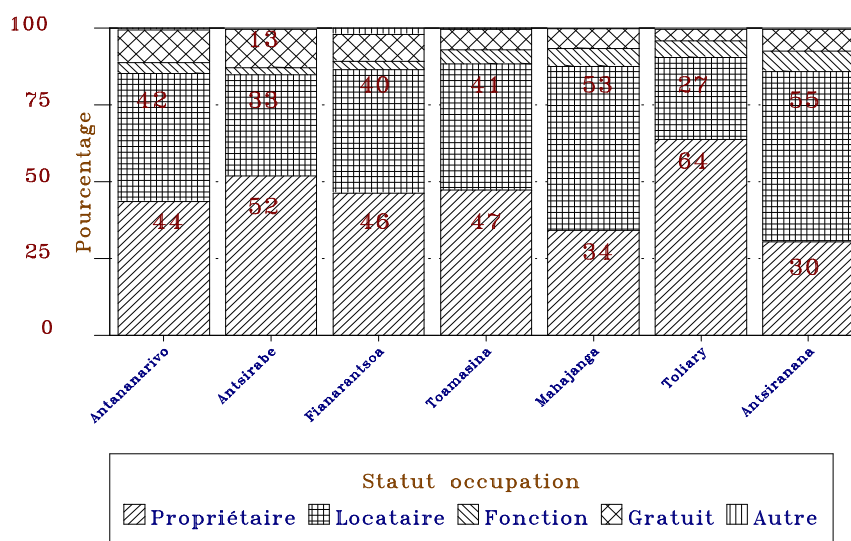
Le Tableau 2.15 indique que les locataires sont nombreux dans les grandes villes (42%). La proportion est très élevée dans les villes d'Antsirana et de Mahajanga, respectivement de 55% et 53%. Ces deux villes reçoivent probablement une immigration très forte de travailleurs venus du Sud et du Sud-Est de l'île. A Antananarivo, la Capitale, 42% des ménages sont locataires. C'est dans les villes de Toliary et d'Antsirabe qu'on rencontre une proportion élevée de propriétaires (64% et 52%).

Centres d'activités de toute sorte (commerce, administration et autres services divers), les grandes villes subissent l'affluence de l'exode rural. L'insuffisance du parc de logements et le coût élevé dans la construction obligent bon nombre de ménages à devenir locataires.

TABLEAU 2.15 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

GRAND CENTRE URBAIN	STATUT D'OCCUPATION					
	Effectif	Propriétaire	Locataire	Fonction	Gratuit	Autre
ENSEMBLE	275.036	44,5	41,5	4,2	9,4	0,4
ANTANANARIVO	14.5590	43,6	41,7	3,6	10,6	0,5
ANTSIRABE	25.145	52,0	32,9	2,3	12,6	0,2
FIANARANTSOA	20.439	46,4	40,1	2,9	8,6	2,0
TOAMASINA	29.015	47,3	41,1	4,7	6,6	0,3
MAHAJANGA	24.221	34,3	53,4	5,7	6,5	0,1
TOLIARY	15.571	63,8	26,7	5,5	3,8	0,2
ANTSIRANANA	15.055	30,5	55,4	6,6	7,3	0,2

GRAPHIQUE 2.8
MENAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

3. EQUIPEMENT DES MENAGES

3.1 MODE D'ECLAIRAGE

C'est le mode d'éclairage usuel du ménage. Si le ménage a plus de deux modes d'éclairage, seul le mode d'éclairage principal a été considéré au cours du RGPH. Quatre principaux modes d'éclairage ont été retenus : l'électricité (ou groupe électrogène), lampe à pétrole, bougie, suif. Les autres modes d'éclairage étaient classés dans la rubrique "Autre".

3.1.1 Niveau National

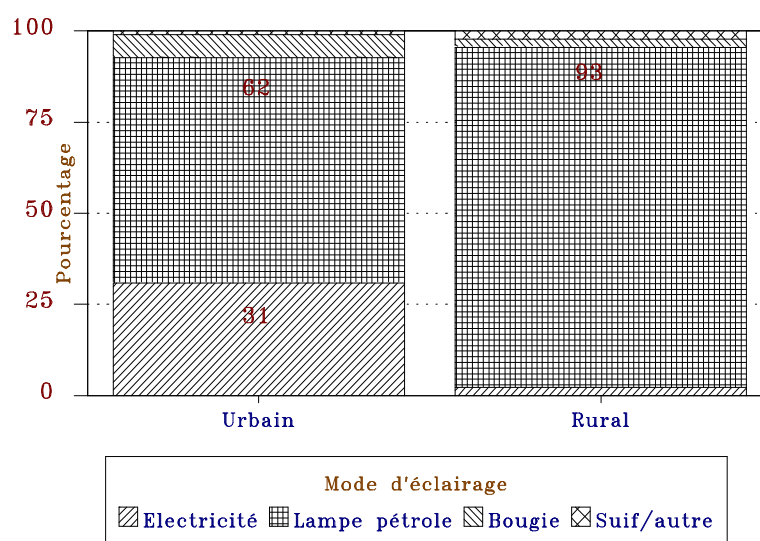
On peut noter au Tableau 2.16 que la disponibilité d'électricité dans les ménages reste faible (9%). Plus de 8 ménages sur 10 (86%) se servent de la lampe à pétrole pour s'éclairer et 3% des ménages font usage de la bougie.

Ces proportions varient de façon très significative selon le milieu de résidence : 31% des ménages urbains possèdent l'électricité contre 2% seulement en milieu rural. En raison de l'insuffisance ou l'inexistence du réseau électrique en milieu rural, plus de 9 ménages ruraux sur 10 (93%) utilisent la lampe à pétrole contre 62% des ménages urbains.

TABLEAU 2.16 : MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE

MILIEU DE RESIDENCE	MODE D'ECLAIRAGE				
	EFFECTIF	ELECTRICITE E	LAMPE A PETROLE	BOUGIE	SUIF OU AUTRE
ENSEMBLE	2.502.859	8,7	86,1	3,3	1,9
URBAIN	579.004	30,8	61,9	6,4	0,9
RURAL	1.923.855	2,2	93,4	2,2	2,2

GRAPHIQUE 2.9
MENAGE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

3.1.2 Niveau Faritany

La lampe à pétrole est le mode d'éclairage dominant quel que soit le Faritany. L'utilisation en est faite dans dans 93% des ménages dans le Faritany de Mahajanga et dans 72% des ménages à Antananarivo. Très peu de ménages utilisent l'électricité, la proportion varie de 19% de ménages dans le Faritany d'Antananarivo à 3% des ménages dans le Faritany de Toliary.

Ces résultats montrent que l'usage de l'électricité est encore loin d'être généralisée : soit du fait de l'insuffisance des réseaux, soit du coût élevé de l'installation et de la consommation d'électricité.

TABLEAU 2.17 : MENAGES PAR FARITANY SELON LE MODE D'ECLAIRAGE

FARITANY	MODE D'ECLAIRAGE				
	EFFECTIF	ELECTRICITE	LAMPE À PETROLE	BOUGIE	SUIF OU AUTRE
ANTANANARIVO	705177	19,4	71,8	8,7	0,1
FIANARANTSOA	478634	3,3	92,6	0,8	3,1
TOAMASINA	415218	5,2	90,7	2,4	1,7
MAHAJANGA	289108	5,7	92,8	0,7	0,8
TOLIARY	388646	2,8	90,9	0,5	5,8
ANTSIRANANA	226076	7,9	91,3	0,3	0,5
ENSEMBLE	2.502.859	8,7	86,1	3,3	1,9

3.1.3 Grands Centres Urbains

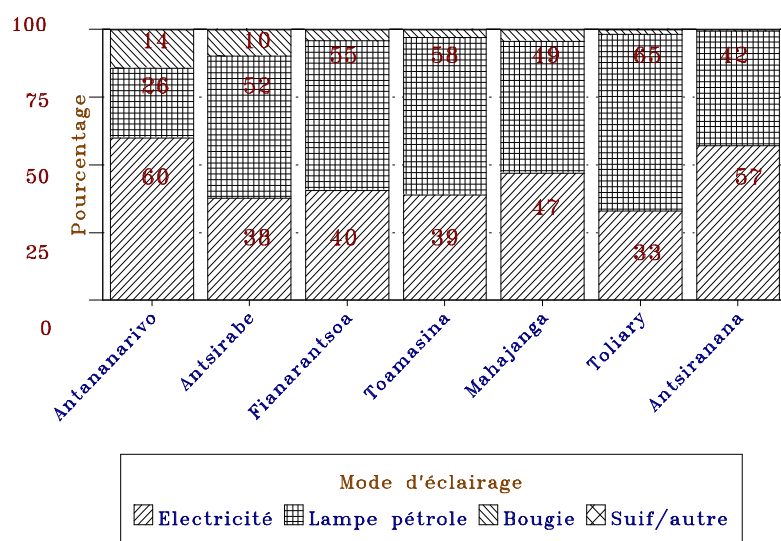
Plus de la moitié (51%) des ménages des grandes villes disposent de l'électricité. L'utilisation de la lampe à pétrole se fait dans 39% des ménages et la bougie est utilisée par 10% des ménages.

La proportion des ménages disposant de l'électricité varie peu selon les grandes villes, exception faite de la ville d'Antananarivo (60%) suivie de celle d'Antsiranana (57%). Les autres villes s'éclairent davantage à la lampe à pétrole. Antananarivo se distingue également des autres villes par une utilisation assez importante de la bougie comme mode d'éclairage ((14% des ménages).

TABLEAU 2.18 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE MODE D'ECLAIRAGE (%)

GRAND CENTRE URBAIN	MODE D'ECLAIRAGE				
	EFFECTIF	ELECTRICITE	LAMPE À PETROLE	BOUGIE	SUIF OU AUTRE
ENSEMBLE	275.036	51,3	39,0	9,6	0,1
ANTANANARIVO	145.590	59,9	25,8	14,2	0,1
ANTSIRABE	25.145	37,7	52,5	9,7	0,1
FIANARANTSOA	20.439	40,5	55,2	4,2	0,1
TOAMASINA	29.015	38,9	58,0	3,0	0,1
MAHAJANGA	24.221	46,8	48,8	4,3	0,1
TOLIARY	15.571	32,9	65,1	1,7	0,3
ANTSIRANANA	15.055	57,1	42,2	0,6	0,1

GRAPHIQUE 2.10
MENAGE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

3.2 MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Le mode d'approvisionnement en eau est la source d'approvisionnement en eau par le ménage (la provenance de l'eau utilisée dans le ménage). Si le ménage dispose de plus d'un mode d'approvisionnement en eau, seul le mode principal a été considéré au RGPH de 1993.

Sept modalités ont été retenues :

- 1) Eau courante : si le logement est relié à un système de distribution et que l'eau est accessible à l'aide d'un robinet intérieur ou extérieur au logement.
- 2) Borne fontaine/
Pompe publique : si le ménage s'approvisionne à partir d'une borne fontaine ou pompe qui fait partie du réseau public de distribution d'eau.
- 3) Pompe aspirante: si le ménage dispose pour son approvisionnement d'une pompe aspirant de l'eau sans puits.
- 4) Puits : si le ménage dispose d'un puits, c'est-à-dire d'un trou creusé dans le sol pour en tirer de l'eau.
- 5) Citerne : si le logement dispose d'une citerne ou d'un réservoir destiné à recueillir les eaux de pluie.
- 6) Source : si le ménage s'approvisionne en eau en un point d'émergence d'eau du sol.
- 7) Cours d'eau : si le ménage s'approvisionne en eau à un cours d'eau (fleuve, rivière, ruisseau, canal,...).
- 8) Autre : cette modalité a été retenue si le ménage dispose d'autres sources d'approvisionnement en eau autres que celles qui sont listées ci-dessus.

3.2.1 Niveau National

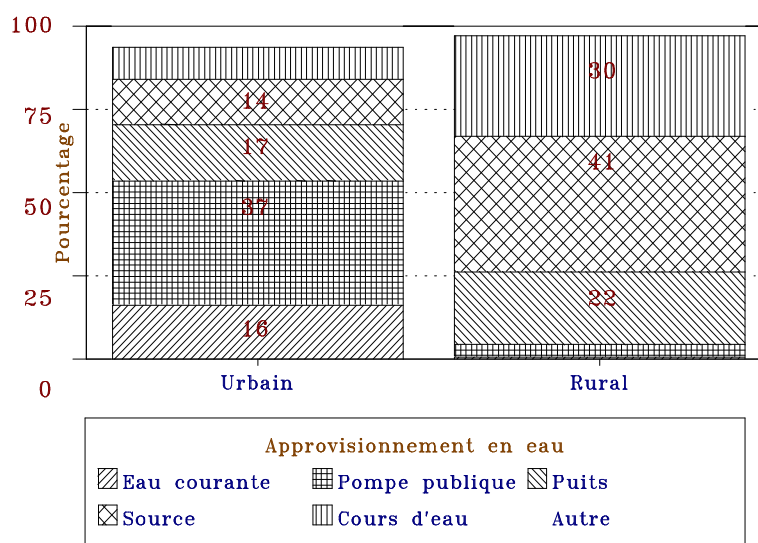
Très peu de ménages (16%) s'approvisionnent à partir d'un système de distribution d'eau: 4% des ménages disposent d'eau courante au foyer et 12% s'approvisionnent à une borne fontaine. La majorité des ménages consomment soit l'eau de source (34%), soit l'eau des cours d'eau (25%), soit l'eau des puits (21%). L'utilisation des autres sources d'approvisionnement n'est faite que par une infime proportion des ménages.

La différence entre milieu de résidence est très marquée. Les ménages ruraux s'approvisionnent en eau de source (41% des ménages), des cours d'eau (30%) et des puits (22%). En milieu urbain, les réseaux publics de distribution d'eau sont utilisés par 37% des ménages et 16% ont l'eau courante. Une proportion assez importante des ménages urbains utilisent soit l'eau des puits (17%), soit l'eau de source (14%).

TABLEAU 2.19 : LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

MILIEU DE RESIDENCE								
	EAU COURANTE	POMPE PUBLIQUE	POMPE ASPIRANTE	PUITS	CITERNE	SOURCE	COURS D'EAU	AUTRE
ENSEMBLE	4,3	11,5	1,1	20,6	0,4	34,4	25,4	2,3
URBAIN	16,2	37,3	3,7	16,9	0,4	13,6	9,7	2,2
RURAL	0,6	3,8	0,3	21,8	0,4	40,6	30,2	2,3

GRAPHIQUE 2.11
MENAGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

3.2.2 Niveau Faritany

Le Tableau 2.20 fait ressortir le mode d'approvisionnement en eau par Faritany. Trois modes d'approvisionnement en eau se distinguent dans les Faritany: la source, les cours d'eau et les puits. La moitié des ménages consomme l'eau de source dans les Faritany de Fianarantsoa et d'Antananarivo, respectivement de 52% et 50%. La proportion est de 33% dans le Faritany de Toamasina. 37% des ménages utilisent l'eau des cours d'eau dans les Faritany d'Antsiranana et de Toamasina. Les Faritany de Toliary et de Mahajanga s'approvisionnent en eau des puits respectivement dans 39% et 34% des ménages.

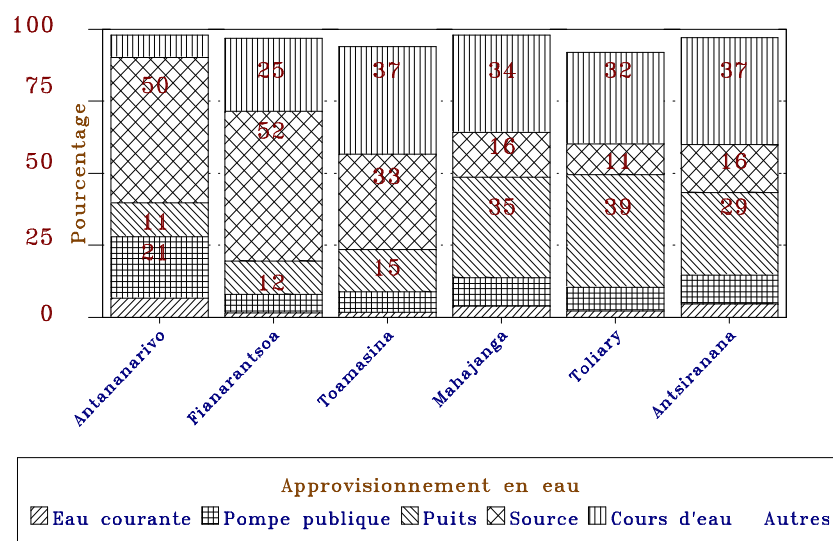
Une grande différence apparaît dans les Faritany au niveau de l'utilisation du réseau de distribution d'eau. Très peu de ménages ont accès à l'eau courante : 7% dans le Faritany d'Antananarivo et 5% à Antsiranana. L'utilisation de la pompe publique est assez élevée dans le Faritany d'Antananarivo (21% des ménages) et près de 10% des ménages à Antsiranana comme à Mahajanga utilisent ce mode d'approvisionnement en eau.

L'insuffisance des réseaux de distribution dans les Faritany et le coût élevé des frais d'installation d'eau courante dans les logements pourrait expliquer le nombre peu élevé de ménages qui ont accès à l'eau courante.

TABLEAU 2.20 : MENAGES PAR FARITANY SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

FARITANY								
	EAU COURANTE	POMPE PUBLIQUE	POMPE ASPIRANTE	PUITS	CI-TERNE	SOURCE	COURS D'EAU	AUTRE
ANTANANARIVO	6,6	20,9	0,1	11,5	0,1	49,5	7,6	1,7
FIANARANTSOA	1,6	6,3	0,4	11,6	0,2	52,1	25,5	2,5
TOAMASINA	1,7	7,1	4,9	14,7	0,1	33,1	37,3	1,1
MAHAJANGA	3,9	9,8	0,3	35,0	0,1	15,6	33,7	1,6
TOLIARY	2,2	8,2	0,8	39,2	2,2	10,7	31,6	5,1
ANTSIRANANA	4,6	10,1	0,6	28,7	0,1	16,5	37,2	2,2

GRAPHIQUE 2.12
MENAGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
FARITANY



RGPH-93

3.2.3 Grands Centres Urbains

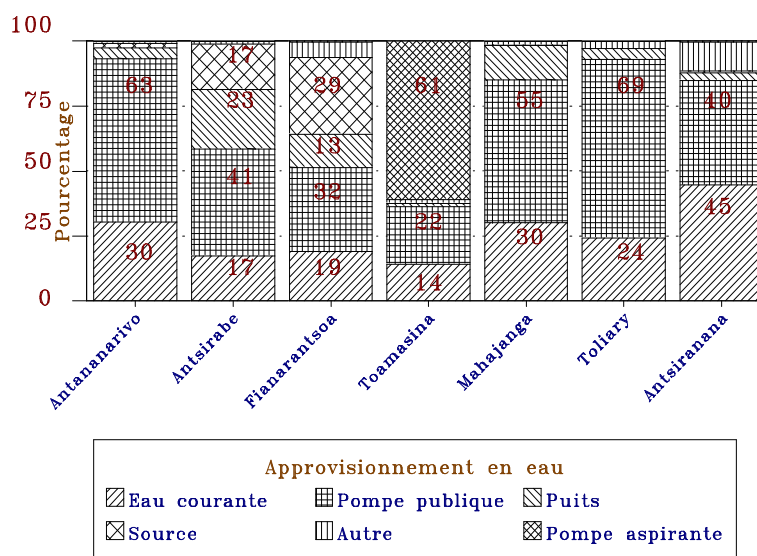
Dans l'ensemble, plus d'un ménage sur deux (53%) des grandes villes s'approvisionnent en eau à une pompe publique. Plus du quart des ménages (27%) sont alimentés en eau courante. L'utilisation de la borne fontaine est très courante quel que soit le grand centre urbain. La proportion varie de 22% des ménages à Toamasina à 69% dans la ville de Toliary. Les données du Tableau 2.22 cachent cependant des disparités au niveau des grandes villes.

Hormis les villes d'Antsiranana (45%), d'Antananarivo (30%) et de Mahajanga (30%), l'approvisionnement en eau courante est peu fréquent dans les autres villes. On constate que dans la ville de Toamasina, la pompe aspirante est utilisée par plus de 6 ménages sur 10 (61%). A Antsirabe, 23% des ménages consomment l'eau des puits et 3 ménages sur 10 (30%) utilisent l'eau des sources dans la ville de Fianarantsoa.

TABLEAU 2.21 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

GRAND CENTRE URBAIN								
	EAU COU-RANTE	POMPE PU-BLIQUE	POMPE ASPI-RANTE	PUITS	CI-TERNE	SOURCE	COURS D'EAU	AUTRE
ENSEMBLE	27,1	52,6	6,6	6,9	0,0	4,8	0,4	1,6
ANTANANARIVO	30,5	62,8	0,1	4,1	0,0	1,7	0,4	0,4
ANTSIRABE	17,4	41,1	0,2	22,9	0,1	17,4	0,3	0,6
FIANARANTSOA	19,0	32,4	0,3	12,9	0,1	29,5	1,2	4,6
TOAMASINA	14,2	22,2	60,9	1,3	0,0	0,0	0,0	1,4
MAHAJANGA	30,1	54,9	0,1	13,3	0,0	0,1	0,1	1,4
TOLIARY	24,4	68,6	0,1	4,2	0,0	0,0	0,0	2,7
ANTSIRANANA	44,8	40,0	0,3	3,1	0,0	0,6	0,4	10,8

GRAPHIQUE 2.13
MENAGE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

3.3 TYPE DE CUISINE

Une cuisine est une pièce destinée uniquement à des fins alimentaires (préparation, cuisson). Quatre modalités ont été retenues:

- 1) intérieure à usage individuel: la cuisine, utilisée par un ménage, se trouve à l'intérieur du logement
- 2) Extérieure à usage individuel: la cuisine est à l'extérieur du bâtiment, et est utilisée par un ménage
- 3) Commune (intérieure ou à l'extérieur): la cuisine est utilisée par plusieurs ménages
- 4) Improvisée: si le lieu n'est pas destiné à la préparation ou à la cuisson (véranda, couloirs, balcons, cour... non aménagés et sans installation)

3.3.1 Niveau National

Le Tableau 2.22 montre que plus de 4 ménages sur 5 (85%) possèdent une pièce destinée uniquement à la préparation des repas et la cuisson des aliments. La proportion est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, 88% contre 72,2%. On note également que 14% des ménages n'ont pas de cuisine, plus du quart (26%) en milieu urbain et 11% en milieu rural. Généralement, en milieu rural, la pièce destinée à la cuisine sert également de chambre à coucher, ce qui pourrait expliquer la proportion élevée de ménages possédant une cuisine.

TABLEAU 2.22 : MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE CUISINE

MILIEU DE RESIDENCE	TYPE DE CUISINE				
	EFFECTIF	INTERIEUR À USAGE INDIVIDUEL	EXTERIEUR À USAGE INDIVIDUEL	A USAGE COMMUN	IMPROVISEE
ENSEMBLE	2.502.859	57,3	27,3	1,0	14,4
URBAIN	579.004	46,6	25,6	1,4	26,4
RURAL	1.923.854	60,7	27,7	0,9	10,7

3.3.2 Niveau Faritany

La grande majorité des ménages possèdent une cuisine quel que soit le Faritany. Le Faritany d'Antsiranana se distingue par une proportion élevée de ménages qui ont une cuisine à l'extérieur du logement (61%). Dans le Faritany de Fianarantsoa, plus des trois quart (77)% des ménages ont une cuisine à l'intérieur du logement; la proportion est de 73% à Antananarivo. On constate que 21% des ménages n'ont pas de cuisine dans le Faritany de Mahajanga, 18% à Antsiranana et 14% à Antananarivo.

TABLEAU 2.23 : MENAGES PAR FARITANY SELON LE TYPE DE CUISINE

FARITANY	TYPE DE CUISINE				
	EFFECTIF	INTERIEUR À USAGE INDIVIDUEL	EXTERIEUR À USAGE INDIVIDUEL	A USAGE COMMUN	IMPROVI-SEE
ANTANANARIVO	705.177	72,8	12,1	0,8	14,3
FIANARANTSOA	478.634	77,1	12,0	0,5	10,4
TOAMASINA	415.218	46,1	39,7	0,9	13,3
MAHAJANGA	289.108	44,5	32,3	1,2	22,0
TOLIARY	388.646	47,6	37,0	1,2	14,2
ANTSIRANANA	226.076	19,5	60,6	2,2	17,7
ENSEMBLE	2.505.859	57,3	27,3	1,0	14,4

3.3.3 Grands Centres Urbains

L'examen du Tableau 2.24 montre que plus de 3 ménages sur 5 (63%) possèdent une cuisine (intérieure ou extérieure) dans les grandes villes. Les différences entre les grands centres urbains résident dans l'inexistence d'une cuisine ou d'un endroit pour préparer le repas. Près de 7 ménages sur 10 (67%) ne possèdent pas une cuisine dans la ville de Mahajanga, plus de la moitié (54%) à Toliary. Dans la Capitale, on constate que près de 3 ménages sur 10 (28%) n'ont pas de cuisine.

Etant donné l'insuffisance du nombre de pièces occupées dans les grands centres urbains, certains ménages seraient obligés ou préféreraient préparer leur repas avec leurs rechauds à charbon dans la cour.

TABLEAU 2.24 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE TYPE DE CUISINE

GRAND CENTRE URBAIN	TYPE DE CUISINE				
	EFFECTIF	INTERIEUR À USAGE INDIVIDUEL	EXTERIEUR A USAGE INDIVIDUEL	A USAGE COMMUN	IMPROVIS EE
ENSEMBLE	275.036	46,4	17,0	1,5	35,1
ANTANANARIVO	145.590	55,5	14,6	1,7	28,2
ANTSIRABE	25.145	62,2	13,4	0,6	23,8
FIANARANTSOA	20.439	45,6	23,8	0,6	30,0
TOAMASINA	29.015	29,1	21,9	1,7	47,3
MAHAJANGA	24.221	19,9	11,3	1,7	67,1
TOLIARY	15.571	22,6	22,5	1,1	53,9
ANTSIRANANA	15.055	34,2	31,5	2,3	32,0

3.4 COMBUSTIBLE UTILISE

On désigne par "combustible utilisé" la source d'énergie principale utilisée par le ménage pour la cuisson des aliments. Sept modalités ont été considérées : électricité si le ménage utilise un réchaud électrique, gaz, pétrole, bois de chauffage, charbon de bois et une modalité "autres" si le ménage utilise d'autres combustibles.

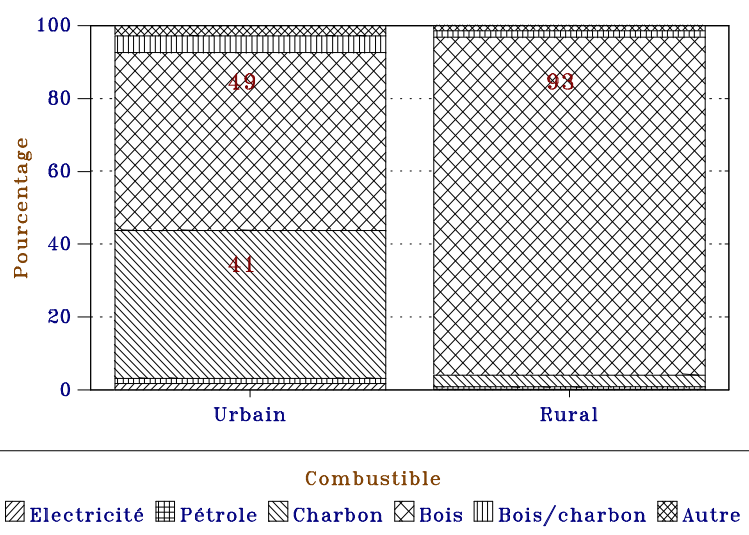
3.4.1 Niveau National

D'après le Tableau 2.25 plus de 4 ménages sur 5 (83%) utilisent le bois de chauffage comme principal combustible, suivi du charbon de bois dans 12% des ménages. Les autres combustibles ne sont que rarement utilisés. La différence entre milieu de résidence est très marquée. Plus de 9 ménages sur 10 (93%) se servent du bois de chauffage en milieu rural contre 49% en milieu urbain. Par contre, l'utilisation du charbon est plus prépondérante en milieu urbain (41%) qu'en milieu rural (3%). Les autres combustibles sont utilisés mais à des proportions moindres.

TABLEAU 2.25: MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE

MILIEU DE RESIDENCE	COMBUSTIBLE UTILISE						
	ELEC-TRICITE	GAZ	PETROLE	CHARBON	BOIS	BOIS ET CHARBON	AUTRE
ENSEMBLE	0,5	0,5	0,8	12,0	82,5	2,5	1,2
URBAIN	1,8	1,7	1,3	40,6	48,8	4,7	1,1
RURAL	0,1	0,2	0,7	3,3	92,7	1,8	1,2

GRAPHIQUE 2.14
MENAGE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

3.4.2 Niveau Faritany

Le bois de chauffage est aussi le plus utilisé dans les Faritany. La proportion des ménages utilisant ce combustible varie de 66% dans le Faritany d'Antananarivo à 92% à Fianarantsoa. Ces proportions élevées pourraient s'expliquer par l'importance des ménages ruraux, qui utilisent beaucoup plus le bois de chauffage.

Dans le Faritany d'Antananarivo, un quart des ménages (25%) utilise le charbon de bois; à Antsiranana, cette proportion est de un ménage sur 10. Une proportion infime de ménages utilisent de l'électricité et du gaz domestique dans le Faritany d'Antananarivo.

TABLEAU 2.26 : MENAGES PAR FARITANY SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE

FARITANY	COMBUSTIBLE UTILISE						
	ELEC-TRICITE	GAZ	PETROLE	CHARBON	BOIS	BOIS ET CHARBON	AU-TRE
ANTANANARIVO	1,2	1,1	0,9	24,5	66,0	3,1	3,2
FIANARANTSOA	0,2	0,1	0,9	4,6	91,7	1,9	0,6
TOAMASINA	0,1	0,6	0,6	7,2	88,5	2,6	0,4
MAHAJANGA	0,2	0,3	0,8	10,1	85,6	2,9	0,1
TOLIARY	0,2	0,1	0,9	5,4	91,7	1,4	0,3
ANTSIRANANA	0,5	0,5	1,1	11,1	83,4	3,1	0,3
ENSEMBLE	0,5	0,5	0,8	12,0	82,5	2,5	1,2

3.4.3 Grands Centres Urbains

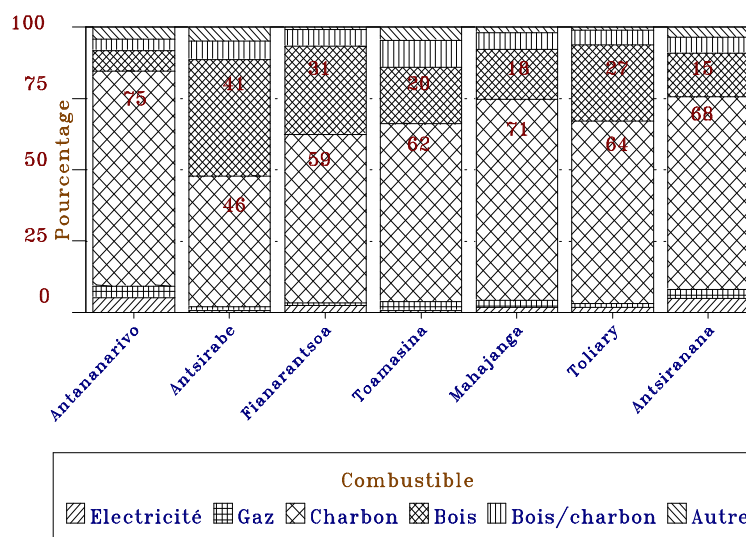
On constate d'après les données du Tableau 2.27 que près de 7 ménages sur 10 (69%) utilisent le charbon de bois dans l'ensemble des grands centres urbains, suivi du bois de chauffage dans 16% des ménages. Très peu de ménages font recours à l'électricité et au gaz, respectivement de 3,4% et 3,2% des ménages dans les grands centres urbains.

Plus des trois quarts des ménages (76%) utilisent le charbon de bois à Antananarivo-ville et 7 ménages sur 10 (71%) dans la ville de Mahajanga. Le bois de chauffage est très utilisé surtout à Antsirabe (41% des ménages), suivi par Fianarantsoa (31% des ménages) et de la ville de Toliary (27% des ménages). La ville d'Antananarivo et d'Antsiranana se distinguent par une utilisation plus importante des autres combustibles : l'électricité par 5% et 4,8 % des ménages respectivement, et le gaz domestique par 4% et 3% des ménages respectivement. On peut également noter que le gaz domestique est utilisé dans plus de 3% des ménages à Toamasina.

TABLEAU 2.27 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE

GRAND CENTRE URBAIN	COMBUSTIBLE UTILISE						
	ELEC-TRICITE	GAZ	PETROLE	CHARBON	BOIS	BOIS ET CHAR-BON	AU-TRE
ENSEMBLE	3,4	3,2	1,7	68,6	15,8	6,3	2,0
ANTANANARIVO	5,1	4,1	2,5	75,5	7,2	3,9	1,7
ANTSIRABE	0,6	1,4	0,5	45,8	40,8	6,5	4,4
FIANARANTSOA	2,4	0,9	0,4	59,2	30,9	5,9	0,3
TOAMASINA	0,6	3,2	1,0	62,3	19,8	9,5	3,6
MAHAJANGA	1,8	2,3	0,9	70,6	17,6	5,9	0,9
TOLIARY	1,6	1,4	0,6	64,0	26,9	5,2	0,3
ANTSIRANANA	4,8	3,2	2,3	67,6	15,3	5,6	1,2

GRAPHIQUE 2.15
MENAGE SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

3.5 TYPE D'AISANCE

On entend par type d'aisance, le WC ou les toilettes utilisées par le ménage. C'est une pièce distincte, à l'intérieur ou à l'extérieur du logement et aménagée en cabinet d'aisance. Il est dit "privé" s'il est utilisé uniquement par les membres d'un seul ménage, et "commun" si plusieurs ménages s'en servent. Sept types d'aisance ont été considérés lors du RGPH de 1993.

- 1) A l'extérieur sans installation: le ménage n'a pas de WC
- 2) Intérieur, privé avec chasse d'eau
- 3) Extérieur, privé avec chasse d'eau
- 4) Commun, avec chasse d'eau (à l'intérieur ou à l'extérieur)
- 5) Fosse perdue privée (*)
- 6) Fosse perdue commune (*)
- 7) Tinette

() Le plus souvent, les fosses perdues sont de simples trous; et une fois ce trou rempli, on en creuse un autre ou parfois on le vide.*

3.5.1 Niveau National

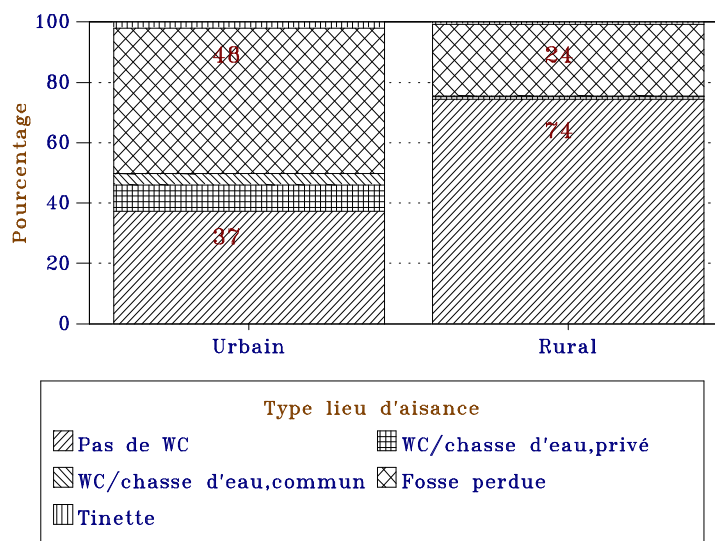
Dans l'ensemble du pays, plus de 3 ménages sur 5 (66%) ne disposent d'aucune installation d'aisance. Près de 3 ménages sur 10 (29%) utilisent les fosses perdues (privée ou commune) et 4% seulement des ménages ont des toilettes modernes. Une infime proportion (1,1%) font usage de tinettes.

La différence entre milieu de résidence est très importante. Près de la moitié (48%) des ménages urbains utilisent les fosses perdues et 9% ont une chasse d'eau privée. Par contre, près des trois quart (74%) des ménages ruraux ne disposent d'aucune installation d'aisance, et une infime proportion (1%) possède des toilettes modernes.

TABLEAU 2.28 : MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE LIEU D' AISANCE

MILIEU DE RESIDENCE	TYPE DE LIEU D' AISANCE						
	IN-EXIS-TENCE D'UN WC	INTE-RIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	EXTE-RIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	COMMUN AVEC CHASSE D'EAU	FOSSE PER-DUE PRIVEE	FOSSE PER-DUE COM-MUNE	TI-NET-TE
ENSEMBLE	65,8	1,7	1,0	1,0	12,6	16,8	1,1
URBAIN	37,3	5,9	2,8	3,7	16,0	32,2	2,1
RURAL	74,3	0,4	0,5	0,2	11,5	12,3	0,8

GRAPHIQUE 2.16
MENAGE SELON LE TYPE DU LIEU D' AISANCE
MILIEU DE RESIDENCE



RGPH-93

3.5.2 Niveau Faritany

La proportion des ménages qui disposent de toilettes modernes est très faible dans les Faritany (Tableau 2.29 et Graphique 2.17). La proportion varie de 1% dans le Faritany de Fianarantsoa

à 5% dans le Faritany d'Antananarivo. Plus de 3 ménages sur 5 (61%) utilisent les fosses perdues dans le Faritany d'Antananarivo, et 32% à Toamasina.

Hormis le Faritany d'Antananarivo où 31% des ménages jouissent de toilettes modernes, la grande majorité des ménages ne disposent d'aucune installation dans les autres Faritany. La situation est grave dans le Faritany de Toliary, où plus de 9 ménages sur 10 (92%) n'ont aucune installation d'aisance, à Fianarantsoa où près de 4 ménages sur 5 (86%) n'ont pas d'installation d'aisance et à Antsiranana où plus des trois quart des ménages (76%) n'ont pas d'installation d'aisance.

Les toilettes modernes sont donc encore loin d'être utilisées dans les Faritany. Etant donné la quasi-absence d'eau courante dans les logements, les fosses perdues sont souvent les plus utilisées.

TABLEAU 2.29 : MENAGES PAR FARITANY SELON LE LE TYPE DE LIEU D' AISANCE

FARITANY	TYPE DE LIEU D' AISANCE						
	INEXIS- TENCE D'UN WC (DANS LA NATURE)	INTERIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	EXTE- RIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	COM- MUN AVEC CHASSE D'EAU	FOSSE PERDUE PRIVEE	FOSSE PERDUE COMMUNE	TI- NETTE
ENSEMBLE	65,8	1,7	1,0	1,0	12,6	16,8	1,1
ANTANANARIVO	31,4	3,4	1,5	1,8	25,5	36,0	0,4
FIANARANTSOA	79,7	0,5	0,5	0,3	7,3	10,7	1,0
TOAMASINA	62,9	1,2	0,9	0,6	15,3	16,3	2,8
MAHAJANGA	67,4	1,4	0,8	0,7	3,4	5,9	0,4
TOLIARY	92,3	0,6	0,6	0,2	2,3	2,5	1,5
ANTSIRANANA	75,7	1,9	1,7	2,4	7,4	9,4	1,5

3.5.3 Grands Centres Urbains

Dans les grands centres urbains, la proportion des ménages qui disposent de toilettes adéquates est faible (Tableau 2.30 et Graphique 2.18) : 14% seulement des ménages disposent de toilettes privées avec chasse d'eau (à l'intérieur ou à l'extérieur du logement), et 7% partagent les toilettes. Quant aux fosses perdues, elles sont utilisées par plus de 3 ménages sur 5 (64%).

La différence entre les grandes villes sont importantes. Les villes les plus desservies en eau courante présentent une proportion élevée de ménages qui jouissent de toilettes modernes : 23% à Antsiranana et 17% à Antananarivo. La grande majorité des ménages utilisent les fosses perdues

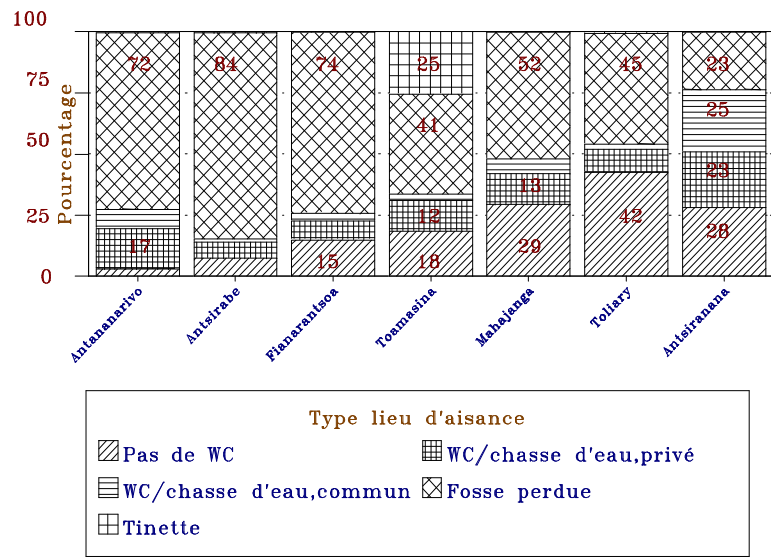
: 84 % des ménages à Antsirabe, 73% à Fianarantsoa et 71% à Antananarivo. Un ménage sur 4 (25%) utilise les tinettes dans la ville de Toamasina.

Les ménages ne disposant d'aucune installation sont très nombreux dans la ville de Toliary (42% des ménages), suivie de Mahajanga et d'Antsiranana (respectivement 29% et 28% des ménages). Une telle situation est paradoxale dans des grandes villes. Cependant, l'inexistence de toilettes pourrait être liée à des facteurs socio-culturels. Dans certaines régions, il n'est pas coutume de rapprocher les installations sanitaires des habitations. Un endroit bien déterminé est généralement choisi pour déposer les excréta (rivière, canal, bord de la mer,..etc.).

TABLEAU 2.30 : MENAGES PAR GRAND CENTRE URBAIN SELON LE TYPE DE LIEU D' AISANCE

GRAND CENTRE URBAIN	TYPE DE LIEU D' AISANCE						
	INEXIS- TENCE D'UN WC	INTERIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	EXTERIEUR PRIVE AVEC CHASSE D'EAU	COMMUN AVEC CHASSE D'EAU	FOSSE PERDUE PRIVEE	FOSSE PERDUE COMMUNE	TI- NETTE
ENSEMBLE	11,8	10,3	3,9	6,8	16,2	48,1	2,9
ANTANANARIVO	2,8	12,5	4,2	7,9	14,2	58,2	0,3
ANTSIRABE	7,3	5,3	1,5	1,2	29,6	54,7	0,4
FIANARANTSOA	15,0	5,3	2,5	3,0	22,7	51,3	0,2
TOAMASINA	18,4	8,9	3,6	2,7	18,4	22,6	25,4
MAHAJANGA	29,3	9,2	3,4	6,2	9,9	41,8	0,2
TOLIARY	42,4	5,6	3,9	2,2	20,9	24,4	0,6
ANTSIRANANA	28,2	14,7	8,1	25,3	5,6	17,9	0,2

GRAPHIQUE 2.17
MENAGE SELON LE TYPE DU LIEU D' AISANCE
GRAND CENTRE URBAIN



RGPH-93

CONCLUSION

L'analyse des données du recensement général de la population et de l'habitat fait ressortir un certain nombre d'indicateurs et de caractéristiques sur la situation actuelle de l'habitat à Madagascar. Les résultats obtenus sont loin d'être complets, cependant ils pourraient s'avérer utiles dans l'élaboration des plans et programmes de développement dans le domaine de l'habitat et des logements.

La nature des matériaux utilisés dans la construction des logements permet d'apprécier leur qualité. C'est une indication des conditions de vie des ménages et de l'état de santé des membres du ménage.

D'une manière générale, les matériaux utilisés dans la construction du toit, du mur et du plancher des logements varie selon le milieu environnemental. Il apparaît ainsi que l'utilisation des matériaux ne tient compte ni de leur résistance ni des aléas climatiques, mais de la disponibilité et des coûts de ces matériaux dans les régions concernées.

En effet, dans les régions des Hautes Terres, l'on utilise en grande partie les matériaux dérivés de l'argile (terre battue, brique cuite, tuile) pour la construction des murs et du toit. Les régions côtières se servent beaucoup plus des matières végétales (tige, écorce, feuille...). L'usage de la tôle et du ciment est toutefois très répandue dans les grandes villes.

La possession d'un logement constitue aussi une des préoccupations des ménages. En effet, l'insuffisance du parc de logements fait que bon nombre de ménages sont locataires, surtout dans les grandes villes (42%). La majorité des ménages occupent des logements d'une seule pièce (59%), ce qui constitue un entassement des membres des ménages avec une moyenne de près de 4 personnes dans une même pièce.

Les conditions de vie des ménages sont déterminées à partir des caractéristiques de leur niveau socio-économique. Dans l'ensemble, les éléments de confort du ménage sont insuffisants, et parfois inexistant dans certaines régions. Ainsi, la majorité des ménages s'éclaire à la lampe à pétrole (86%) et ce, quel que soit les Faritany et même dans les grandes villes (39%). Le charbon constitue le principal combustible en milieu urbain (41% des ménages) et le bois de chauffage en milieu rural (93% des ménages), ce qui constitue une exploitation massive de la forêt et conduit par conséquent à la dégradation de l'environnement.

L'eau courante dans le logement est encore dans l'ordre des rêves (4% seulement des ménages en jouissent). La consommation généralisée d'eau provenant de sources douteuses (cours d'eau, puits, marécage,...) que l'on observe dans l'ensemble du pays pourrait favoriser la transmission de plusieurs maladies. Dans les grandes villes, la majorité des ménages s'approvisionnent à la pompe publique/borne fontaine (53%). On constate également qu'un nombre important de ménages (66%) n'ont pas d'installation sanitaire appropriée. La proportion est très élevée en milieu rural (74% des ménages), et la situation assez préoccupante en milieu urbain (37% des ménages) et même alarmante dans certaines grandes villes (42% des ménages à Toliary, près de 30% des ménages à Mahajanga et Antsiranana).

ANNEXE

TABLEAU A.1.1: AGE MOYEN PAR TAILLE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR FARITANY

TAILLE DU MENAGE	ANTANANARI VO	FIANARANTS OA	TOAMASIN A	MAHAJANG A	TOLIARY	ANTSIRANAN A
MASCULIN						
1	43,1	42,0	39,0	42,5	43,4	40,2
2	40,3	37,3	38,2	38,1	38,0	37,3
3	36,2	36,2	36,1	36,8	38,3	36,5
4	37,4	37,9	37,6	38,2	40,2	38,5
5	39,8	39,8	39,3	40,0	41,7	40,6
6	41,8	41,8	41,3	41,9	43,2	42,7
7	43,4	43,3	43,0	43,3	44,6	44,3
8	44,6	44,7	44,3	44,4	45,9	45,7
9	45,7	46,2	45,7	45,9	47,0	46,8
10	46,9	47,6	46,8	47,8	48,5	48,2
11-12	48,2	48,8	48,3	48,5	49,3	49,6
13-14	50,0	50,7	49,8	50,1	50,9	50,6
15 ou +	53,0	53,3	50,8	52,8	53,4	54,1
ENSEMBLE MASC.	41,0	41,2	40,3	40,8	41,8	40,7
FEMININ						
1	55,8	52,0	47,8	47,9	49,5	43,9
2	49,9	46,9	44,0	44,7	46,1	42,0
3	47,2	44,7	43,7	44,2	45,2	43,1
4	46,9	44,8	44,7	44,6	45,2	44,3
5	47,1	45,4	45,6	45,4	45,5	45,2
6	47,9	46,3	46,6	45,6	45,7	46,3
7	48,6	47,4	47,0	46,8	46,2	46,5
8	49,6	48,4	48,5	47,6	47,3	47,8
9	50,0	49,0	48,8	48,1	48,1	48,1
10	51,5	50,7	49,7	50,1	48,4	48,7
11-12	52,9	51,8	51,3	50,1	50,2	51,0
13-14	53,9	54,0	53,5	52,2	51,3	53,6
15 ou +	55,8	55,0	54,3	53,3	52,4	51,0
ENSEMBLE FEM.	49,3	46,8	45,7	45,8	46,9	44,0
ENSEMBLE						
1	48,9	46,7	42,9	45,4	46,9	42,0
2	43,2	40,2	39,9	40,0	40,1	39,0
3	38,4	38,2	37,7	38,4	39,6	38,4
4	39,0	39,3	38,9	39,3	41,0	39,9
5	40,9	40,7	40,3	40,8	42,3	41,6
6	42,5	42,5	41,9	42,3	43,5	43,3
7	44,0	43,8	43,4	43,6	44,8	44,6
8	45,1	45,1	44,7	44,7	46,0	45,9
9	46,1	46,4	45,9	46,1	47,1	47,0
10	47,3	47,9	47,0	48,0	48,5	48,3
11-12	48,5	49,0	48,4	48,6	49,3	49,7
13-14	50,3	51,0	50,1	50,2	50,9	50,9
15 ou +	53,3	53,4	51,1	52,8	53,4	53,8
ENSEMBLE PAYS	42,4	42,2	41,3	41,8	42,9	41,6

TABLEAU A.1.2: REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LES FARITANY (EN %)

TAILLE DES MENAGES	FARITANY					
	ANTANANARI VO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANG A	TOLIARY	ANTSIRANAN A
SEXE MASCULIN						
1	3,6	3,1	5,6	4,9	5,1	9,7
2	8,3	8,4	10,7	12,5	15,8	14,5
3	13,9	13,1	14,9	15,3	16,6	16,0
4	15,8	14,6	15,2	15,2	14,7	14,7
5	14,9	14,2	13,7	13,3	12,0	12,1
6	12,8	12,6	11,6	11,3	9,9	9,7
7	10,2	10,3	9,3	8,8	7,8	7,5
8	7,6	8,1	7,0	6,7	5,9	5,7
9	5,3	5,7	4,9	4,6	4,3	3,9
10	3,9	4,6	3,5	3,9	3,9	3,4
11-12	2,5	3,1	2,3	2,0	2,1	1,8
13-14	0,8	1,3	0,8	0,8	1,0	0,6
15 & plus	0,3	0,9	0,4	0,5	0,8	0,3
TOTAL MASCULIN	582304	387923	337162	232646	308061	164991
SEXE FEMININ						
1	14,3	11,4	19,2	23,4	27,2	24,8
2	16,6	16,1	19,4	20,1	21,3	22,1
3	17,0	17,6	18,0	16,9	15,2	17,5
4	15,4	16,3	14,1	12,9	11,1	12,7
5	12,5	12,9	10,5	9,6	8,3	8,6
6	8,9	9,4	7,2	6,5	5,9	5,6
7	6,1	6,2	4,7	4,1	3,8	3,6
8	3,7	4,0	3,0	2,6	2,7	2,1
9	2,3	2,5	1,7	1,6	1,7	1,3
10	1,6	1,8	1,1	1,2	1,4	1,0
11-12	1,0	1,1	0,7	0,6	0,8	0,5
13-14	0,3	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2
15 & plus	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1
TOTAL FEMININ	122874	90703	78057	56464	80582	61085

TABLEAU A.1.3: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %)-FARITANY ANTANANARIVO

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	49,8	10,3	18,5	21,4	20896
2	9,0	81,0	5,7	4,2	48291
3	3,4	91,1	3,5	2,0	80851
4	1,8	93,9	3,1	1,2	92045
5	1,2	95,0	2,9	0,9	86957
6	0,9	95,8	2,7	0,6	74760
7	0,6	96,4	2,5	0,5	59209
8	0,5	98,9	2,2	0,3	44025
9	0,4	97,4	1,8	0,3	31121
10	0,4	97,3	1,9	0,3	22907
11-12	0,3	97,7	1,7	0,2	14835
13-14	0,5	97,4	1,9	0,3	4427
15 et +	0,8	96,3	2,7	0,3	1980
TAILLE MOYENNE	2,5	5,6	4,3	3,6	5,4
SEXE FEMININ					
1	25,0	3,2	51,5	20,3	17538
2	17,6	7,6	45,5	29,3	20407
3	11,9	9,5	45,1	33,5	20944
4	8,4	10,8	48,1	32,7	18964
5	6,5	11,5	52,7	29,3	15299
6	4,8	12,0	56,9	26,2	10983
7	3,9	12,3	60,7	23,1	7472
8	4,1	13,2	61,2	21,5	4589
9	3,2	14,2	63,9	18,6	2851
10	3,2	14,5	65,1	17,2	1978
11-12	2,6	15,7	65,0	16,7	1201
13-14	2,5	15,3	66,8	15,3	399
15 et +	6,4	13,5	69,3	10,8	251
TAILLE MOYENNE	2,8	4,8	4,3	3,9	4,0

TABLEAU A.1.4: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY FIANARANTSOA

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	47,9	6,6	12,0	33,5	11845
2	9,2	77,5	4,8	8,6	32502
3	4,4	87,2	3,5	4,8	50850
4	3,2	90,0	3,1	3,6	56775
5	2,5	92,0	3,0	2,6	55219
6	2,0	93,2	2,7	2,1	48712
7	1,6	94,2	2,6	1,6	40074
8	1,3	95,2	2,2	1,3	31464
9	1,2	95,5	2,1	1,2	22162
10	0,9	95,8	2,1	1,2	17811
11-12	0,9	96,1	1,9	1,1	12209
13-14	0,7	96,6	1,8	0,9	4977
15 et +	0,7	96,4	1,9	1,0	3327
TAILLE MOYENNE	3,3	5,9	4,7	3,8	5,7
SEXE FEMININ					
1	27,3	2,6	34,8	35,3	10362
2	22,5	5,6	31,8	40,1	14608
3	18,6	7,2	32,9	41,3	15995
4	15,9	8,4	35,8	39,9	14786
5	13,3	9,8	41,0	36,0	11692
6	12,1	10,8	44,5	32,6	8571
7	9,7	10,4	48,9	29,0	5596
8	9,1	13,1	52,0	25,8	3588
9	9,5	14,4	51,8	24,4	2250
10	7,8	13,3	56,3	22,6	1630
11-12	7,7	15,8	57,5	18,9	956
13-14	5,8	15,6	59,2	19,4	396
15 et +	7,9	12,9	64,2	15,1	279
TAILLE MOYENNE	3,4	5,1	5,6	3,9	4,2

TABLEAU A.1.5: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY TOAMASINA

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	64,3	5,2	7,6	22,8	18946
2	10,1	81,6	2,4	5,8	36228
3	4,6	90,1	1,9	3,4	50394
4	3,0	92,8	1,8	2,5	51163
5	2,2	94,2	1,9	1,7	46166
6	1,8	95,2	1,7	1,3	38998
7	1,3	96,2	1,5	1,0	31213
8	1,0	96,7	1,4	0,8	23625
9	0,8	97,4	1,1	0,7	16612
10	0,9	97,2	1,2	0,7	11888
11-12	0,9	97,6	1,1	0,5	61894
13-14	1,1	97,0	1,1	0,9	2571
15 et +	1,3	96,2	1,3	1,2	1463
TAILLE MOYENNE	2,6	5,5	4,2	3,4	5,2
SEXE FEMININ					
1	50,4	2,3	20,0	27,2	15004
2	40,2	7,0	19,2	33,6	15136
3	34,9	8,5	20,8	35,8	14055
4	29,3	9,5	24,8	36,4	11007
5	25,3	10,3	29,0	35,3	8215
6	23,1	11,3	33,0	32,6	5602
7	19,5	12,3	36,7	31,5	3669
8	17,2	11,8	42,1	28,9	2319
9	15,7	14,0	42,4	27,9	1330
10	15,5	16,9	47,0	20,6	840
11-12	14,1	13,4	51,4	21,1	553
13-14	12,1	13,7	52,1	22,1	190
15 et +	8,0	25,6	43,8	22,6	137
TAILLE MOYENNE	2,9	4,5	4,3	3,6	3,6

TABLEAU A.1.6: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY MAHAJANGA

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	54,8	6,3	7,4	31,5	11450
2	6,1	87,6	1,4	4,8	29178
3	3,4	92,2	1,3	3,1	35621
4	2,5	94,0	1,2	2,3	35471
5	1,9	95,0	1,2	1,9	30986
6	1,5	95,8	1,2	1,5	26216
7	1,1	96,6	1,1	1,1	20554
8	0,9	97,1	0,9	1,2	15668
9	0,9	97,1	1,1	0,9	10655
10	0,8	97,4	0,8	0,9	8968
11-12	0,8	97,4	1,0	0,8	4744
13-14	1,0	97,1	1,0	0,9	1879
15 et +	1,3	90,0	1,3	0,9	1254
TAILLE MOYENNE	2,7	5,3	4,1	3,2	5,1
SEXE FEMININ					
1	48,9	2,3	15,1	33,7	13236
2	41,1	7,8	14,7	36,3	11350
3	37,1	8,5	17,4	36,9	9536
4	34,6	9,4	19,6	36,5	7267
5	31,0	10,7	22,8	35,5	5443
6	30,5	11,1	25,0	33,5	3688
7	24,0	12,6	29,6	33,8	2317
8	23,1	14,6	31,3	31,0	1451
9	21,9	16,0	35,0	27,1	897
10	20,9	13,7	37,1	28,3	694
11-12	16,6	15,1	38,6	29,8	332
13-14	20,4	11,7	41,6	26,3	136
15 et +	9,8	7,4	42,4	30,4	92
TAILLE MOYENNE	2,9	4,4	4,1	3,4	3,4

TABLEAU A.1.7: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY TOLIARY

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	55,7	5,0	9,2	30,1	15660
2	5,4	88,4	1,5	4,7	48778
3	3,4	91,8	1,3	3,6	51122
4	2,6	92,9	1,4	3,1	45168
5	2,2	94,0	1,3	2,6	37119
6	1,8	95,2	1,2	1,8	30783
7	1,5	95,9	1,1	1,5	24145
8	1,3	96,6	1,0	1,1	18327
9	0,9	96,9	1,0	1,2	13230
10	0,9	96,9	0,9	1,3	12018
11-12	1,0	97,3	1,0	0,8	6598
13-14	0,6	98,0	0,7	0,7	2979
15 et +	0,6	97,5	0,9	0,9	2337
TAILLE MOYENNE	2,7	5,2	3,8	3,1	5,0
SEXE FEMININ					
1	39,5	5,8	22,4	32,3	21938
2	34,7	10,6	20,2	34,5	17177
3	32,2	11,5	21,6	34,7	12241
4	29,2	12,1	23,8	34,9	8951
5	26,3	12,8	26,9	34,0	6681
6	24,1	13,9	28,8	33,1	4719
7	23,0	14,9	30,9	31,3	3065
8	21,7	14,5	34,1	29,6	2141
9	19,8	15,3	37,0	27,9	1363
10	18,9	15,2	38,7	27,2	1128
11-12	19,4	12,2	39,8	28,6	623
13-14	11,3	16,6	44,1	28,1	319
15 et +	14,7	14,3	52,1	18,9	238
TAILLE MOYENNE	2,9	3,9	3,8	3,3	3,3

TABLEAU A.1.8: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) FARITANY ANTSIRANANA

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	74,2	4,1	3,0	18,7	15951
2	12,6	84,3	0,8	4,3	23970
3	5,5	90,7	0,7	3,1	26375
4	3,8	93,2	0,7	2,3	24235
5	2,9	94,5	0,7	1,9	20025
6	2,3	95,6	0,8	1,4	15991
7	1,6	96,5	0,7	1,2	12394
8	1,4	97,1	0,5	1,0	9393
9	1,2	97,8	0,4	0,6	6488
10	1,2	97,6	0,5	0,7	5566
11-12	0,7	98,1	0,6	0,5	3003
13-14	1,7	97,4	0,5	0,4	1054
15 et +	0,9	96,9	1,1	1,1	544
TAILLE MOYENNE	2,5	5,1	3,9	3,0	4,7
SEXE FEMININ					
1	68,7	1,9	7,2	22,2	15154
2	58,3	10,5	6,8	24,4	13524
3	52,6	13,9	8,1	25,4	10678
4	48,9	15,8	9,1	26,2	7739
5	45,6	17,3	11,4	25,7	5271
6	43,8	18,0	13,4	24,8	3429
7	40,1	18,8	13,1	26,0	2172
8	38,8	18,6	17,5	25,2	1288
9	35,8	23,6	18,3	22,4	777
10	36,1	19,4	21,6	23,0	588
11-12	32,0	20,9	25,9	21,2	278
13-14	24,8	25,7	29,5	20,0	104
15 et +	27,4	23,3	34,2	15,1	73
TAILLE MOYENNE	2,8	4,2	4,0	3,3	3,2

TABLEAU A.1.9: AGE MOYEN PAR TAILLE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR GRANDS CENTRES URBAINS

TAILLE	ANTANANARI VO	ANTSIRAB E	FIANARANTS OA	TOAMASI NA	MAHAJAN GA	TOLIAR Y	ANTSIRANA NA
MASCULIN							
1	38,3	41,1	37,8	37,3	37,5	37,5	36,7
2	38,6	40,1	38,2	35,9	37,1	38,0	37,9
3	36,3	37,1	37,9	35,7	36,3	38,1	38,1
4	38,0	38,2	38,9	37,9	38,1	39,7	40,5
5	40,8	40,5	40,9	39,6	40,0	40,6	41,8
6	42,7	42,3	42,4	41,9	41,1	42,3	43,3
7	44,5	44,6	44,0	43,5	43,1	44,1	44,5
8	46,1	45,0	45,1	45,1	44,1	45,6	47,3
9	47,3	47,1	46,5	46,6	45,4	46,7	48,0
10	48,7	47,8	47,1	46,9	47,1	47,8	49,1
11-12	50,5	48,7	49,2	48,9	47,1	49,1	50,1
13-14	52,0	50,1	51,9	50,5	48,5	50,5	51,8
15 ou +	54,7	51,6	53,8	52,2	50,8	52,5	56,4
ENSEMBL E	41,1	41,6	42,1	40,2	39,9	42,0	40,9
FEMININ							
1	47,0	53,9	47,1	39,6	40,7	42,9	39,6
2	45,9	49,5	44,1	39,8	40,3	41,6	40,0
3	46,1	46,3	43,6	40,9	41,1	41,4	41,6
4	47,1	45,4	44,1	43,2	41,6	44,7	44,5
5	48,2	45,7	44,8	44,2	43,9	44,0	44,2
6	49,3	47,7	45,7	45,6	45,2	46,0	45,9
7	51,0	47,9	48,3	45,8	45,5	45,9	44,9
8	51,4	49,1	47,6	47,9	46,3	46,3	47,1
9	51,9	48,7	48,5	48,6	49,6	48,7	46,5
10	53,0	51,0	50,5	48,4	51,6	46,9	50,0
11-12	54,9	53,6	50,5	51,1	51,7	50,4	51,6
13-14	55,2	51,2	52,3	52,6	50,8	51,1	48,6
15 ou +	58,2	58,0	51,1	51,6	50,7	50,8	52,2
ENSEMBL E	47,9	48,2	45,6	42,4	42,3	44,2	42,1
ENSEMBLE							
1	42,4	47,2	42,0	38,5	39,1	40,3	38,0
2	41,0	43,2	40,3	37,1	38,1	39,2	38,7
3	38,6	39,4	39,7	37,1	37,5	39,2	39,2
4	39,7	39,6	40,3	39,1	38,8	41,1	41,6
5	42,0	41,4	41,8	40,5	40,7	41,6	42,4
6	43,7	43,0	43,1	42,6	41,7	43,2	43,9
7	45,5	45,0	44,8	43,8	43,5	44,5	44,6
8	46,9	45,5	45,5	45,5	44,3	45,8	47,3
9	48,0	47,2	46,8	46,9	45,9	47,1	47,7
10	49,4	48,1	47,5	47,1	47,7	47,6	49,3
11-12	51,2	49,2	49,4	49,2	47,7	49,3	50,3
13-14	52,5	50,2	51,9	50,8	48,8	50,6	51,4
15 ou +	55,4	52,3	53,3	52,1	50,8	52,2	55,1
ENSEMBL E	42,5	42,9	43,0	40,7	40,4	42,6	41,3

TABLEAU A.1.10: REPARTITION DES MENAGES PAR TAILLE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE ET LES GRANDS CENTRES URBAINS.

TAILLE DES MENAGES	GRANDS CENTRES URBAINS						
	ANTANANARIVO	ANTSIRABE	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOLIARY	ANTSIRANANA
SEXE MASCULIN							
1	4,4	3,6	4,3	5,6	7,7	7,2	16,1
2	8,7	8,9	8,2	11,5	12,8	11,9	13,8
3	14,0	13,5	11,4	14,5	15,1	12,0	15,3
4	17,2	15,7	13,5	15,6	15,4	12,4	13,9
5	16,7	15,4	13,8	13,7	13,6	11,1	11,9
6	13,7	13,5	12,6	11,3	11,4	10,4	9,4
7	9,6	9,7	10,2	9,1	8,4	9,3	6,4
8	6,1	7,5	8,3	6,6	5,8	6,8	5,1
9	4,0	4,9	6,3	4,5	4,0	5,6	2,9
10	2,7	3,7	4,9	3,2	2,8	4,9	2,3
11-12	1,9	2,6	3,8	2,7	1,8	4,4	1,8
13-14	0,7	0,8	1,6	1,0	0,8	2,0	0,7
15 & plus	0,4	0,4	1,0	0,6	0,5	2,0	0,3
TOTAL MASCULIN	114776	20157	15446	21911	18622	10984	10295
SEXE FEMININ							
1	14,5	13,2	10,8	20,9	25,3	18,6	28,5
2	16,1	17,4	14,2	16,9	18,9	14,5	20,0
3	16,4	18,3	15,9	16,4	15,9	14,0	15,3
4	14,9	15,4	15,1	14,1	12,0	11,5	11,7
5	12,1	12,8	12,3	9,7	8,9	10,6	8,4
6	8,9	8,4	9,7	7,6	6,4	8,5	5,8
7	6,2	5,5	7,6	5,1	4,9	6,0	3,6
8	4,0	3,6	5,1	3,3	2,7	5,1	2,6
9	2,5	2,2	3,5	2,2	2,2	2,8	1,8
10	1,9	1,6	2,2	1,5	1,3	3,1	1,1
11-12	1,4	1,0	1,9	1,3	0,9	2,4	0,7
13-14	0,5	0,3	0,9	0,6	0,4	1,5	0,2
15 & plus	0,4	0,2	0,8	0,6	0,2	1,2	0,3
TOTAL FEMININ	30802	4972	4961	7113	5591	4580	4765

TABLEAU A.1.11: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TANA-VILLE

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	64,6	13,8	10,5	11,1	5056
2	16,3	77,8	3,4	2,5	9938
3	6,0	89,9	2,5	1,5	16047
4	2,9	93,9	2,3	0,9	19791
5	1,7	95,4	2,2	0,7	19215
6	1,4	95,9	2,2	0,6	15702
7	0,9	96,3	2,3	0,5	10977
8	0,6	96,5	2,5	0,4	7039
9	0,8	96,1	2,7	0,3	4542
10	0,8	95,8	2,9	0,4	3090
11-12	1,1	96,0	2,6	0,3	2161
13-14	0,8	95,5	3,2	0,5	749
15 et +	0,6	94,3	4,8	0,2	477
TAILLE MOYENNE	2,4	5,4	4,7	4,0	5,1
SEXE FEMININ					
1	47,7	4,7	33,1	14,6	4477
2	30,2	11,1	35,4	23,3	4968
3	18,3	13,8	39,7	28,2	5038
4	12,0	15,2	44,3	28,5	4591
5	8,7	14,5	49,7	27,1	3720
6	6,4	13,8	54,5	25,2	2734
7	4,4	12,8	59,0	23,8	1924
8	4,3	14,2	80,6	20,9	1244
9	4,8	14,1	64,1	16,9	784
10	4,4	14,1	63,5	18,0	595
11-12	1,8	14,6	65,4	18,1	437
13-14	3,1	11,7	68,5	16,7	162
15 et +	3,7	12,6	76,3	7,4	134
TAILLE MOYENNE	2,5	4,6	4,8	4,2	4,2

TABLEAU A.1.12: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU ANTSIRABE I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	51,6	17,9	14,6	16,0	720
2	9,0	82,7	4,9	3,4	1791
3	3,2	92,4	3,2	1,1	2715
4	1,4	95,1	2,4	1,2	3168
5	1,2	95,6	2,4	0,7	3112
6	0,7	96,7	2,0	0,6	2713
7	0,3	97,0	2,3	0,4	1957
8	0,3	98,2	1,3	0,1	1505
9	0,2	97,9	1,7	0,2	980
10	0,5	97,6	1,5	0,4	738
11-12	0,0	97,5	2,3	0,2	522
13-14	0,0	98,1	1,9	0,0	162
15 et +	0,0	96,7	3,3	0,0	090
TAILLE MOYENNE	2,3	5,6	4,2	3,8	5,4
SEXE FEMININ					
1	26,3	4,1	47,6	21,9	656
2	13,7	9,7	45,3	31,3	866
3	7,3	11,9	41,3	39,5	908
4	6,4	14,2	43,4	36,1	768
5	4,4	17,2	46,8	31,6	639
6	3,3	13,8	48,6	34,3	420
7	1,8	17,0	56,1	25,1	272
8	2,8	16,7	58,9	21,7	180
9	1,8	17,0	54,5	26,8	112
10	3,8	11,4	62,0	22,8	79
11-12	2,0	12,0	70,0	16,0	50
13-14	6,7	0,0	60,0	33,3	16
15 et +	0,0	10,0	60,0	30,0	10
TAILLE MOYENNE	2,5	4,6	4,2	3,9	4,0

TABLEAU A.1.13: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU FIANARANTSOA I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	60,7	15,4	7,1	16,8	6662
2	21,9	71,5	2,8	3,9	1269
3	8,2	85,7	2,9	3,2	1756
4	4,4	91,2	2,6	1,8	2092
5	2,8	93,0	2,8	1,5	2129
6	1,5	95,6	1,9	1,0	1944
7	1,8	95,2	2,2	0,8	1580
8	0,7	97,1	1,6	0,6	1287
9	0,5	97,2	1,5	0,7	970
10	0,5	97,8	1,2	0,5	762
11-12	0,7	96,7	2,2	0,3	585
13-14	0,0	97,6	2,4	0,0	253
15 et +	0,0	98,2	1,2	0,6	164
TAILLE MOYENNE	2,9	6,1	5,2	4,3	5,8
SEXE FEMININ					
1	42,1	3,7	28,8	25,3	541
2	33,0	9,1	27,8	30,2	706
3	23,8	11,8	28,7	35,7	794
4	19,2	14,3	32,3	34,3	750
5	12,3	16,9	34,4	36,5	612
6	13,8	19,0	35,5	31,8	484
7	4,7	17,8	47,0	30,4	380
8	9,1	21,3	42,9	26,8	253
9	9,8	14,4	48,3	27,6	175
10	8,8	16,7	58,1	18,4	113
11-12	4,3	22,6	47,3	25,8	93
13-14	2,2	20,0	51,1	26,7	45
15 et +	11,9	21,4	54,8	11,9	42
TAILLE MOYENNE	3,3	5,5	5,2	4,5	4,6

TABLEAU A.1.14: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TOAMASINA I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	68,4	12,5	4,4	14,7	1237
2	11,9	83,5	1,2	3,4	2530
3	4,8	91,2	1,2	2,8	3171
4	2,5	94,2	1,2	2,0	3407
5	2,1	94,9	1,2	1,8	3007
6	1,1	96,2	1,2	1,5	2477
7	1,1	96,0	1,7	1,2	1993
8	0,6	97,1	1,2	1,2	1449
9	0,9	97,4	1,0	0,7	993
10	1,0	96,9	1,6	0,6	701
11-12	0,5	97,4	1,7	0,3	585
13-14	1,9	94,9	1,4	1,9	215
15 et +	5,8	92,1	2,2	0,0	139
TAILLE MOYENNE	2,4	5,4	4,9	3,8	5,2
SEXE FEMININ					
1	58,6	2,9	12,7	25,8	1486
2	37,8	11,7	15,3	35,2	1200
3	32,0	14,4	17,1	36,5	1167
4	21,1	16,6	23,7	38,6	1003
5	19,8	17,8	27,8	34,6	690
6	16,5	19,0	29,7	34,8	537
7	14,1	15,5	31,9	38,5	362
8	5,5	19,0	41,4	34,2	236
9	7,8	17,6	46,4	28,1	153
10	9,4	24,5	44,3	21,7	105
11-12	13,2	17,6	46,2	23,1	91
13-14	2,4	19,5	41,536,6	36,6	41
15 et +	4,9	34,1		24,4	41
TAILLE MOYENNE	2,6	4,8	4,9	3,9	3,8

TABLEAU A.1.15: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU MAHAJANGA I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	57,7	10,8	5,6	25,9	1427
2	9,9	83,8	1,5	4,8	2376
3	4,6	91,5	1,0	2,9	2811
4	4,1	92,4	1,1	2,5	2877
5	2,2	95,4	1,0	1,3	2538
6	1,0	96,7	1,5	0,9	2122
7	0,7	97,4	1,1	0,8	1569
8	0,2	97,7	1,3	0,8	1072
9	0,9	96,5	1,5	1,1	746
10	1,0	96,7	1,6	0,8	516
11-12	1,2	95,9	2,1	0,9	338
13-14	1,4	95,9	1,4	1,4	147
15 et +	1,1	94,3	1,1	3,4	88
TAILLE MOYENNE	2,1	5,2	4,4	3,2	4,8
SEXE FEMININ					
1	38,5	5,6	13,4	42,4	1413
2	19,4	13,2	14,9	52,6	1057
3	16,8	12,3	18,8	52,2	889
4	14,8	14,5	22,4	48,4	670
5	6,4	18,7	25,5	49,4	497
6	6,1	17,3	30,1	46,5	358
7	5,1	15,8	33,7	45,4	273
8	4,0	19,3	33,3	43,3	150
9	6,5	17,9	42,3	33,3	122
10	5,4	14,9	40,5	39,2	74
11-12	3,8	22,6	47,2	26,4	53
13-14	3,8	3,8	50,0	42,3	26
15 et +	0,0	30,8	30,8	38,6	14
TAILLE MOYENNE	2,2	4,2	4,5	3,4	3,5

TABLEAU A.1.16: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU TOLIARY I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	67,8	11,9	5,5	14,8	794
2	8,8	86,6	1,1	3,5	1309
3	3,8	92,2	1,3	2,6	1326
4	3,3	92,8	1,3	2,6	1365
5	2,4	94,2	1,3	2,1	1217
6	1,9	95,0	1,8	1,3	1141
7	0,8	96,3	1,4	1,6	1019
8	1,1	96,5	1,5	0,9	749
9	1,1	95,9	2,1	0,8	611
10	0,2	97,7	1,1	0,9	532
11-12	0,4	96,9	2,3	0,4	486
13-14	0,9	97,3	1,3	0,4	223
15 et +	1,8	95,9	1,8	0,5	220
TAILLE MOYENNE	2,7	6,0	5,5	4,4	5,6
SEXE FEMININ					
1	54,8	2,1	19,8	23,3	849
2	44,5	9,6	15,7	30,1	666
3	35,2	13,0	19,4	32,5	640
4	23,7	11,9	22,5	41,9	528
5	23,8	12,7	22,7	40,8	488
6	18,3	15,7	31,2	34,8	388
7	17,4	12,3	31,5	38,8	275
8	16,7	14,5	35,5	33,3	234
9	13,7	14,5	40,5	31,3	131
10	13,3	8,4	43,4	35,0	143
11-12	13,5	12,6	39,6	34,2	111
13-14	8,5	13,5	43,7	32,4	71
15 et +	5,2	17,2	58,6	19,0	57
TAILLE MOYENNE	3,1	5,4	5,6	4,7	4,5

TABLEAU A.1.17: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR TAILLE ET SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %) GCU ANTSIRANANA I

TAILLE DES MENAGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
1	77,1	4,5	4,0	14,4	1659
2	13,4	81,1	1,1	4,5	1420
3	5,8	89,1	1,0	4,2	1576
4	3,0	93,4	1,3	2,4	1434
5	2,0	95,4	0,9	1,7	1220
6	2,1	95,1	0,7	2,1	964
7	1,7	95,4	1,1	1,8	660
8	1,7	95,2	1,1	1,9	526
9	2,0	96,3	0,7	1,0	298
10	0,4	98,7	0,4	0,4	236
11-12	0,5	96,8	2,6	0,0	190
13-14	7,5	91,0	1,5	0,0	67
15 et +	0,0	91,2	5,9	2,9	34
TAILLE MOYENNE	2,1	5,0	4,1	3,3	4,3
SEXE FEMININ					
1	71,2	2,0	7,6	19,2	1359
2	50,4	10,5	10,5	28,7	954
3	44,2	13,8	10,8	31,1	730
4	36,6	15,6	15,6	32,1	557
5	31,1	17,5	18,8	32,6	399
6	29,1	22,3	15,5	33,1	277
7	26,2	21,5	18,6	33,7	172
8	27,9	14,8	17,2	40,2	122
9	14,8	34,1	20,5	30,7	88
10	21,8	12,7	34,5	30,9	54
11-12	15,2	18,2	33,3	33,3	34
13-14	11,1	33,3	44,4	11,1	9
15 et +	20,0	20,0	40,0	20,0	16
TAILLE MOYENNE	2,5	4,5	4,3	3,6	3,3

TABLEAU A.1.18 TYPOLOGIE DES MENAGES PAR GRANDS CENTRES URBAINS ET SEXE DU CHEF DE MENAGE

SEXE DU CHEF DE MENAGE	TYPE I	TYPE II			TYPE III	TYPE IV
		Couple	Monoparental	Biparental		
ANTANANARIVO						
TOTAL	7,1	5,6	9,2	45,2	16,0	16,9
MASCULIN	4,8	6,9	2,2	56,7	12,1	17,3
FEMININ	15,7	0,6	35,3	2,6	30,4	15,4
ANTSIRABE						
TOTAL	5,8	6,2	10,3	48,6	13,9	15,2
MASCULIN	3,7	7,6	2,5	59,8	11,5	14,9
FEMININ	14,2	0,5	42,2	2,8	24,2	16,1
FIANARANTSOA						
TOTAL	6,3	4,7	10,1	36,3	19,9	22,6
MASCULIN	4,5	6,1	2,2	47,0	17,4	22,8
FEMININ	11,8	0,5	34,4	2,9	27,8	22,8
TOAMASINA						
TOTAL	9,9	8,1	9,2	35,5	16,7	20,6
MASCULIN	6,0	10,3	2,1	46,0	14,1	21,5
FEMININ	21,9	1,1	31,3	3,0	24,8	17,9
MAHAJANGA						
TOTAL	12,9	8,5	8,7	36,2	14,5	19,2
MASCULIN	8,8	10,7	1,8	46,4	12,6	19,7
FEMININ	26,7	1,2	31,4	2,1	20,8	17,8
TOLIARY						
TOTAL	10,7	7,3	10,5	31,5	20,7	19,3
MASCULIN	7,3	10,0	1,9	43,7	17,7	19,4
FEMININ	18,7	0,6	31,1	2,1	28,0	19,5
ANTSIRANANA						
TOTAL	20,3	8,2	11,0	28,3	15,1	17,1
MASCULIN	16,4	11,4	2,7	39,8	12,8	16,9
FEMININ	28,9	1,3	28,7	3,7	20,2	17,2

TABLEAU A.1.19: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL-MILIEU URBAIN

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	34,3	62,3	0,9	2,6	322
15-19	34,7	63,5	0,4	1,4	4.955
20-24	19,9	78,7	0,2	1,2	31.672
25-29	12,1	86,4	0,3	1,2	58.709
30-34	7,0	90,9	0,5	1,6	72.122
35-39	3,9	92,9	1,0	2,2	70.473
40-44	2,6	93,3	1,4	2,7	59.136
45-49	2,4	91,7	2,4	3,5	38.395
50-54	2,5	89,7	3,5	4,3	32.700
55-59	2,3	89,0	4,6	4,1	25.526
60-64	2,7	85,5	6,8	5,0	20.042
65-69	2,9	82,2	9,8	5,4	13.730
70-74	3,3	79,2	12,2	5,4	9.597
75 et +	3,6	72,3	17,9	6,2	7.823
TOTAL MASCULIN	6,4	88,5	2,4	2,7	445.201
SEXE FEMININ					
10-14	72,8	7,9	10,4	8,9	201
15-19	72,9	14,1	1,6	11,5	2.423
20-24	57,2	14,3	2,6	15,8	8.332
25-29	53,1	16,4	5,4	25,1	11.965
30-34	40,0	16,2	10,2	33,6	14.430
35-39	28,1	14,9	17,0	40,1	15.792
40-44	20,4	13,4	25,5	40,7	15.314
45-49	16,2	11,0	34,1	38,7	12.505
50-54	15,6	8,4	40,3	35,5	12.731
55-59	13,5	6,7	50,1	29,7	11.570
60-64	12,9	5,2	55,8	26,1	10.413
65-69	10,9	4,3	63,9	20,8	7.640
70-74	11,6	3,3	68,1	16,9	5.554
75 et +	10,6	2,3	74,2	12,9	4.935

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL FEMININ	27,0	10,9	31,6	30,4	133.804
ENSEMBLE					
10-14	49,1	41,3	4,6	5,0	523
15-19	47,2	47,3	0,8	4,7	7.377
20-24	29,8	65,3	0,7	4,2	40.004
25-29	19,0	74,6	1,2	5,3	70.674
30-34	12,5	78,5	2,1	6,9	86.552
35-39	8,3	78,6	3,9	9,1	86.265
40-44	6,3	76,8	6,4	10,5	74.450
45-49	5,8	71,9	10,2	12,2	50.900
50-54	6,2	66,9	13,8	13,1	45.431
55-59	6,6	63,3	18,8	12,1	37.096
60-64	6,2	58,1	23,6	12,2	30.455
65-69	5,7	54,3	29,0	10,9	21.369
70-74	6,3	51,4	32,7	9,6	15.151
75 et +	6,3	45,2	39,7	8,8	12.758
TOTAL	11,2	70,6	9,1	9,1	579.004

TABLEAU A.1.20: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL MILIEU RURAL

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	30,2	66,3	1,1	2,4	1.970
15-19	21,3	76,8	0,2	1,7	34.322
20-24	11,1	86,8	0,3	1,8	153.412
25-29	6,2	91,3	0,4	2,1	230.264
30-34	4,3	92,5	0,8	2,4	245.640
35-39	3,2	92,6	1,5	2,8	215.260
40-44	2,8	91,5	2,2	3,4	168.296
45-49	3,1	89,4	3,1	4,4	112.797
50-54	3,2	88,1	3,8	4,9	106.252
55-59	3,1	87,2	4,6	5,1	88.726
60-64	3,3	85,0	6,1	5,6	80.779
65-69	3,5	82,8	7,5	6,2	55.763
70-74	4,1	79,6	9,6	6,7	42.042
75 et +	4,9	74,2	13,9	7,0	32.364
TOTAL MASCULIN	5,0	89,0	2,5	3,4	1.567.887
SEXE FEMININ					
10-14	64,9	13,0	7,9	14,3	815
15-19	66,5	15,1	2,0	16,4	8.723
20-24	54,1	15,5	4,4	26,0	20.952
25-29	42,3	14,6	8,9	34,2	28.101
30-34	35,0	13,1	14,3	37,7	35.341
35-39	28,7	11,5	20,9	38,9	37.557
40-44	24,1	9,6	28,1	38,3	37.092
45-49	23,0	7,9	33,0	36,1	32.745
50-54	23,1	6,1	37,4	33,3	36.254
55-59	20,8	5,3	43,2	30,7	32.822
60-64	20,4	4,2	47,9	27,4	32.572
65-69	19,1	3,7	53,7	23,5	22.245
70-74	19,1	2,7	56,6	21,6	16.914
75 et +	18,8	2,5	61,0	17,7	13.835
TOTAL FEMININ	28,4	8,7	31,2	31,8	355.968

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	40,3	50,7	3,1	5,9	2.784
15-19	30,5	64,3	0,6	4,7	43.045
20-24	16,3	78,2	0,7	4,7	174.364
25-29	10,1	82,9	1,4	5,6	258.365
30-34	8,1	82,5	2,5	6,9	280.982
35-39	7,0	80,5	4,4	8,2	252.817
40-44	6,7	76,7	6,9	9,7	205.389
45-49	7,6	71,1	9,8	11,5	145.542
50-54	8,3	67,3	12,3	12,2	142.506
55-59	7,9	65,1	15,0	12,0	121.548
60-64	8,2	61,8	18,1	11,9	113.351
65-69	7,9	60,2	20,6	11,2	78.008
70-74	8,4	57,5	23,1	11,0	58.956
75 et +	9,1	52,7	28,0	10,2	46.199
TOTAL	9,4	74,1	7,8	8,7	1.923.855

TABLEAU A.1.21: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY ANTANANARIVO

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	31,4	65,5	1,2	1,8	326
15-19	26,6	72,3	0,4	0,7	5.670
20-24	11,5	87,7	0,2	0,6	47.670
25-29	6,6	92,3	0,4	0,8	84.944
30-34	4,0	94,1	0,9	1,0	96.960
35-39	2,3	94,4	1,7	1,6	89.698
40-44	1,4	93,9	2,6	2,0	73.163
45-49	1,2	92,0	4,1	2,7	43.686
50-54	1,2	90,2	5,5	3,2	37.488
55-59	1,1	88,7	6,8	3,5	31.639
60-64	1,1	85,4	9,9	3,6	26.542
65-69	1,0	90,6	12,4	4,1	18.997
70-74	1,1	78,6	16,2	4,1	13.765
75 et +	1,0	71,0	24,2	3,8	11.754
TOTAL	5,1	76,6	11,9	6,4	582.302
SEXE FEMININ					
10-14	63,3	9,2	16,7	10,8	122
15-19	62,8	17,6	4,5	15,1	1.187
20-24	50,3	17,7	7,8	24,3	4.789
25-29	34,1	17,0	15,0	33,9	7.886
30-34	21,3	15,3	23,9	39,5	11.253
35-39	13,7	13,0	32,3	41,0	13.836
40-44	8,9	11,7	41,3	38,1	14.853
45-49	6,5	9,9	50,5	33,1	11.162
50-54	4,8	7,7	59,2	28,2	11.433
55-59	3,8	6,3	67,0	22,9	12.157
60-64	3,1	4,8	73,9	18,1	11.502
65-69	3,0	4,0	79,3	13,8	9.227
70-74	2,8	3,0	84,2	10,0	6.960
75 et +	2,6	2,4	88,3	6,8	6.510
TOTAL	11,6	9,5	51,2	27,7	122.875

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	40,0	50,3	5,4	4,3	448
15-19	32,8	62,9	1,1	3,2	6.857
20-24	15,0	81,3	0,9	2,8	52.459
25-29	8,9	85,9	1,6	3,6	92.830
30-34	5,8	85,9	3,2	5,0	108.212
35-39	3,8	83,5	5,8	6,8	103.533
40-44	2,7	80,0	9,1	8,1	88.015
45-49	2,3	75,3	13,5	8,9	54.848
50-54	2,0	70,9	18,0	9,0	48.921
55-59	1,8	65,8	23,5	8,9	43.796
60-64	1,7	61,0	29,3	8,0	38.044
65-69	1,6	56,9	34,2	7,2	28.224
70-74	1,7	53,2	39,0	6,1	20.725
75 et +	1,6	46,5	47,0	4,8	18.264
TOTAL	5,1	76,6	11,9	6,4	705.177

TABLEAU A.1.22: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY FIANARANTSOA

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	32,9	62,8	1,4	2,9	445
15-19	23,1	74,2	0,4	2,3	7.835
20-24	12,2	84,9	0,4	2,5	34.098
25-29	6,6	89,7	0,7	3,0	54.910
30-34	4,0	91,8	1,1	3,1	61.769
35-39	2,4	92,3	1,9	3,4	54.902
40-44	2,1	91,3	2,8	3,8	44.019
45-49	1,8	89,4	3,8	5,0	29.555
50-54	1,8	88,0	4,9	5,3	25.825
55-59	1,7	86,9	5,9	5,6	21.912
60-64	1,6	84,9	7,5	6,0	20.615
65-69	1,7	83,1	9,1	6,2	14.362
70-74	1,9	80,1	11,8	6,2	10.419
75 et +	2,3	75,6	15,8	6,2	7.262
TOTAL	4,3	88,5	3,2	4,0	387.926
SEXE FEMININ					
10-14	56,1	7,9	16,5	19,4	139
15-19	60,5	11,7	3,1	24,7	1.323
20-24	43,9	13,9	6,6	36,4	3.918
25-29	30,8	12,6	11,9	44,7	6.928
30-34	25,0	12,2	17,4	45,3	9.828
35-39	18,6	11,3	25,0	47,1	10.987
40-44	14,7	9,9	32,9	42,6	11.130
45-49	11,8	7,3	42,0	48,8	9.433
50-54	10,4	5,9	48,9	34,8	9.338
55-59	9,2	5,3	54,9	30,6	8.013
60-64	8,8	4,4	60,3	26,6	7.919
65-69	8,2	4,1	65,7	21,9	5.290
70-74	8,4	2,8	70,1	18,7	3.779
75 et +	8,3	2,3	74,0	15,4	2.681
TOTAL	16,9	8,3	38,7	36,1	90.708

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	38,4	49,7	5,0	6,9	584
15-19	28,5	65,2	0,8	5,5	9.158
20-24	15,5	77,5	1,0	6,0	38.016
25-29	9,3	81,1	2,0	7,7	61.838
30-34	6,8	80,9	3,3	8,9	71.597
35-39	5,1	78,8	5,8	10,4	65.889
40-44	4,6	74,9	8,9	11,6	55.149
45-49	4,3	69,6	13,0	13,2	38.988
50-54	4,0	66,2	16,6	13,1	35.163
55-59	3,7	65,0	19,0	12,3	29.926
60-64	3,6	62,5	22,1	11,7	28.534
65-69	3,4	61,8	24,4	10,4	19.651
70-74	3,6	59,5	27,3	9,5	14.198
75 et +	3,9	55,9	31,5	8,7	9.943
TOTAL	6,7	73,3	9,9	10,1	478.634

TABLEAU A.1.23: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY TOAMASINA

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	35,3	62,0	1,0	1,6	487
15-19	29,8	68,6	0,1	1,5	7.877
20-24	16,0	82,0	0,2	1,8	32.575
25-29	8,7	89,1	0,3	1,9	50.662
30-34	5,6	91,6	0,6	2,2	55.274
35-39	3,9	92,1	1,2	2,9	47.019
40-44	3,6	91,2	1,6	3,6	35.051
45-49	3,6	89,3	2,6	4,5	25.385
50-54	3,6	87,9	3,2	5,3	24.099
55-59	3,3	87,6	3,9	5,3	19.995
60-64	3,6	85,3	5,5	5,7	15.877
65-69	4,4	82,0	6,9	6,6	10.097
70-74	4,7	78,6	9,4	7,3	7.222
75 et +	6,0	72,1	14,1	7,7	5.542

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL MASCULIN	6,8	87,9	2,1	3,4	337.162
SEXE FEMININ					
10-14	82,9	2,6	4,7	9,8	193
15-19	74,9	10,1	1,1	13,9	2.247
20-24	62,7	12,0	2,7	22,5	5.482
25-29	51,1	12,9	5,2	30,9	7.051
30-34	42,2	11,9	8,6	37,3	8.343
35-39	33,6	11,0	15,1	40,4	8.308
40-44	28,3	9,3	21,7	40,8	7.343
45-49	25,9	7,7	27,0	39,3	7.275
50-54	26,2	5,8	31,8	36,2	8.109
55-59	23,8	4,8	38,6	32,9	7.383
60-64	23,5	4,3	43,3	28,8	6.437
65-69	22,9	3,7	47,9	25,5	4.472
70-74	21,6	2,3	53,6	22,5	2.982
75 et +	20,9	1,8	61,1	16,2	2.434
TOTAL FEMININ	34,2	8,1	25,0	32,7	78.056
ENSEMBLE					
10-14	48,8	45,1	2,1	4,0	680
15-19	39,8	55,6	0,3	4,3	10.124
20-24	22,8	71,9	0,6	4,7	38.057
25-29	13,9	79,7	0,9	5,4	57.712
30-34	10,4	81,2	1,6	6,8	63.617
35-39	8,3	79,9	3,3	8,5	55.327
40-44	7,8	77,0	5,1	10,0	42.394
45-49	8,5	71,1	8,1	12,2	32.660
50-54	9,3	67,2	10,4	13,1	32.208
55-59	8,8	65,2	13,2	12,8	27.378
60-64	9,3	61,9	16,4	12,3	22.314
65-69	10,1	58,0	19,5	12,4	14.568
70-74	9,7	56,3	22,3	11,7	10.203
75 et +	10,6	50,6	28,5	10,3	79.76
TOTAL	11,8	72,9	6,4	8,9	415.218

TABLEAU A.1.24: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY MAHAJANGA

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	27,4	68,9	0,0	3,7	241
15-19	15,3	82,6	0,3	1,8	5.143
20-24	9,5	88,5	0,2	1,8	22.572
25-29	6,4	91,3	0,3	2,0	33.463
30-34	4,9	91,9	0,5	2,7	35.799
35-39	3,4	92,8	0,8	3,1	32.710
40-44	3,0	91,9	1,3	3,7	25.535
45-49	3,4	90,4	1,7	4,5	17.511
50-54	3,3	89,4	2,2	5,1	18.870
55-59	3,4	88,5	2,6	5,5	13.247
60-64	4,4	85,6	3,7	8,3	11.508
65-69	4,1	83,7	4,9	7,3	7.797
70-74	5,4	81,0	6,3	7,4	6.713
75 et +	6,4	77,3	7,7	8,6	4.537
TOTAL MASCULIN	5,1	89,8	1,5	3,7	232.644
SEXE FEMININ					
10-14	62,7	10,9	8,2	18,2	112
15-19	68,4	10,5	1,9	19,2	1.413
20-24	61,0	11,3	2,9	24,8	4.062
25-29	51,9	12,8	4,8	30,6	5.322
30-34	45,9	11,1	7,1	35,9	6.075
35-39	37,5	10,7	11,8	40,0	5.943
40-44	34,1	8,3	16,3	41,3	5.574
45-49	30,1	8,1	21,3	40,6	4.966
50-54	30,7	6,2	24,8	38,2	5.832
55-59	27,9	5,2	29,1	37,8	4.902
60-64	29,7	4,0	31,4	34,9	4.673
65-69	27,2	3,2	38,1	31,5	3.159
70-74	28,0	3,1	37,9	31,0	2.374
75 et +	28,2	2,6	44,2	25,0	2.057
TOTAL FEMININ	37,8	8,0	19,2	35,0	56.464

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	38,5	50,7	2,6	8,3	353
15-19	26,8	87,1	0,6	5,5	6.556
20-24	17,4	76,7	0,6	5,3	26.634
25-29	12,6	80,5	0,9	5,9	38.786
30-34	10,8	80,2	1,4	7,5	41.874
35-39	8,6	80,1	2,5	8,7	38.653
40-44	8,6	76,9	4,0	10,5	31.108
45-49	9,3	72,2	6,0	12,5	22.477
50-54	10,3	68,0	8,0	13,6	22.702
55-59	10,0	66,0	9,8	14,3	18.149
60-64	11,7	62,0	11,7	14,6	16.181
65-69	10,8	60,5	14,4	14,3	10.955
70-74	12,0	58,1	15,6	14,3	8.086
75 et +	13,2	54,0	19,1	13,8	6.594
TOTAL	11,5	73,8	5,0	9,8	289.108

TABLEAU A.1.25: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY TOLIARY

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	22,0	74,3	0,8	2,8	600
15-19	15,6	82,4	0,2	1,8	8.570
20-24	10,0	87,4	0,2	2,3	30.065
25-29	6,7	90,3	0,4	2,6	40.553
30-34	5,0	91,1	0,7	3,2	43.474
35-39	3,9	91,8	0,9	3,3	39.457
40-44	3,4	91,3	1,2	4,1	32.892
45-49	3,8	89,5	1,8	4,9	23.459
50-54	3,8	88,0	2,4	5,8	22.905
55-59	3,6	88,2	2,8	5,4	17.675
60-64	3,8	86,6	3,6	6,0	18.302
65-69	4,1	64,6	4,6	6,7	12.546
70-74	4,5	82,7	5,1	7,7	10.098
75 et +	5,1	79,1	7,7	8,1	7.466

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL MASCULIN	5,4	88,9	1,7	4,1	308.062
SEXE FEMININ					
10-14	59,9	23,1	5,8	11,2	295
15-19	59,0	24,7	2,0	14,3	2.429
20-24	52,7	21,6	3,6	22,0	4.922
25-29	45,5	19,5	6,4	28,7	6.538
30-34	39,9	17,0	9,7	33,4	7.605
35-39	34,6	14,0	14,0	37,4	7.777
40-44	29,4	10,7	20,0	40,0	8.244
45-49	26,1	8,3	25,9	39,7	7.585
50-54	26,1	6,2	30,3	37,5	8.849
55-59	24,5	5,1	34,5	35,9	6.763
60-64	24,3	3,8	38,5	33,4	8.059
65-69	22,5	3,2	43,6	30,6	4.514
70-74	24,3	2,6	45,1	28,0	4.048
75 et +	23,5	2,5	48,9	25,1	2.958
TOTAL FEMININ	32,2	10,4	24,1	33,3	80.584
ENSEMBLE					
10-14	34,5	57,5	2,5	5,6	895
15-19	25,2	69,7	0,6	4,6	10.999
20-24	16,0	78,2	0,7	5,1	34.987
25-29	12,1	80,5	1,2	6,2	47.091
30-34	10,2	80,1	2,0	7,7	51.079
35-39	9,0	79,0	3,1	8,9	47.234
40-44	8,6	75,2	5,0	11,3	41.136
45-49	9,2	69,6	7,7	13,4	31.044
50-54	10,0	65,2	10,2	14,6	31.754
55-59	9,4	65,2	11,6	13,8	24.438
60-64	10,1	61,3	14,2	14,4	26.360
65-69	9,0	63,0	15,0	13,1	17.060
70-74	10,2	59,8	16,5	13,5	14.146
75 et +	10,3	57,4	19,4	12,9	10.424
TOTAL	10,9	72,6	6,3	10,2	388.646

TABLEAU A.1.26: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL FARITANY ANTSIRANANA

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	45,6	51,8	1,6	1,0	193
15-19	29,9	68,5	0,1	1,5	4.182
20-24	18,6	79,6	0,1	1,7	18.104
25-29	12,0	85,8	0,1	2,0	24.441
30-34	9,0	88,4	0,3	2,3	24.486
35-39	7,6	89,0	0,4	3,0	21.947
40-44	7,2	88,2	0,6	4,0	16.772
45-49	8,2	86,2	0,8	4,9	11.597
50-54	8,7	84,7	1,4	5,3	11.763
55-59	9,0	84,0	1,5	5,5	9.782
60-64	10,5	80,3	2,1	7,2	7.979
65-69	11,4	77,3	2,9	8,3	5.695
70-74	13,5	73,3	4,3	8,9	4.422
75 et +	15,9	67,0	5,7	11,5	3.626
TOTAL	11,0	84,2	0,9	3,8	164.991
SEXE FEMININ					
10-14	75,2	8,5	3,3	13,1	155
15-19	76,1	12,7	0,7	10,5	2.547
20-24	70,4	14,6	1,0	14,0	6.112
25-29	64,6	15,5	1,7	18,2	6.341
30-34	59,0	16,0	3,4	21,6	6.668
35-39	54,7	15,1	4,3	25,9	6.498
40-44	51,0	13,9	7,0	28,0	5.263
45-49	48,6	12,0	9,8	29,6	4.830
50-54	49,0	8,9	11,8	30,3	5.426
55-59	46,7	7,1	16,3	30,0	5.173
60-64	47,2	5,6	17,7	29,5	4.394
65-69	45,4	5,1	22,3	27,2	3.224
70-74	45,9	3,7	22,9	27,5	2.325
75 et +	44,5	3,1	25,0	27,4	2.129
TOTAL	55,0	11,4	9,1	24,4	61.085

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	58,7	32,7	2,3	6,4	347
15-19	47,4	47,4	0,3	4,9	6.729
20-24	31,6	63,2	0,3	4,8	24.216
25-29	22,8	71,4	0,4	5,4	30.783
30-34	19,7	72,9	1,0	6,5	31.155
35-39	18,4	72,1	1,3	8,2	28.446
40-44	17,7	70,5	2,2	9,7	22.035
45-49	20,1	64,4	3,4	12,1	16.426
50-54	21,4	60,8	4,7	13,2	17.189
55-59	22,1	57,4	6,6	13,9	14.956
60-64	23,5	53,8	7,6	15,1	12.373
65-69	23,7	51,2	9,9	15,1	8.919
70-74	24,6	49,3	10,7	15,3	6.747
75 et +	26,5	43,3	12,9	17,4	5.755
TOTAL	22,9	64,6	3,1	9,4	226.076

TABLEAU A.1.27: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTANANARIVO-RENIVOHITRA

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	34,4	65,6	0,0	0,0	32
15-19	45,9	53,7	0,5	0,0	628
20-24	22,8	76,8	0,1	0,3	7.043
25-29	14,4	85,0	0,2	0,4	15.174
30-34	7,9	91,1	0,5	0,6	19.654
35-39	3,7	94,2	1,0	1,1	19.846
40-44	2,0	94,8	1,5	1,7	16.487
45-49	1,5	93,8	2,6	2,0	10.119
50-54	1,5	91,7	4,3	2,5	7.940
55-59	1,1	90,7	5,9	2,3	6.495
60-64	1,6	86,3	9,1	3,0	4.518
65-69	1,4	81,3	14,2	3,2	3.011
70-74	1,3	78,1	17,7	2,9	2.068
75 et +	1,5	69,7	26,4	2,4	1.768

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL	6,3	89,5	2,8	1,4	114.782
SEXE FEMININ					
10-14	78,3	4,3	13,0	4,3	23
15-19	74,9	16,6	0,7	7,7	272
20-24	74,4	15,0	2,4	8,2	1.715
25-29	57,4	18,0	6,4	18,1	2.527
30-34	36,8	20,8	13,8	28,5	2.812
35-39	21,1	18,2	23,4	37,3	3.427
40-44	10,9	15,2	36,2	37,7	3.732
45-49	7,5	13,2	45,7	33,6	2.877
50-54	5,0	10,5	56,0	28,5	2.810
55-59	4,4	8,4	65,7	21,5	2.917
60-64	3,8	5,8	74,5	15,9	2.541
65-69	2,4	4,5	82,2	10,9	2.114
70-74	3,2	3,5	87,0	6,4	1.505
75 et +	2,6	2,3	89,9	5,1	1.537
TOTAL	18,9	12,3	45,0	23,7	30.809
ENSEMBLE					
10-14	52,7	40,0	5,5	1,8	56
15-19	54,7	42,4	0,6	2,3	900
20-24	32,9	64,7	0,6	1,8	8.758
25-29	20,5	75,5	1,1	3,0	17.701
30-34	11,5	82,3	2,2	4,1	22.466
35-39	6,3	83,0	4,3	6,4	23.273
40-44	3,6	80,2	7,9	8,3	20.219
45-49	2,9	76,0	12,2	9,0	12.996
50-54	2,4	70,4	17,8	9,3	10.751
55-59	2,1	65,2	24,4	8,3	9.412
60-64	2,4	57,3	32,6	7,6	7.059
65-69	1,8	49,6	42,2	6,4	5.125
70-74	1,9	43,0	51,0	4,0	3.573
75 et +	2,0	38,4	55,9	3,7	3.304
TOTAL	8,9	73,0	11,9	6,1	145.591

TABLEAU A.1.28: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTSIRABE I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	28,6	71,4	0,0	0,0	7
15-19	46,9	51,3	1,8	0,0	114
20-24	16,5	83,0	0,2	0,3	1.199
25-29	6,8	92,0	0,3	0,6	2.635
30-34	3,8	95,0	0,5	0,6	3.306
35-39	2,6	94,8	1,1	1,5	3.171
40-44	1,4	94,4	2,5	1,7	2.917
45-49	0,8	94,5	2,5	2,2	2.120
50-54	1,1	91,5	4,8	2,6	1.562
55-59	1,1	92,2	5,0	1,7	1.019
60-64	0,1	88,9	9,0	2,0	768
65-69	0,5	84,1	13,7	1,7	587
70-74	0,2	79,5	16,5	3,8	419
75 et +	1,1	76,8	17,5	4,6	347
TOTAL	3,7	91,9	2,9	1,5	20.171
SEXE FEMININ					
10-14	85,5	0,0	20,0	0,0	5
15-19	65,5	12,7	5,5	16,4	55
20-24	39,8	25,0	6,3	29,0	177
25-29	29,3	22,3	12,7	35,7	314
30-34	16,6	18,9	20,8	43,7	519
35-39	11,1	7,7	28,3	43,9	550
40-44	5,5	13,5	36,9	44,2	659
45-49	5,9	13,7	46,1	34,3	597
50-54	3,6	10,1	54,0	32,3	507
55-59	2,4	5,6	64,0	28,0	412
60-64	1,0	6,5	75,1	17,3	382
65-69	2,6	2,9	81,0	13,5	311
70-74	0,4	4,6	82,8	12,1	239
75 et +	2,0	1,2	90,3	6,5	248
TOTAL	9,4	12,1	46,9	31,5	4975

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	50,0	41,7	8,3	0,0	13
15-19	52,7	39,1	3,0	5,3	169
20-24	19,5	75,5	1,0	4,1	1.376
25-29	9,2	84,8	1,7	4,4	2.949
30-34	5,5	84,7	3,3	6,5	3.825
35-39	3,9	83,3	5,1	7,7	3.721
40-44	2,2	79,5	8,8	9,6	3.577
45-49	1,9	76,7	12,1	9,3	2.717
50-54	1,7	71,6	16,9	9,9	2.069
55-59	1,5	67,2	22,0	9,2	1.430
60-64	0,4	61,6	30,9	7,0	1.150
65-69	1,3	56,0	36,9	5,8	898
70-74	0,3	52,3	40,6	6,8	658
75 et +	1,5	45,6	47,6	5,4	597
TOTAL	4,8	76,1	11,7	7,4	25.146

TABLEAU A.1.29: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL FIANARANTSOA I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	62,5	37,5	0,0	0,0	9
15-19	69,0	31,0	0,0	0,0	87
20-24	32,9	66,3	0,0	0,8	766
25-29	18,7	80,5	0,2	0,6	1.815
30-34	8,8	89,7	0,4	1,1	2.503
35-39	3,1	93,6	0,9	2,4	2.547
40-44	2,1	94,6	1,2	2,1	2.361
45-49	0,9	93,9	2,2	3,0	1.476
50-54	1,1	92,5	3,9	2,5	1.255
55-59	0,9	89,9	5,6	3,7	1.008
60-64	0,7	87,5	7,8	3,9	689
65-69	0,7	84,5	10,1	4,7	445
70-74	1,8	80,0	13,7	4,6	286
75 et +	0,5	74,4	19,8	5,3	207

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL	6,8	88,5	2,5	2,2	15.452
SEXE FEMININ					
10-14	100,0	0,0	0,0	0,0	3
15-19	79,8	14,6	3,4	2,2	90
20-24	74,4	14,5	0,8	12,3	262
25-29	47,5	20,6	5,6	26,2	409
30-34	33,7	21,8	10,7	33,9	505
35-39	20,0	19,1	17,0	44,0	665
40-44	14,2	17,4	25,2	43,1	717
45-49	8,7	12,2	41,7	37,3	482
50-54	7,5	9,9	49,0	33,6	494
55-59	4,9	8,1	56,8	30,2	448
60-64	4,3	3,1	67,1	25,4	350
65-69	4,1	8,3	68,9	18,7	240
70-74	6,3	4,0	76,7	13,1	175
75 et +	6,1	2,4	83,1	8,8	148
TOTAL	20,3	13,7	34,7	31,3	4987
ENSEMBLE					
10-14	75,0	25,0	0,0	0,0	12
15-19	74,0	23,2	1,7	1,1	177
20-24	43,5	53,0	0,2	3,3	1.028
25-29	24,0	69,5	1,2	5,3	2.223
30-34	13,0	78,3	2,1	6,6	3.008
35-39	6,6	78,2	4,2	11,0	3.212
40-44	4,9	76,6	6,8	11,6	3.078
45-49	2,8	73,8	11,9	11,5	1.958
50-54	2,9	69,2	16,6	11,2	1.749
55-59	2,1	64,7	21,3	11,8	1.455
60-64	1,9	59,2	27,7	11,2	1.039
65-69	1,9	57,7	30,8	9,6	685
70-74	3,5	51,1	37,6	7,8	460
75 et +	2,8	44,4	46,1	6,7	356
TOTAL	10,1	70,3	10,3	9,3	20.439

TABLEAU A.1.30: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL TOAMASINA I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	28,6	57,1	0,0	14,3	7
15-19	45,4	52,9	0,0	1,7	119
20-24	23,6	75,3	0,0	1,1	1.252
25-29	15,0	84,1	0,1	0,8	3.015
30-34	7,8	90,6	0,3	1,3	3.941
35-39	4,4	92,8	0,6	2,2	3.974
40-44	2,7	93,7	0,6	3,0	3.173
45-49	3,2	91,5	1,6	3,8	2.050
50-54	2,2	91,2	2,2	4,4	1.663
55-59	2,4	91,2	2,9	3,4	1.199
60-64	2,3	84,6	5,4	7,6	683
65-69	1,9	80,0	11,1	7,1	425
70-74	0,8	76,4	16,5	6,3	237
75 et +	3,0	68,9	19,5	8,5	165
TOTAL	7,0	88,9	1,4	2,6	21.902
SEXE FEMININ					
10-14	83,3	0,0	16,7	0,0	6
15-19	76,5	13,6	0,0	9,8	132
20-24	70,4	14,6	2,3	12,6	514
25-29	59,3	18,7	1,8	20,2	841
30-34	43,6	14,9	4,3	37,1	997
35-39	30,2	16,3	13,0	40,5	998
40-44	21,2	14,4	17,0	47,4	799
45-49	18,6	14,2	26,8	40,4	730
50-54	14,6	7,2	35,8	42,4	666
55-59	9,5	8,8	46,5	35,2	557
60-64	11,9	9,9	53,0	25,1	362
65-69	7,7	3,4	57,9	30,9	234
70-74	8,4	4,2	72,9	14,5	167
75 et +	2,7	2,7	80,9	13,6	110
TOTAL	31,4	13,1	22,0	33,4	7.112

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	57,1	28,6	7,1	7,1	14
15-19	61,5	32,5	0,0	6,0	252
20-24	37,2	57,6	0,7	4,5	1.766
25-29	24,7	69,8	0,5	5,0	3.855
30-34	15,0	75,3	1,1	8,5	4.937
35-39	9,6	77,5	3,1	9,9	4.972
40-44	6,4	77,8	3,9	11,9	3.972
45-49	7,2	71,2	8,2	13,4	2.781
50-54	5,8	67,2	11,9	15,2	2.328
55-59	4,7	65,1	16,8	13,5	1.756
60-64	5,6	58,8	21,9	13,7	1.045
65-69	4,0	52,7	27,8	15,5	658
70-74	4,0	46,5	39,6	9,9	404
75 et +	3,2	42,2	44,0	10,5	275
TOTAL	13,0	70,3	6,5	10,2	29.014

TABLEAU A.1.31: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL MAHAJANGA I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	16,7	83,3	0,0	0,0	6
15-19	43,5	54,2	0,8	1,5	132
20-24	31,2	67,7	0,1	1,0	1.190
25-29	18,1	80,0	0,2	1,6	2.499
30-34	8,5	88,7	0,4	2,3	3.116
35-39	3,2	92,5	0,6	3,7	3.584
40-44	2,3	92,2	1,1	4,4	3.160
45-49	1,8	91,6	1,1	5,5	1.598
50-54	1,6	89,5	2,6	6,3	1.251
55-59	1,5	88,8	3,2	6,5	811
60-64	1,7	83,0	6,7	8,5	578
65-69	1,2	81,5	9,8	7,4	325
70-74	1,7	72,9	17,7	7,7	181
75 et +	2,1	88,2	16,9	12,7	195

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL	7,6	86,9	1,6	3,9	18.626
SEXE FEMININ					
10-14	28,6	0,0	14,3	57,1	7
15-19	59,4	20,8	1,9	17,9	106
20-24	55,1	17,3	1,0	26,5	479
25-29	41,5	16,8	2,2	39,5	643
30-34	25,4	16,1	6,0	52,5	737
35-39	14,5	14,6	13,0	57,9	808
40-44	12,6	12,3	16,0	59,0	705
45-49	6,2	12,5	25,4	56,0	504
50-54	5,7	8,0	28,6	57,7	475
55-59	5,0	6,4	47,2	41,4	362
60-64	3,7	5,9	50,5	39,9	321
65-69	2,3	5,1	54,8	37,8	217
70-74	1,6	4,7	65,9	27,9	129
75 et +	2,9	2,0	76,5	18,6	102
TOTAL	19,4	12,5	20,8	47,3	5596
ENSEMBLE					
10-14	23,1	38,5	7,7	30,8	13
15-19	50,6	38,9	1,3	9,2	239
20-24	38,0	53,3	0,4	8,3	1.669
25-29	22,9	67,1	0,6	9,4	3.141
30-34	11,7	74,9	1,5	11,9	3.854
35-39	5,3	78,2	2,9	13,7	4.391
40-44	4,2	77,6	3,8	14,3	3.867
45-49	2,8	72,7	6,9	17,6	2.103
50-54	2,7	67,1	9,7	20,4	1.725
55-59	2,6	63,4	16,8	17,3	1.171
60-64	2,4	55,6	22,2	19,7	899
65-69	1,8	50,7	27,9	19,5	544
70-74	1,6	44,5	37,7	16,1	310
75 et +	2,3	45,3	37,2	15,1	298
TOTAL	10,3	69,7	6,0	13,9	24.222

TABLEAU A.1.32: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE
SELON L'ETAT MATRIMONIAL TOLIARY I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	50,0	50,0	0,0	0,0	10
15-19	51,3	48,7	0,0	0,0	76
20-24	28,4	71,2	0,0	0,4	553
25-29	17,6	80,9	0,1	1,4	1.190
30-34	10,4	88,1	0,1	1,5	1.717
35-39	5,4	91,6	0,5	2,5	1.938
40-44	3,4	92,6	1,0	3,0	1.656
45-49	2,8	93,2	1,8	2,4	1.169
50-54	2,2	89,6	2,8	5,4	951
55-59	0,6	90,5	3,8	5,1	662
60-64	2,3	88,8	5,0	3,9	436
65-69	3,1	82,7	8,1	6,1	295
70-74	2,2	83,2	9,2	5,4	185
75 et +	1,4	75,5	17,7	5,4	147
TOTAL	7,6	87,9	1,7	2,8	10.990
SEXE FEMININ					
10-14	100,0	0,0	0,0	0,0	1
15-19	91,9	6,8	0,0	1,4	74
20-24	78,9	12,2	0,7	8,2	279
25-29	61,0	15,1	3,0	20,9	464
30-34	46,1	14,7	6,7	32,5	538
35-39	36,5	13,9	11,3	38,5	619
40-44	22,3	12,8	20,8	44,1	578
45-49	16,9	10,3	28,0	44,7	514
50-54	12,7	8,5	36,4	42,4	448
55-59	13,0	7,0	44,5	35,5	330
60-64	13,6	2,8	54,3	29,3	324
65-69	11,7	6,3	56,6	25,4	205
70-74	6,5	0,9	73,8	18,7	107
75 et +	9,9	2,0	71,3	16,8	101
TOTAL	31,6	10,6	24,9	32,9	4581

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
ENSEMBLE					
10-14	54,4	45,5	0,0	0,0	11
15-19	72,0	27,3	0,0	0,7	150
20-24	45,3	51,3	0,2	3,1	834
25-29	29,7	62,5	0,9	6,9	1.654
30-34	18,9	70,5	1,6	8,9	2.256
35-39	12,9	72,8	3,1	11,2	2.558
40-44	8,3	72,0	6,1	13,6	2.234
45-49	7,0	67,9	9,8	15,3	1.683
50-54	5,6	63,6	13,6	17,2	1.399
55-59	4,7	62,7	17,3	15,2	993
60-64	7,1	52,2	25,9	14,8	762
65-69	6,6	51,4	28,0	14,0	500
70-74	3,8	52,9	32,8	10,6	293
75 et +	4,8	45,6	39,5	10,1	248
TOTAL	14,6	65,1	8,5	11,7	15.571

TABLEAU A.1.33: REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ANTSIRANANA I

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
SEXE MASCULIN					
10-14	36,4	54,5	9,1	0,0	11
15-19	55,7	40,0	0,0	4,3	115
20-24	55,1	44,1	0,1	0,7	914
25-29	31,5	66,3	0,2	2,1	1.317
30-34	14,5	83,3	0,2	2,0	1.584
35-39	7,9	89,0	0,4	2,8	1.677
40-44	6,4	88,4	0,6	4,5	1.385
45-49	5,9	88,4	0,6	5,1	827
50-54	5,9	84,4	1,3	8,4	794
55-59	6,5	84,1	2,5	6,8	555
60-64	7,2	75,0	5,8	12,0	416
65-69	8,8	70,7	8,8	11,7	307
70-74	13,6	60,7	12,6	13,1	214
75 et +	14,3	51,2	16,1	18,5	168

GROUPE D'AGES	SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE				
	CELIBATAIRE	MARIE	VEUF	DIVORCE	TOTAL
TOTAL	16,3	77,6	1,5	4,6	10.285
SEXE FEMININ					
10-14	100,0	0,0	0,0	0,0	3
15-19	79,6	9,3	2,8	8,3	108
20-24	79,7	9,3	1,2	9,8	492
25-29	71,2	11,3	2,1	15,4	583
30-34	54,2	13,7	4,1	28,0	664
35-39	46,3	17,7	5,0	30,9	637
40-44	42,0	15,1	8,4	34,5	490
45-49	31,1	12,8	14,5	41,6	392
50-54	29,9	11,9	19,9	38,2	361
55-59	29,4	7,5	27,3	35,7	333
60-64	26,9	8,7	33,1	31,4	242
65-69	27,3	3,6	37,6	31,4	194
70-74	35,7	2,9	35,0	26,4	140
75 et +	31,3	1,5	40,5	26,7	131
TOTAL	48,1	11,6	12,5	27,8	4.771
ENSEMBLE					
10-14	50,0	42,9	7,1	0,0	14
15-19	67,0	25,4	1,3	6,3	224
20-24	63,7	31,9	0,5	3,9	1.407
25-29	43,7	49,5	0,7	6,1	1.900
30-34	26,3	62,7	1,3	9,7	2.249
35-39	18,5	69,4	1,6	10,5	2.314
40-44	15,7	69,2	2,7	12,4	1.876
45-49	14,0	64,0	5,1	16,9	1.220
50-54	13,3	61,7	7,2	17,7	1.155
55-59	15,1	55,3	11,9	17,7	889
60-64	11,5	54,8	15,7	19,1	656
65-69	16,0	44,7	20,0	19,4	501
70-74	22,3	37,9	21,5	18,4	354
75 et +	21,9	29,3	26,6	22,2	297
TOTAL	26,4	56,6	5,0	12,0	15.055